

République du Sénégal
Ministère de l'Agriculture
Direction de l'Analyse,
de la Prévision et des Statistiques

**PROJET DE
DÉVELOPPEMENT RURAL DURABLE
(PDRD)**

**Phase de prolongation
RAPPORT FINAL**

Mars 2012

**Agence Japonaise de Coopération Internationale
(JICA)**

Earth and Human Corporation

Ce rapport applique le taux de conversion FCFA / JPY à 0,168 (mars 2012). 1FCFA = _ 0,168yen

**Rapport final
du Projet de Développement Rural Durable
Phase de prolongation**

Table des matières

■ Carte de localisation du Projet	
■ Photo des activités	
■ Sigles	
■ Lexique	
	Page
Chapitre 1 Aperçu de la phase de prolongation	1-1
1.1 Contexte de la phase de prolongation	1-1
1.2 But de la phase de prolongation	1-2
1.3 Zone d'intervention	1-3
1.4 Agence d'exécution du pays bénéficiaire	1-4
1.5 Principes de la phase de prolongation	1-6
1.5.1 Orientation de base de la phase de prolongation.....	1-6
1.5.2 Axes d'intervention de la mise en œuvre des activités.....	1-7
1.5.3 Plan d'opération durant la phase de prolongation.....	1-10
Chapitre 2 Aperçu et établissement du Modèle PDRD	2-1
2.1 Approche de base du modèle PDRD	2-1
2.2 Thème principal et orientations du modèle PDRD	2-2
2.2.1 Thème principal du Modèle PDRD.....	2-2
2.2.2 Orientations de l'élaboration du modèle PDRD.....	2-3
2.3 Établissement du modèle PDRD	2-5
2.3.1 Démarche pour l'établissement du modèle PDRD.....	2-5
2.3.2 Formation des ressources humaines : Administration et population.....	2-6
2.3.3 Élaboration des outils de développement communautaire.....	2-8
2.3.4 Etablissement du système de vulgarisation.....	2-12
2.3.5 Intrants.....	2-13
2.4 Contenu du modèle PDRD (Bilan)	2-14
2.4.1 Profil du modèle PDRD.....	2-14
2.4.2 Particularités du modèle PDRD.....	2-16
Chapitre 3 Compte-rendu des activités menées dans la phase de prolongation	3-1
3.1 Activités liées à la gestion du Projet	3-1
3.1.1 Présentation et discussion des activités de la phase de prolongation, Organisation des réunions.....	3-1

3.1.2	Organisation des séminaires du Projet	3-2
3.1.3	Suivi des activités de la phase de prolongation et ses résultats	3-6
3.1.4	Évaluation finale de la phase de prolongation / Organisation du Comité mixte d'évaluation	3-7
3.2	Renforcement des capacités des personnes ressources et Etude sur l'augmentation de l'effectif des vulgarisateurs	3-11
3.2.1	Renforcement des capacités des vulgarisateurs	3-11
3.2.2	Renforcement des capacités de la population	3-12
3.2.3	Étude sur le renforcement de l'effectif des vulgarisateurs	3-16
3.2.4	Trouver de nouvelles personnes ressources parmi les populations du site et procéder à leur Formation.....	3-18
3.3	Amélioration de la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques »	3-19
3.3.1	Orientation.....	3-19
3.3.2	Amélioration de la pertinence du « Guide ».....	3-20
3.3.3	Amélioration des « Fiches techniques ».....	3-27
3.4	Renforcement du système de vulgarisation.....	3-29
3.4.1	Valorisation des personnes ressources formées	3-29
3.4.2	Promotion de l'utilisation des outils de développement.....	3-32
3.4.3	Appui à la vulgarisation du Modèle PDRD par les services administratifs.....	3-33
3.4.4	Appui à l'élaboration du plan pour « le Développement communautaire par la population »	3-43
3.4.5	Développement et pérennisation des activités communautaires.....	3-46
3.4.6	Promotion du Projet	3-70
3.5	Démarches pour la vulgarisation et l'extension du Modèle PDRD vers d'autres régions	3-73
3.5.1	Spécificité du Modèle PDRD et son applicabilité dans les régions candidates	3-73
3.5.2	Approbation de l'Approche du PDRD au Niveau central	3-79
3.5.3	Démarches auprès des régions cibles et d'autres bailleurs.....	3-79
3.6	Résultats et leçons de la phase de prolongation.....	3-81
3.6.1	Résultats de l'évaluation finale de la phase de prolongation.....	3-81
3.6.2	Bilan des résultats	3-84
3.6.3	Impact.....	3-87
3.6.4	Leçons	3-89
Chapitre 4	Perspectives et recommandations pour la vulgarisation du modèle du PDRD	4-1
4.1	Perspective de la vulgarisation du modèle du PDRD	4-1
4.2	Recommandations	4-3

Annexe

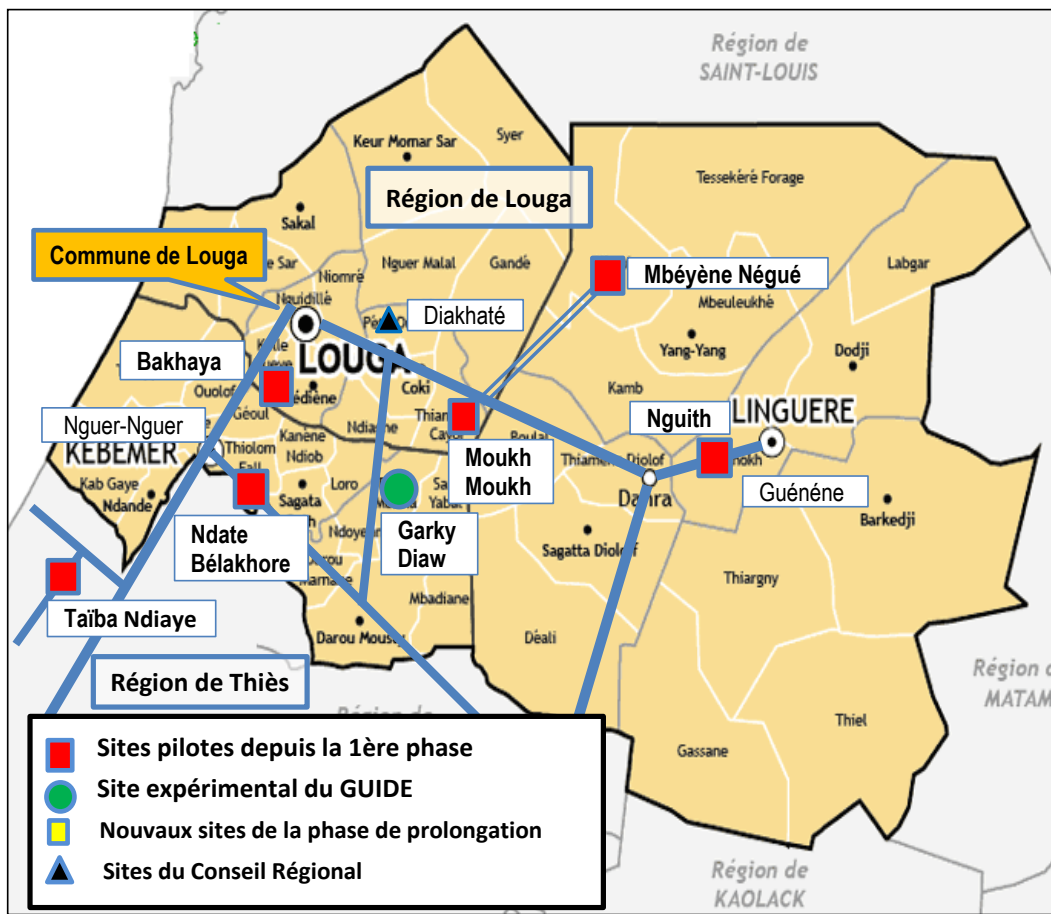
Figure et Tableau

Figure 2.1 Composantes du modèle PDRD.....	2-15
Tableau 1.1 Plan d’opération de la phase de prolongation	1-10
Tableau 2.1 Rubriques de chaque Fiche technique par volet.....	2-11
Tableau 3.1 Résumé des résultats de l’évaluation finale de la phase de prolongation	3-9
Tableau 3.2 Exécution des formations techniques	3-13
Tableau 3.3 Valorisation réalisée auprès des leaders de la population par le Projet	3-13
Tableau 3.4 Réalisation de renforcement des nouvelles ressources humaines	3-14
Tableau 3.5 Sommaire du séminaire destiné aux leaders des populations	3-16
Tableau 3.6 Collaboration avec les CAR	3-18
Tableau 3.7 Plan d’activité communautaire sur la base du Guide/ Volume de l’excédent d’eau	3-22
Tableau 3.8 Consommation de l’eau dans les activités communautaire	3-23
Tableau 3.9 Sommaire des normes de « Prise en charge pour l’invitation aux formations des leaders organisationnels et des leaders techniques».....	3-27
Tableau 3.10 Thèmes proposés des Fiches techniques et résultats de la rédaction.....	3-28
Tableau 3.11 Valorisation réalisée des leaders organisée par la population	3-30
Tableau 3.12 Distribution du Guide et des Fiches Techniques	3-32
Tableau 3.13 Discussion au Comité de réflexion de du développement communautaire	3-38
Tableau 3.14 Comité sectoriel du Comité de réflexion du développement communautaire	3-39
Tableau 3.15 Formation de développement communautaire et des leaders organisationnels dans les sites du PVM	3-41
Tableau 3.16 Etat de lieux et plan de développement de site de Khalmbane	3-44
Tableau 3.17 Différence de structures en charge du développement communautaire	3-46
Tableau 3.18 Différence des structures en charge du développement communautaire -2.....	3-47
Tableau 3.19 Organisation des populations pour le développement et Etat actuel par site	3-47
Tableau 3.20 Eau évacuée des ménages réutilisable par jour et superficie cultivable	3-51
Tableau 3.21 Superficie et quantité d’eau d’arrosage dans le champ de démonstration au village de Mbéyène	3-52
Tableau 3.22 Evolution du coût de construction du poulailler	3-56
Tableau 3.23 Etat des lieux des activités de transformation des produits agricoles.....	3-58
Tableau 3.24 Distribution des outils de sensibilisation de l’économie d’eau.....	3-59
Tableau 3.25 Distribution des outils auprès des IDEN	3-59
Tableau 3.26 Formation pour les maitres sur l’économie d’eau	3-60
Tableau 3.27 Activités par site durant la phase de prolongation.....	3-62
Tableau 3.28 Activités réalisées de teinture à Garky Diaw	3-66
Tableau 3.29 Éléments des techniques qui peuvent être vulgarisées	3-68
Tableau 3.30 Envergure et évolution de chaque site cible depuis la première phase.....	3-69
Tableau 3.31 Émissions de télévision et de la presse concernant le séminaire d’expérience de la JICA / Approche PDRD	3-72

Tableau 3.32 Émissions de télévision et de la presse concernant le séminaire final à Louga.....	3-72
Tableau 3.33 Composants du Modèle PDRD	3-75
Tableau 3.34 Découpage du territoire du Sénégal selon la présence de ressources en eau	3-77
Tableau 3.35 Adaptabilité du modèle PDRD par région	3-77
Tableau 3.36 Organisme visité et discussions	3-80
Tableau 3.37 Nouvelles initiatives prises dans la phase de prolongation et leurs résultats.....	3-84
Tableau 3.38 Initiatives de mobilisation de fonds dans la phase de prolongation et leurs résultats	3-85
Tableau 4.1 Ouvrages hydrauliques et ASUFOR dans les régions candidates	4-3



Carte du Sénégal



Carte de localisation du Projet

Photos des activités de la phase de prolongation

	
<p style="text-align: center;">Comité mixte de Pilotage (le 15 juin à Dakar)</p>	<p style="text-align: center;">Comité d'Exécution (le 21 juin à Louga)</p>
	
<p style="text-align: center;">Séminaire sur le « Partage des expériences de la JICA dans le domaine du développement rural » (le 12 juillet à Dakar)</p>	<p style="text-align: center;">Présentation par les villageois sur les résultats des activités au Séminaire sur le « Partage des expériences de la JICA dans le domaine du développement rural» (le 12 juillet à Dakar)</p>
	
<p style="text-align: center;">Formation de l'approche du PDRD pour les CAR de l'ANCAR (septembre 2011 à Louga)</p>	<p style="text-align: center;">Transformation du lait par GPF Nguith (juillet 2011)</p>
	
<p style="text-align: center;">Formation du développement communautaire juin 2011 à Mbéyène Négue</p>	<p style="text-align: center;">Séminaire pour le partage d'expérience des activités de JOCV et du PDRD novembre 2011</p>



Formation des leaders villageois
(décembre 2011 à Louga)



Formation du développement communautaire
collaborée avec MVP (décembre 2011 à Léona)



Visite aux sites avec Directeur de la DAPS
(décembre 2011 à Thiamène)



Installation du moulin
(janvier 2012 à Mbeyène Négué)



Visite aux sites avec Directeur de la DAPS
(décembre 2011 à Thiamène)



Installation du moulin
(janvier 2012 à Mbeyène Négué)



Séminaire final (janvier 2012 à Louga)



Séminaire final (février 2012 à Dakar)

Sigles

Abréviation	Signification
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANCR	Association Nationale des Conseils Ruraux du Sénégal
ANREVA	Agence Nationale du Plan de Retour vers l'Agriculture
ARD	Agence Régionale de Développement
ARM	Agence de régularisation des marchés
ASPRODEB	Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base
ASCOM	Assistant Communautaire
ASUFOR	Association des Usagers du Forage
BARVAFOR	Projet des Bassins de Rétention et Valorisation des Forages
BPF	Brigade des Puits et des Forages
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CAR	Conseil Agricole et Rural
CDC	Comité du Développement Communautaire
CLM	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
CNCR	Cadre National de Concertation et de Coopération des Ruraux
CNSA	Conseil National de la Sécurité Alimentaire
CONGAD	Conseil des ONG d'Appui au Développement
C/P	Contrepartie (Homologue, contrepartie)
CR	Communauté Rurale
CRCS	Comité Régional de Coordination et de Suivi
CRETEF	Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin
CTB	Coopération Technique Belge
DADL	Direction de l'Appui au Développement Local
DAPS	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques
DEM	Direction de l'Exploitation et de la Maintenance
DIREL	Direction de l'Elevage
DPV	Direction de Protection des Végétaux
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DRH	Division Régionale de l'Hydraulique
EFI	Ecoles de Formation d'Instituteurs
FAFS	Fédération des Associations de Femmes du Sénégal
FAO	Food and Agriculture Organisation
FAPAL	Fédération des Associations Paysannes de Louga
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FONGS	Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal
GIE	Groupement d'Intérêt d'Economique
GPF	Groupement de Promotion Féminine
IA	Inspection Académie
IDEN	Inspections Départementales de l'Education Nationale
INP	Institut National de Pédologie
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRSV	Inspection Régionale des Services Vétérinaires
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

Abréviation	Signification
ITA	Institut de Technologie Alimentaire
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
MA	Ministère de l'Agriculture
MDCL	Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales
MDL	Maison de Développement Local
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
MEL	Ministère de l'Élevage
MHCH	Ministère de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique
PVM	Projet Villages du Millénaire
NESA	Programme Nutrition Enfance Sécurité Alimentaire
OJT	On the Job Training
PADV	Projet d'Aménagement et de Développement Villageois
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCR	Président de la Communauté Rurale
PDEF	Programme décennal de l'Education et de la formation
PDM	Projet Design Matrix
PDRD	Projet de Développement Rural Durable
PEPAM	Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire
PEPTAC	Projet Eau Potable pour Tous et Appui aux Activités Communautaires
PLD	Plan Local de Développement
PNDL	Programme National de Développement Local
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
MARP	Méthode Active de Recherche et de Planification Participative
PRDI	Plan Régional de Développement Intégré
PSAOP	Programme des Services Agricoles et d'Appui aux Organisations des Producteurs
PV	Poste Vétérinaire
R/D	Record of Discussions
REVA	Plan de Retour vers l'Agriculture
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
RTS	Radiodiffusion Télévision Sénégalaise
SAED	Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du fleuve Sénégal et des Vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé
SDADL	Service Départemental d'Appui au Développement Local
SDDC	Service Départemental du Développement Communautaire
SDDR	Service Départemental du Développement Rural
SRADL	Service Régional d'Appui au Développement Local
SRDC	Service Régional du Développement Communautaire
SRH	Service Régional de l'Hydraulique
UE	Union Européenne
USAID	United States Agency for International Development

Lexiques

Lexique	Définition
Site	Le site est généralement constitué de plusieurs villages voisins. A titre indicatif, le « site de l'ASUFOR » est constitué d'un village centre doté d'un forage et des villages des alentours qui utilisent l'eau des installations d'approvisionnement en eau, de manière permanente.
Nouveau site du Conseil Régional	Il s'agit des 3 sites où l'application du « modèle PDRD » est prévue par le Conseil régional de Louga.
ASUFOR	C'est l'acronyme de l'Association des Usagers de Forage. L'ASUFOR s'appuie sur la participation villageoise. Elle est caractérisée par « l'observation stricte de la tarification au volume, la transparence dans le partage de l'information, la participation des villageois et la transparence de la gestion ».
Modèle PDRD	Il s'agit d'un modèle de développement communautaire dont l'élaboration et l'expérimentation ont été faites par divers acteurs du développement rural tel que les services techniques de l'administration, les ONG, les organisations paysannes etc., en s'appuyant sur l'utilisation rationnelle de l'eau des installations hydrauliques. Ce modèle est caractérisé par le respect des spécificités locales et l'autonomisation de la population. Sur le plan technique, le modèle est axé sur l'approche opérationnelle qui se caractérise par l'économie d'eau, le peu d'intrant et la valorisation des ressources locales.
« Guide de développement communautaire »	Il s'agit d'un des principaux produits livrables du PDRD. Il expose des démarches nécessaires à la gestion du développement communautaire en intégrant les points de vue des homologues. Dans ce rapport, il est désigné en principe « Guide »
« Fiches techniques de développement communautaire »	Il s'agit d'un des principaux produits livrables du PDRD. Il regroupe les techniques et les connaissances nécessaires à la mise en œuvre des activités communautaires par les vulgarisateurs et la population suivant la catégorisation par volet et / ou par rubrique. Les Manuels techniques sont élaborés sous forme de fascicules techniques et d'études de cas. Dans ce rapport, elles sont désignées en principe « Fiches techniques »
Fiche technique de développement communautaire	Il s'agit d'une technique d'élaboration des «Fiches techniques » susmentionnées.
Vulgarisateur	Le Vulgarisateur relève du service technique déconcentré ou d'un établissement public qui assure sa tutelle. Il est chargé de mettre à la disposition des populations, les techniques et connaissances et/ou fournir un appui pour l'organisation sur le terrain. Les agents de services techniques du Ministère de l'Agriculture au niveau régional et départemental, les facilitateurs féminins de la Direction de l'Appui au Développement Rural du Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales, etc.

Lexique	Définition
Communauté	La communauté est l'échelon situé au-dessus du « village » ; elle constitue une communauté locale. Elle désigne généralement un ensemble de villages.
Comité de Développement Communautaire (CDC)	Il s'agit d'une structure de supervision des activités communautaires basées sur l'eau du forage et qui donne des conseils sur la gestion du projet. Les activités inhérentes au bureau de l'ASUFOR consistent à assurer la gestion et la maintenance des installations hydrauliques et la promotion des activités communautaires. En raison de la nature des fonctions de l'ASUFOR, le PDRD s'engage à établir un dispositif de promotion des activités communautaires par la mise en place du Comité de Développement Communautaire pour éviter d'affecter une charge excessive de travail aux membres du bureau de l'ASUFOR
Excédent d'eau	<p>Il s'agit d'une quantité d'eaux de forages susceptibles d'être utilisée pour les activités de développement, mais qui n'est pas encore exploitées. L'estimation de l'excédent d'eau potentielle se fait sur la formule suivante :</p> $\text{Excédent d'eau potentiel (m}^3\text{)} = \text{volume autorisé (m}^3\text{)} - \text{volume réel (m}^3\text{)}$ $= \text{débit d'exploitation (m}^3\text{/h)} \times (\text{heures de pompage autorisé (h)} - \text{heures pompage réel(h)})$
Jardin potager (Jardin familial à peu d'intrants et à économie d'eau)	Il s'agit d'un modèle d'exploitation agricole à petite échelle, réalisable dans chaque ménage. Ce modèle de culture est proposé aux habitants qui ne participent pas aux activités du champ collectif et aux habitants des villages voisins afin qu'ils bénéficient des techniques agricoles du Projet. Ce modèle a été conçu pour les familles ordinaires et en fonction des réalités du Sénégal. Mais les techniques s'appliquent parfaitement à divers types de cultures, du véritable jardin familial jusqu'à la petite culture réalisable par les enfants. En outre, en déterminant le volume d'eau disponible en fonction de la technique à introduire, le Projet propose une approche de culture adaptée à une situation donnée.
Élevage amélioré de poulets locaux	C'est le système d'élevage de poulet basé sur l'élevage traditionnel dans le village, associé à quelques améliorations relatives à la construction des poulaillers simplifiés et au processus d'élevage pour optimiser le rendement avec de faibles intrants.

Chapitre 1 Aperçu de la phase de prolongation

1.1 Contexte de la phase de prolongation

Dans le cadre de l'Aide financière non remboursable, depuis 1979, le Japon a aménagé au Sénégal, des installations hydrauliques en vue d'alimenter des populations rurales en eau potable. Il en a résulté l'amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural et une large contribution à l'augmentation du taux d'approvisionnement en eau au Sénégal. Cependant, avec la progression de l'aide en matériel (hard), les installations hydrauliques devenant vétustes dans l'ensemble, l'établissement d'un système de gestion durable et autonome des ouvrages est devenu un nouveau défi auquel il faut faire face. Dans ce cadre, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) a exécuté un projet de coopération technique intitulé « Projet Eau Potable pour Tous et Appui aux Activités Communautaires » (PEPTAC), dont l'objectif était d'établir « un système viable d'utilisation de l'eau » visant à mettre en place un système rationnel et durable d'utilisation de l'eau à travers la mise en place de l'Association des Usagers des Forages (ASUFOR).

Le PEPTAC s'est engagé à établir un système de gestion et de maintenance des installations basé sur l'initiative de la population et parallèlement il a appuyé la mise en œuvre d'« activités communautaires » qui ont permis de développer les activités de gestion et de maintenance des installations hydrauliques dans le cadre du développement rural. Par conséquent, le PEPTAC a présenté une forme de développement rural autonome et durable en s'appuyant sur les fonds, les ressources humaines et les capacités d'organisation qui ont été capitalisés à travers les activités de l'ASUFOR.

Dans ce contexte, le « Projet de Développement Rural Durable (désigné ci-après PDRD « 1^{ère} Phase») s'est engagé à établir des repères pour parvenir à développer et vulgariser « les activités communautaires » dans des villages de la région de Louga où les ressources en eau sont limitées.

La 1^{ère} Phase du PDRD a été menée sur environ 3 années d'exercice, de 2008 à 2011, pour atteindre les objectifs et réaliser les résultats attendus tels que mentionnés dans le Cadre logique (Project Design Matrix) du Projet (PDM₁) (voir le tableau ci-dessous et Annexe 1).

Objectif global	Parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives.
Objectif du Projet	Établir des repères pour parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none">❖ Résultat-1 : Les personnes chargées de la vulgarisation du développement communautaire sont formées.❖ Résultat-2 : Le Guide de développement communautaire (ci-après «Guide») et les Fiches techniques de développement communautaire («désigné ci-après Fiches techniques ») sont élaborées pour réaliser efficacement le développement communautaire à l'initiative de la population.❖ Résultat-3 : Le système de vulgarisation du modèle de développement élaboré par le Projet (ci-après « modèle PDRD ») est renforcé.

L’Evaluation finale de la 1^{ère} Phase a été menée en novembre 2010 ; le Comité conjoint d’Evaluation y a énoncé les recommandations ci-dessous.

- i) Le Projet est à un stade où l’objectif est globalement atteint. Cependant, en vue de renforcer l’autonomisation du développement du « modèle PDRD », il est nécessaire de poursuivre les efforts de renforcement des capacités et du système de vulgarisation à travers les activités d’expérimentation du « Guide ». En ce qui concerne l’expérimentation du « Guide » après son achèvement au milieu de la 4^{ème} année, le site de Garky Diaw a été choisi par les services techniques administratifs comme nouveau site, les activités communautaires y sont menées, conformément au « Guide ». Pour cette raison, les activités menées dans ce site doivent être suivies tout au long de l’année pour être intégrées dans le « Guide ».
- ii) Quant à l’objectif global, on estime fortement qu’il est possible d’être atteint. Cependant, pour réaliser l’objectif global, certains efforts, comme le renforcement du système d’exécution et de vulgarisation établi pour la réalisation du modèle PDRD, sont indispensables. Pour cela le renforcement et la valorisation des capacités des ressources humaines formées, l’amélioration de la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques », l’étude pour une meilleure budgétisation et un budget plus important et les efforts de promotion du Projet pour la vulgarisation du « modèle PDRD » doivent être concrétisés.

L’exécution de la phase de prolongation du projet a été décidée en tenant compte des recommandations mentionnées ci-dessus, afin d’améliorer le niveau de réalisation de l’objectif du projet et de l’objectif global.

1.2 But de la phase de prolongation

La phase de prolongation du Projet sera exécutée conformément au Cadre logique (PDM1) approuvé lors de l’Evaluation à mi-parcours. Cependant, comme mentionné précédemment, la phase de prolongation fixe l’objectif et les résultats du Projet à un niveau plus élevé. Pour cette raison, l’équipe du Projet a déterminé la mission de la phase de prolongation, comme décrit ci-dessous, et mènera des activités pour l’accomplir.

Mission relative à l’objectif du Projet	Renforcer des repères pour parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives.
Mission relative aux résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Résultat-1 : Les personnes chargées de la vulgarisation du développement communautaire sont valorisées. ❖ Résultat-2 : <u>La pertinence du «Guide » et des «Fiches techniques » est améliorée</u> pour réaliser efficacement le développement communautaire à l’initiative de la population. ❖ Résultat-3 : Le système de vulgarisation du modèle PDRD est renforcé et <u>une nouvelle possibilité de développement est proposée</u>.

1.3 Zone d'intervention

Les zones cibles du présent Projet (les mêmes sites de la 1^{ère} Phase) sont l'ensemble de la région de Louga et le site de Taïba Ndiaye dans la région de Thiès.

Les zones d'intervention de la 1^{ère} Phase couvraient les 6 sites depuis le démarrage du Projet et le site de Garky Diaw qui a été sélectionné pour l'expérimentation du processus de développement du « Guide » pendant la 4^{ème} année. Par ailleurs, au second semestre de la 4^{ème} année, le Conseil Régional de Louga a sélectionné de sa propre initiative, 3 sites pour mettre en œuvre le « modèle PDRD ». A cet effet, dans ces 3 sites, l'équipe du Projet envisage un suivi des activités en suivant la démarche du Conseil Régional et le renforcement du système d'exécution de la vulgarisation du « modèle PDRD ».

Les sites cibles de la phase de prolongation sont les suivants :

- 1) Les 6 sites où les activités se sont déroulées pendant la 1^{ère} Phase,
Région de Thiès: Taïba Ndiaye,
Région de Louga : Moukh Moukh, Mbéyène Négué, Ndate Bélakhore,
Bakhaya, Nguith ;
- 2) 1 site où l'expérimentation du « Guide » a débuté à la 4^{ème} année,
Région de Louga : Garky Diaw ;
- 3) Nouveau sites où l'expérimentation du « Guide » a débuté à la Phase de prolongation
Région de Louga : Thiamène*, Nguène Sarr**
- 4) Les 3 sites où l'application du « modèle PDRD » est prévue par le Conseil régional de Louga avec l'utilisation du « Guide »,
Diakhaté, Nguer-Nguer, Guénéne ;

* Thiamène

Le site de Thiamène se situe à 8 km à l'ouest de Moukh Moukh. L'ASUFOR de Thiamène a formé une fédération avec l'ASUFOR de Moukh Moukh et d'autres ASUFOR voisines. Depuis longtemps, ce site a sollicité au Projet la mise en œuvre du développement communautaire basé sur l'approche du PDRD. À la phase de prolongation, le site de Thiamène a été retenu comme nouveau site et, a débuté les activités à l'initiative des homologues. Le site étant situé au centre-ville de la Communauté Rurale (CR), on y a mené les activités expérimentales du « Guide » et, aussi « expérimenté la possibilité de partenariat avec la Communauté Rurale ».

** Nguène Sarr

Nguène Sarr est un village centre de la Communauté Rurale au bord de la route nationale, à 10 km de Louga. Ce village a été choisi comme site du NESA (Programme Nationale de Nutrition, Enfant et Sécurité Alimentaire). La DRDR qui est un organisme d'exécution dudit programme a proposé la création d'un partenariat entre le NESA chargé de l'appui en équipement / matériel et le PDRD chargé de l'appui à l'organisation d'activités et technique. Le PDRD a accordé l'appui au site de Nguène Sarr comme site pour expérimenter le Guide / le partenariat entre le PDRD et d'autres projets.

1.4 Agence d'exécution du pays bénéficiaire

Les agences partenaires de l'exécution du Projet (C/P) sont indiquées ci-dessous.

(1) Agence responsable (structure homologue) : Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques (DAPS)

Les missions principales de la DAPS, qui est une direction centrale du Ministère de l'Agriculture, sont l'élaboration de la politique et les plans de développement du secteur agricole (examen, évaluation de la mise en œuvre, suivi), le contrôle des projets et programmes (exécution, évaluation, sources financières), de la gestion des statistiques agricoles (collecte, analyse, traitement, diffusion) et le développement des capacités du personnel du Ministère (planification).

Le rôle principale de la DAPS dans la mise en œuvre du Projet est la coordination entre les structures au niveau central dans et hors du Ministère de l'Agriculture et s'assurer le relais avec la JICA.

(2) Agence d'exécution (structure homologue) : Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) et Services Départementaux du Développement Rural (SDDR)

La Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) du Ministère de l'Agriculture et les Services Départementaux du Développement Rural (SDDR) sont placés respectivement au niveau régional et départemental sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, afin de mener une gestion cohérente des institutions décentralisées.

La DRDR a pour mission d'étudier et de contrôler l'exécution de la politique agricole ainsi que de collecter et d'analyser les informations nécessaires à l'évaluation.¹ Le principal rôle de la DRDR dans la mise en œuvre du Projet est de s'impliquer dans les activités en tant que agence d'exécution du Projet et d'assurer la coordination entre les structures au niveau régional.

Le SDDR est la structure qui représente le Ministère de l'Agriculture au niveau de chaque département. Il assure la mise en œuvre des politiques agricoles au niveau départemental. La mission du SDDR est la collecte de données agricoles de base, la participation à la formulation du plan de développement agricole et le suivi. Dans la région de Louga, trois SDDR sont disposés dans les départements de Louga, Linguère et Kébémér. Chaque SDDR est composé de trois sections chargées de la Programmation et des Statistiques, de la Protection des Végétaux et des Semences. Le rôle du SDDR dans la mise en œuvre du Projet, est la vulgarisation de l'agriculture au niveau des sites du Projet.

(3) Autres structures de collaboration

¹ Source : Arrêté ministériel de l'Agriculture (Lois sur la création de la DRDR), Promulgué le 15 mars 2000 No.003307/

² Décret n° 2002- 652 du 2 juillet 2002 portant création, organisation et fonctionnement des structures de gestion du Programme décennal de l'Education et de la formation (PDEF)

1) Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM), Division Régionale de l'Hydraulique (DRH) de Louga et Brigade des Puits et de Forages (BPF)

La DEM, structure administrative du Ministère de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique (dénommé Ministère de l'Hydraulique), est chargée de l'exploitation et de la maintenance des ouvrages hydrauliques ruraux. Le Service régional de l'hydraulique de Louga comprend les BPF de Louga et de Linguère qui s'occupent respectivement des départements de Louga et de Kébémér, et du département de Linguère. La BPF est chargée de la supervision des installations hydrauliques et des ASUFOR. Le principal rôle de la BPF dans la mise en œuvre du Projet est de donner des suggestions relatives à l'utilisation de l'eau du forage et à la gestion de la maintenance par l'ASUFOR et l'élaboration des produits livrables du Projet.

2) Direction de l'Élevage du Ministère de l'Élevage

Les attributions de la Direction de l'Élevage consistent à élaborer la politique nationale en matière d'élevage, à contrôler la santé et la maladie des animaux, dépister et éradiquer les maladies des animaux domestiques, à gérer des produits d'origine animale, à assurer l'assistance aux éleveurs et à la filière, etc. Les structures locales sont constituées des Inspections Régionales des Services Vétérinaires (IRSV), des Inspections Départementales des Services Vétérinaires (IDSV), des Postes vétérinaires au niveau arrondissement. Le principal rôle de la Direction de l'Élevage dans la mise en œuvre du Projet est la vulgarisation de l'élevage dans les sites du Projet.

3) Service Régional de l'Appui au Développement Local (SRADL)

Le Service Régional de l'Appui au Développement Local (SRADL) a pour mission de participer à l'exécution des projets et programmes intervenant en matière de décentralisation, d'encourager les initiatives locales et la participation effective des populations, d'appuyer les projets et programmes de développement à travers l'organisation, de sensibiliser et former les populations, d'assister les Communautés rurales dans l'élaboration des plans et programmes de développement local, etc.

Les structures déconcentrées sont le SRADL au niveau régional, le Service Départemental de l'Appui au Développement Local (SDADL), le Centre d'Appui au Développement Local (CADL). Leurs attributions sont d'assurer l'impulsion, la coordination, le monitoring et le suivi du développement rural à chaque niveau.

Le principal rôle de ces structures déconcentrées dans la mise en œuvre du Projet est la prise en charge de la vulgarisation dans le volet de l'amélioration des conditions de vie.

4) Inspection d'Académie (IA)

L'Inspection Académique (IA) est la structure déconcentrée du ministère de l'Éducation dans la région de Louga, ayant pour mission la mise en œuvre de la politique nationale de l'éducation. Conformément à la politique de décentralisation et de déconcentration du

développement en éducation indiquée dans le Programme décennal de l'Education et de la Formation (PDEF),² l'IA est chargée de donner des conseils techniques concernant le développement régional de l'éducation au Conseil Régional et au Comité Régional de Coordination et de Suivi (CRCS) représenté par le Président du Conseil Régional et, de superviser les activités de structures déconcentrées d'éducation, à travers la l'Inspection Départementale de l'Education Nationale (IDEN) qui est sous sa tutelle. Dans le PDRD, l'IA a fait un suivi (monitoring) de l'éducation à l'économie d'eau dans les établissements publics scolaires.

5) Structures administratives décentralisées et l'Agence Régionale de Développement (ARD)

Les politiques mises en œuvre en appui à la décentralisation connaissent une avancée significative. Dans cette logique, au niveau de la région de Louga qui est la zone d'intervention ciblée il s'agit de renforcer le savoir sur la gouvernance et les communautés rurales, pour consolider les activités du Projet dans un contexte de mutation de la politique régionale. En particulier, le partenariat avec les collectivités locales a connu un début de succès durant la phase de prolongation avec l'intégration dans le plan local de développement et l'inscription dans le budget des activités initiées par le PDRD (CR de Thiamène et Conseil Régional de Louga).

L'Agence Régionale de Développement (ARD) a été créée au niveau de chaque région dans le but d'élaborer leur plan de développement et d'appuyer leur mise en œuvre. Les recettes proviennent de la subvention de la collectivité locale, du crédit alloué par l'État et de plusieurs bailleurs. La mission de l'ARD est d'apporter aux collectivités locales une assistance et un suivi à la planification et la mise en œuvre du plan de développement local.

La principale mission de l'ARD dans le cadre de la mise en œuvre du Projet est l'impulsion de la coordination avec d'autres projets de développement rural au niveau de la région de Louga, en collaboration avec le Conseil Régional.

1.5 Principes de la phase de prolongation

1.5.1 Orientation de base de la phase de prolongation

Les avantages et les caractéristiques du modèle PDRD expérimentés à travers l'intervention de la 1^{ère} Phase dans la région de Louga seront partagés avec les organismes homologues. L'équipe du Projet exposera dans d'autres régions et aux bailleurs, la pertinence et l'efficacité de la vulgarisation du modèle à d'autres parties du Sénégal. A cet égard, le Projet vise à mettre en place un système d'exécution d'activités et de vulgarisation du modèle PDRD capable d'assurer le développement et la pérennisation des activités après le retrait du Projet.

² Décret n° 2002- 652 du 2 juillet 2002 portant création, organisation et fonctionnement des structures de gestion du Programme décennal de l'Education et de la formation (PDEF)

L'approche du PDRD se résume comme suit :

- 1) L'approche PDRD propose des options de développement et un mode d'intervention adaptés aux besoins locaux;
- 2) L'approche PDRD suggère le système et le rôle du service administratif pour appuyer le développement communautaire sur la base de l'initiative de la population.

Les particularités du modèle basé sur l'approche PDRD, sont indiquées ci-après (voir le détail dans la chapitre 2).

i) Développement réalisable avec une disponibilité en eau limitée

Le modèle PDRD permet de réaliser des activités productrices viables dans les zones où les ressources en eau sont peu disponibles ou pendant la saison sèche, caractérisée par une absence quasi-totale de précipitations.

Le modèle PDRD se réalise au moyen d'outils de développement : le « Guide » qui rend possible l'utilisation à long terme de l'eau du forage par la communauté et les « Fiches techniques » qui présentent les activités de production faciles à appliquer avec peu d'eau.

ii) Présentation de démarches opérationnelles pour le développement autonome

Le service administratif a pour mission d'apporter l'appui aux populations. Le PDRD présente les démarches concrètes de cette mission.

Le PDRD vise à développer les ressources humaines en impliquant différents acteurs à travers les travaux de planification et d'exécution du développement communautaire et à établir ou renforcer les relations humaines. Par ce biais, chaque partie prenante impliquée dans le développement est capable d'assumer son rôle et les fondements d'un développement rural durable sont établis.

1.5.2 Axes d'intervention de la mise en œuvre des activités

Le PDRD accorde une importance capitale à la pérennisation et au développement des activités et des produits du Projet ainsi qu'à la disponibilité de personnes ressources pouvant promouvoir ces derniers après l'achèvement du Projet. La pérennité et l'implication des services techniques et des populations sont considérées comme un facteur fondamental de développement rural. Le Projet continuera à développer sa démarche au cours de la phase de prolongation.

Par ailleurs, dans la phase de prolongation, l'équipe du Projet s'engage à répondre favorablement aux recommandations ci-après formulées lors de l'évaluation finale, en cherchant davantage de possibilités dans la valorisation et l'application du « modèle PDRD ».

- 1) Renforcement des capacités des ressources humaines formées et disponibilité des ressources humaines ;
- 2) Amélioration de la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques », et promotion de l'utilisation de ces outils sur le terrain ;
- 3) Renforcement du système de développement et de vulgarisation du « modèle PDRD » dans la région de Louga ;
- 4) Dispositifs de développement et de vulgarisation du « modèle PDRD » dans d'autres régions.

Les orientations de l'exécution des points ci-dessus sont les suivantes.

1) Renforcement des capacités des ressources humaines formées et mobilisation durable des ressources humaines

Le renforcement des capacités respectives requises pour les vulgarisateurs (agents des services techniques) et les leaders villageois sera poursuivi pour les former comme principaux acteurs chargés du développement communautaire. Le Projet vise aussi à trouver de nouvelles ressources humaines et à augmenter leur effectif.

En ce qui concerne les services techniques, le Projet a pour objectif de les doter de capacités d'application pour leur permettre de prendre des mesures concernant les activités communautaires à mener sur les sites cibles en fonction des diverses situations. A cet effet, le renforcement des capacités d'encadrement de la population s'effectue principalement à travers l'OJT (On the Job Training) en utilisant les approches apprises dans le « Guide ». Quant aux Leaders villageois, le renforcement de leurs capacités se focalise particulièrement sur les Leaders techniques. Le Projet essaie d'augmenter les occasions d'initier d'autres populations aux techniques des divers volets (Agriculture, Elevage, Amélioration des conditions de vie) afin de capitaliser les expériences en encadrement sur le terrain.

2) Amélioration de la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques », la promotion de l'utilisation des outils sur le terrain

L'amélioration de la pertinence des outils de développement (le « Guide » et les « Fiches techniques ») sera envisagée à travers leur utilisation sur le terrain. En particulier, le Projet se soucie de faire en sorte que les résultats et les recommandations relatifs au suivi-évaluation dans le site de Garky Diaw et les autres sites où l'expérimentation du « Guide » est en cours, soient suffisamment intégrés dans le « Guide ». En ce qui concerne les « Fiches techniques », divers amendements leur seront apportés et des Fiches supplémentaires seront élaborées selon les besoins pour assurer une meilleure pertinence.

3) Renforcement du système de développement et de vulgarisation du « modèle PDRD » au sein de la région de Louga

La liste des ressources humaines chargées du développement communautaire doit être mise à la disposition des personnes concernées. Le mode d'utilisation concrète de la liste sera examiné et testé pour pouvoir envoyer promptement des vulgarisateurs ou des leaders villageois suite à la demande des populations qui souhaitent maîtriser les techniques. La liste doit être actualisée et utilisée comme source d'informations efficace après l'achèvement du Projet. Le Projet offrira un appui à l'expérimentation du « Modèle PDRD » enclenchée à l'initiative de la gouvernance. Il va identifier les problèmes et examiner les contre-mesures pour un « développement communautaire centré sur la population et conduit par le service administratif », en vue d'établir un système de vulgarisation. Le Projet appuiera aussi le cadre de concertation qui existe depuis de longues années (formé principalement par des structures d'exécution du développement rural au niveau régional) et qui vise à présenter les résultats du développement communautaire de la Région de Louga aux instances de décision politique telles que le conseil régional. Dans la perspective de la mobilisation des fonds et de la budgétisation des frais relatifs aux activités des vulgarisateurs (pour exercer les activités communautaires en appliquant le « modèle PDRD »), le Projet va mener des démarches à cet effet au niveau des collectivités locales (Régions et Communautés rurales), des structures homologues et des bailleurs. Au niveau central, à travers la DAPS, les démarches seront poursuivies en vue de la mobilisation du budget au niveau du gouvernement sénégalais pour le compte de la vulgarisation du modèle.

4) Dispositifs de développement et de vulgarisation du « modèle PDRD » vers d'autres régions

Dans la perspective de l'extension du « modèle PDRD » vers d'autres régions, le Projet identifiera les spécificités par zone cible et formulera l'orientation pour le développement et la vulgarisation du modèle. Le Projet organisera des réunions, en cas de besoin, avec des personnes concernées et les structures homologues d'autres régions, présentera le modèle et échangera des opinions sur l'efficacité et les précautions d'application du modèle dans d'autres régions.

Le projet valorise l'expérience pendant de la 1^{ère} Phase pour avoir les résultats maximums pendant la période limitée de la phase de prolongation et cible ses efforts sur les tâches les plus importantes comme la formation des ressources humaines, le renforcement du système de la vulgarisation, etc. en visant le développement autonome du milieu rural après la fin de la phase de prolongation.

Le Projet apportera un concours à l'évaluation des activités de la phase de prolongation par la JICA. A la suite de l'évaluation ou des conseils, le Projet prendra des mesures par rapport aux problèmes avant l'échéance du contrat de la phase de prolongation.

1.5.3 Plan d'opération durant la phase de prolongation

En s'appuyant sur les résultats de concertations avec des structures concernées, la JICA, la DAPS etc. le Projet a formulé un plan d'action de la phase de prolongation. Quelques activités y ont été ajoutées sur la base de l'accord avec la JICA et les organismes homologues. La vue d'ensemble du plan est présentée comme ci-dessous. Les activités ajoutées sont soulignées « souligné » (Voir le détail en Annexe 2)

Tableau 1.1 Plan d'opération de la phase de prolongation

« » : Activités ajoutées par rapport le plan initial de la phase de prolongation

	Rubrique	Contenu
[1]	Présentation et discussion des activités de la phase de prolongation	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Elaboration du plan (draft) des activités de la phase de prolongation ♦ Elaboration du Rapport de commencement ♦ Comité mixte de pilotage ♦ Comité d'exécution du Projet ♦ Séminaire pour la promotion de l'approche du PDRD
[2]	Promotion du Projet	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Confection de nouveaux dépliant ♦ Elaboration de programme de radio ♦ Valorisation de Média aux séminaires ♦ Interviews sur plusieurs stations radio et télé
[3]	Renforcement des capacités et augmentation de l'effectif des personnes ressources formées	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Renforcement des capacités des vulgarisateurs ♦ Renforcement des capacités des leaders des villageois ♦ Etude sur le renforcement de l'effectif des vulgarisateurs (Partenariat avec l'ANCAR) ♦ Recherche et formation des ressources humaines ♦ <u>«Distribution de matériel informatique pour renforcer la vulgarisation»</u>
[4]	Amélioration de la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques »	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Elaboration des annexes du « Guide » ♦ Elaboration des nouvelles « Fiches techniques »
[5]	Valorisation des personnes ressources formées	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Valorisation des agents des services techniques ♦ Valorisation des villageois (étude sur la prise en charge pour l'invitation d'un leader aux formations) ♦ Consolidation de la relation entre le service
[6]	Promotion de l'utilisation du « Guide » et des « Fiches techniques »	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Démarche auprès des collectivités locales pour la promotion des outils de développement ♦ <u>«Multiplication et distribution de l'annexe du "Guide" et des "Fiches Techniques" complémentaires»</u> ♦ Distribution auprès des services, directions, ONG, projet, organisations paysannes et programmes ayant reçu la circulaire du Ministère de l'agriculture pour une appropriation du Modèle PDRD

[7]	Appui à la vulgarisation du Modèle PDRD par l'administration	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Appui à la vulgarisation du modèle dans les sites dotés d'un Conseil Régional ♦ Renforcement du cadre de concertation (Comité de réflexion pour un développement communautaire durable) ♦ Partenariat avec d'autres bailleurs et des ONG ♦ Elaboration et distribution d'une circulaire par le Ministère de l'Agriculture invitant toutes les directions et structures nationales, régionales et départementales intervenant dans le développement rural à s'inspirer de l'approche PDRD.
[8]	Appui à l'élaboration du plan du « développement communautaire par la population »	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Appui à la proposition d'idées de développement par la population
[9]	Continuation et développement des activités communautaires	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pérennisation des activités en cours et propositions de nouvelles activités sur les sites ciblés ♦ «<u>Confection additionnelle et distribution des outils pédagogiques de l'économie d'eau</u>» ♦ «<u>Introduction de décortiqueuses et moulins pour créer des revenus et alléger les travaux des femmes</u>»
[10]	Vulgarisation et extension du Modèle PDRD vers d'autres régions	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Etude de la particularité de la région candidate et vérification d'adaptabilité du modèle PDRD ♦ Approbation de l'approche du PDRD au niveau central ♦ Etude de budgétisation au niveau central pour la réalisation du modèle PDRD ♦ Présentation à d'autres bailleurs
[11]	Monitoring de la phase de prolongation	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Enquête sur les réalisations des activités, Bilan
[12]	Organisation du Comité Conjoint d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Participation à l'évaluation de la phase de prolongation
[13]	Organisation du Séminaire final	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Partage des réalisations de la phase de prolongation avec des personnes concernées
[14]	Rédaction et soumission du rapport d'avancement 4	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Compte-rendu des activités menées sur la période mai et septembre 2011
[15]	Rédaction et soumission du rapport final de la phase de prolongation	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Compte-rendu des activités menées au cours de la phase intégrale de prolongation

Chapitre 2 Aperçu et établissement du Modèle PDRD

2.1 Approche de base du modèle PDRD

Dans le cadre de l'aide au développement, les modèles de développement rural variés selon les partenaires ne prennent pas parfois en compte les réalités des pays respectifs ou les spécificités locales. La mise en œuvre de ces modèles n'est pas toujours effective sur le terrain.

De même, dans le cas du Sénégal, le modèle systématique et adaptés aux spécificités locales est rare. Dans cette logique, il est nécessaire d'établir une méthode de développement en s'appuyant sur les particularités et les problèmes et d'en faire le modèle de développement rural.

Les situations du milieu rural de la région de Louga présentent les caractéristiques suivantes :

- Zone semi-aride caractérisée par de faibles précipitations et des ressources en eau limitées. Ceci engendre une forte dépendance des populations vis-à-vis de l'eau du forage qui constitue une source d'approvisionnement en eau potable précieuse sécurisante
- La terre a tendance à suivre la voie de la détérioration, la productivité agricole est stagnante ou à la baisse. L'élevage s'effectue selon un système de transhumance. Lorsque les pâtures et l'eau ne suffisent plus pour nourrir le bétail, l'éleveur fait un déplacement notamment pendant la seconde moitié de la saison sèche. En plus, l'extension de la surface de la terre agricole provoque souvent des conflits entre l'agriculteur et l'éleveur dont le cheptel envahit la surface cultivée.
- La population est généralement pauvre en milieu rural dans la région, son état de santé et sa situation nutritionnelle est précaire. Les activités économiques manquent de dynamisme, une part importante de la population part travailler dans d'autres régions / pays pour trouver de meilleurs moyens de subsistance.
- On note une faible présence de grands marchés dans la région, les denrées alimentaires deviennent de plus en plus rares en plus les besoins matériels destinés à la zone rurale très limités.

Dans ce contexte, il semble pertinent de chercher à repérer les mesures d'amélioration des conditions de vie (approche de développement) et à établir un modèle de développement rural tout en tenant compte de l'environnement naturel et socioéconomique de la région de Louga.

La population joue un rôle principal dans le développement, et on doit toujours respecter l'initiative et l'autonomisation de la population. Si la population n'a pas assez de technique de production, le savoir-faire de gestion des activités et les fonds, le gouvernement et les structures d'appui extérieures doivent accorder leur appui à la population.

Selon la politique nationale agricole du Sénégal, l'ANCAR est chargée de piloter la vulgarisation, mais en réalité le système opérationnel de vulgarisation n'est pas suffisamment établi. L'écart entre la théorie politique et la situation réelle engendre l'absence d'intervention dans le domaine de la vulgarisation agricole sur le terrain.

Pour remédier à cette situation, il est nécessaire de revoir les rôles et les fonctions inhérentes aux services techniques chargés de la vulgarisation et de mettre en place un système d'appui conseil répondant aux attentes des populations. Une importance sera accordée à la population pour combler l'insuffisance chronique dans les ressources matérielles, économiques et humaines des services techniques. Cependant, le développement et la diffusion autonomes des connaissances et expériences (< approche d'un agriculteur à un autre agriculteur >) ont une limite et la capitalisation au niveau de la population ne laisse pas beaucoup à espérer. De ce fait, l'implication de l'agence d'exécution et d'autres services administratifs est essentielle dans la mise en œuvre du développement communautaire et la capitalisation des savoir-faire, afin d'accroître l'efficacité et l'équité dans la diffusion et le partage de techniques à l'avenir.

Le PDRD a défini les deux points ci-dessus comme approche de base pour établir le modèle PDRD.

- i) Le PDRD propose des options de développement et un mode d'intervention adaptés aux besoins locaux;
- ii) Le PDRD suggère le système et le rôle du service administratif pour appuyer le développement communautaire à l'initiative de la population.

2.2 Thème principal et orientations du modèle PDRD

2.2.1 Thème principal du Modèle PDRD

L'état des lieux réalisé en milieu rural de la région de Louga a révélé que la vie des populations dans la zone semi-aride est fortement dépendante du forage. Dans cette situation menacée, le forage constitue la principale source d'approvisionnement en eau et constitue un moyen très important de développement rural. De plus, il existe une quantité importante d'eaux souterraines dans la couche de l'aquifère susceptible d'être utilisée pour les activités de développement, mais qui ne sont pas encore exploitées (dénommé ci-après : <excédent d'eau potentiel>).

D'autre part, les ressources en eau étant limitées, la surexploitation excessive de l'eau engendre des pressions sur les installations, voire, provoque l'épuisement de ressources en eau. De ce fait, il faut fixer des règlements qui régissent l'utilisation adéquate et rationnelle de l'eau du forage. Or, le modèle PDRD adopte une position qui s'appuie sur la conciliation entre le développement communautaire et le maintien du fonctionnement des installations hydrauliques ; Ceci dit, l'utilisation de l'eau du forage n'est pas toujours conseillée dans la mise en œuvre des activités de développement. Le Projet prévoit l'arrêt du fonctionnement du forage, c'est-à-dire, la suspension des activités, si l'utilisation de l'eau est excessive.

On note souvent que la population occupe une position de bénéficiaire passif ou qu'elle est reléguée à cette position par suite de l'intervention des projets. Or le gouvernement et les structures d'appui extérieures doivent accorder l'appui à la population en respectant l'initiative et l'autonomisation de la population.

Il est souhaitable d'arranger un système et un environnement qui facilite la pérennisation des résultats du Projet après sa fin. Pour le réaliser, il est nécessaire d'avoir recours à l'appui continu fourni par les services techniques, mais aussi de renforcer les capacités des populations en vue du développement à leur initiative en minimisant leur dépendance. Progresser dans ce type de développement est considéré comme un des moyens de d'amélioration de la durabilité et de l'auto-développement du Projet. Le Projet appelle cette approche « le développement à l'initiative de la population »

En prenant en compte ce qui a été dit, le PDRD a déterminé [le principal thème = l'objectif final du développement] en tant que modèle de développement en milieu rural de la région de Louga, qui est susceptible d'être généralisé.

Thème principal : Développement durable basé sur les activités autonomes de la population et l'utilisation rationnelle de l'eau du forage

2.2.2 Orientations de l'élaboration du modèle PDRD

Le Projet a déterminé les orientations pour l'élaboration du modèle centré sur le thème principal cité dans l'encadré ci-dessus.

- i) Le champ d'application du modèle PDRD couvre les sites où l'eau des installations hydrauliques en milieu rural est utilisée de manière permanente;
- ii) Les techniques proposées par le Projet concernent <l'utilisation de l'eau>, comprenant partiellement les techniques liées à l'intervention aux pannes d'installations hydrauliques;
- iii) Les approches de développement doivent être pertinentes avec une orientation du développement nationale ou régionale en vue de résoudre les problèmes rencontrés en milieu rural dans région de Louga;
- iv) La pérennité des activités à l'avenir doit être prise en compte;
- v) Les rôles respectifs des services techniques et des populations doivent être proposés en prenant en compte la situation actuelle des services de vulgarisation en milieu rural au Sénégal;
- vi) L'amélioration des conditions de vie et celle de revenus aux bénéficiaires de la population sont visées à travers le développement rural durable.

(1) Champs d'application du modèle PDRD (Focus groupe)

Le champ d'application du modèle PDRD couvre les sites dont l'ASUFOR (Association des Usagers de Forages) fonctionne bien et dont la population utilise l'eau des installations hydrauliques au niveau de la région de Louga. Les sites comprennent les villages centres, les villages polarisés adhérents à l'ASUFOR (doté des installations) et les villages polarisés non raccordés (qui n'ont pas d'installations).

(2) Activités communautaires à proposer

Le modèle PDRD propose prioritairement des activités communautaires à réaliser avec l'utilisation de l'eau, à savoir, l'agriculture, l'élevage, l'amélioration des conditions de vie et la sensibilisation à l'économie d'eau, et les intègre dans les Fiches techniques de développement communautaire. D'autre part, en tenant compte des pannes fréquentes des installations hydrauliques, les activités communautaires comprennent partiellement la réparation en cas de panne.

(3) Résolution des problèmes du milieu rural de la région de Louga conformément aux orientations nationales et régionales de la politique de développement

Le modèle de développement proposé doit démontrer les approches de résolution aux problèmes en tenant compte de la situation du milieu rural de la région de Louga. Les points de convergence entre le modèle PDRD et les problèmes en milieu rural de la région de Louga inscrits dans la politique nationale du domaine connexe ainsi que le Programme régional de développement intégré de Louga (PRDI) sont les suivants.

- Ressources limitées, entre autre, la valorisation des ressources en eau
- Diversification et sécurité alimentaire
- Développement de l'élevage en tenant compte du manque d'eau et d'alimentation fourragère
- Réduction de la pauvreté et amélioration des conditions de vie en milieu rural (Amélioration de revenus et d'autres aspects)
- Création de nouvelles activités au niveau local

(4) Durabilité des activités

Les activités des projets menés par des bailleurs de fonds perdent souvent leur dynamisme ou sont suspendues dès le retrait de l'appui aux activités. Pour éviter cela, le modèle PDRD propose le système d'appui à la population par les services techniques en vue de la pérennisation des résultats du Projet.

La plus grande appréhension est probablement la mobilisation du budget pour les activités d'appui par les services techniques. Le PDRD cherche les possibilités de mobiliser des fonds, en partant du niveau Étatique jusqu'aux collectivités locales de base et le soutien des partenaires aux développements (bailleurs, des ONG, etc.)

D'autre part, il est demandé à la population de poursuivre les activités en s'appuyant sur leurs propres capacités en techniques et gestion ainsi que sur leurs fonds après l'accomplissement du Projet. Quant au Projet, il propose des techniques de développement avec peu d'intrants ce qui assure une meilleure durabilité.

(5) Révision des rôles des services techniques et des populations en fonction de la vulgarisation de la politique agricole en cours

En tenant compte des insuffisances des structures en charge de la vulgarisation, il est nécessaire d'établir un système appuyé par les services techniques en collaboration avec la population.

L'insuffisance des ressources financières et personnelles de l'administration constitue une contrainte. Le Projet forme des leaders villageois issus de la population et ces derniers seront chargés de vulgariser dans le village et les zones polarisés les connaissances et techniques acquises lors des formations.

(6) Bénéfices à la population : Amélioration des conditions de vie et amélioration des revenus

Les deux résultats de développement communautaire durable dont bénéficient la population sont <l'Amélioration des conditions de vie> et <l'Amélioration de revenus>. Ces deux aspects sont visés par le Projet par étape. Signalons qu'à l'étape initiale des activités, il convient de se focaliser sur l'amélioration de la qualité de vie. Aussi, il est à reconnaître que la production agricole qui était achetée jusqu'alors au marché pendant une période déterminée contribuera à la consommation des ménages à une durée plus longue et en résulte la conséquence positive sur le plan économique, comme la diminution de la dépense au niveau des ménages.

Du fait que le modèle PDRD propose le développement à peu d'intrants avec la durabilité, il est difficile de générer des bénéfices importants au début des activités. L'amélioration de revenus est certes un des objectifs prioritaires des activités sur le terrain, néanmoins il n'en demeure pas moins qu'elle n'est pas le seul résultat de premier ordre. En plus, il faut considérer l'effet économique de la diminution des dépenses lié à la production et à l'autoconsommation des produits qui auparavant étaient achetés.

La commercialisation n'est pas facilitée dans la région de Louga à cause de l'accès difficile au marché. Dans ces circonstances, dans un processus évolutif de développement du marché agricole, il est important d'assurer dans un premier temps l'autoconsommation familiale ou locale des produits agricoles. Le Projet vise à développer les activités à l'étape supérieure si les capacités de base des producteurs sont renforcées en évitant la concurrence des produits agricoles avec d'autres zones de production, et en identifiant l'excédent des capacités productives par la surveillance du grand marché.

2.3 Établissement du modèle PDRD

2.3.1 Démarche pour l'établissement du modèle PDRD

Le Projet est mis en œuvre en visant l'élaboration du modèle de développement conformément aux orientations mentionnées dans la partie précédente. Pour la mise en œuvre d'un modèle de développement effectif et opérationnel, la formation des ressources humaines qui pratiquent le développement, ainsi que l'élaboration des outils dont les démarches et les

approches sont détaillées est indispensable. En outre, il est nécessaire d'établir des règlements et des dispositifs d'appui pour une meilleure exploitation des outils et du personnel formé.

Une vue d'ensemble des activités nécessaires pour l'élaboration du modèle se résume en 3 points suivants.

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">(1) Formation des ressources humaines(2) Confection des outils de développement(3) Mise en place du système de vulgarisation |
|--|

2.3.2 Formation des ressources humaines : Administration et population

(1) Renforcement des capacités des ressources humaines

Pendant la 1^{ère} Phase du PDRD, ont été formés les vulgarisateurs des services techniques et les Leaders des villageois afin de les doter des connaissances et des capacités opérationnelles nécessaires.

La définition du vulgarisateur dans le modèle PDRD est la suivante.

<p>Le <vulgarisateur> relève du service administratif ou des établissements publics pour lesquels il travaille et, est chargé de la mise à disposition des populations de techniques et de connaissances d'appui à l'organisation au niveau du terrain.</p>

Selon la définition, au sein du ministère de l'Agriculture, les vulgarisateurs sont constitués principalement d'agents des services techniques agricoles du niveau départemental, mais ils se rapportent aussi aux agents des services au niveau régional, s'ils sont impliqués dans les activités sur le terrain (y compris la planification).

Les capacités requises aux services techniques en tant que «vulgarisateur» du développement communautaire sont résumées en deux points :

- (i) Capacité de gestion de projet selon le modèle PDRD
- (ii) Capacité de facilitation de l'appui aux activités villageoises

Le renforcement des capacités des vulgarisateurs se faisait à travers en principe la formation sur le terrain (OJT) de l'appui à la population. Les termes essentiels tels que le processus des activités de développement communautaire, ou encore la définition de l'excédent d'eau potentiel se font à travers la formation théorique.

Dans le recherche de l'efficacité dans le transfert des techniques, le Projet a formé des leaders villageois issus de la population et ces derniers ont été chargés de vulgariser les connaissances et techniques acquises. Le projet a distingué deux types de leaders : le leader organisationnel et le leader technique. Le Projet a exécuté le renforcement des capacités en principe par l'OJT et la formation aux sites cibles sur les thèmes, de la gestion organisationnelle et la technique de l'OJT de base pour la production. L'approche employée pour le développement des personnes ressources comporte l'organisation de la «Formation des leaders

organisationnels» avec des sessions théoriques et pratiques l'OJT à travers la pratique de la gestion d'une structure; l'appui à la gestion d'une structure par des membres de l'ASUFOR ayant l'expérience en la matière. Le Projet a tenté de former des Leaders villageois jusqu'au niveau par lequel ces derniers peuvent assurer l'assistance aux activités d'appui à la population par les vulgarisateurs, de l'initiation technique à la population, du transfert des techniques aux villages périphériques.

Quant au développement communautaire, la promotion de l'initiative et de l'autonomisation est demandée aux services techniques et à la population, en plus de la maîtrise des techniques et des approches. En particulier pour la population, la formation a été dispensée en prenant compte du changement de mentalités, visant la réalisation du développement rural à l'initiative de la population.

La liste des ressources humaines de vulgarisateurs et de la population ayant acquis les techniques et les méthodes nécessaires en participant aux activités du PDRD a été établie.

(2) Organisation villageoise et sa valorisation

1) ASUFOR

L'ASUFOR (Association des Usagers de Forage) assure la gestion durable des ouvrages hydrauliques ruraux en s'appuyant sur la participation villageoise. Tous les sites ciblés du PDRD sont dotés par le Ministère de l'hydraulique d'une ASUFOR dont la gestion fonctionne bien.

Le modèle PDRD est basé sur l'utilisation rationnelle de l'excédent d'eau du forage et, à cet égard, la présence et l'implication de l'ASUFOR dans la planification et la mise en œuvre du développement communautaire sont indispensables.

Les rôles de l'ASUFOR dans le cadre de développement communautaires du PDRD ont été déterminés comme ci-dessous :

- L'ASUFOR est la 1^{ère} association avec laquelle le Projet prend contact lors du démarrage des activités de développement communautaire.
- L'ASUFOR n'est pas l'acteur principal du développement communautaire. Cependant, elle est une structure modèle dont les fonctions et les expériences doivent être partagées avec la population (la gestion de structure, la gestion financière et la comptabilité, la promotion de la participation de femmes, l'accès des populations aux informations et la transparence dans leur traitement, l'établissement des liens avec les services techniques et administratifs, etc.).
- Concernant l'utilisation de l'eau des ouvrages hydrauliques dans les activités de développement communautaire, l'ASUFOR joue un rôle de supervision sur la répartition de l'excédent d'eau et le respect du règlement relatif à l'utilisation de cette eau.

2) Comité de Développement Communautaire (CDC)

Les deux fonctions sont nécessaires aux sites pour faciliter des activités communautaires initiées par les groupements divers ;

- La gestion et la promotion des programmes communautaires menés par les groupements
- La gestion et la promotion de l'utilisation rationnelle de l'eau dans le déroulement du développement communautaire

De ce fait, le PDRD a proposé la mise en place du Comité de Développement Communautaire « CDC », petite unité composée par 4 à 5 personnes, chargée de la coordination et de la gestion du développement communautaire en collaboration avec l'ASUFOR. Les personnes concernées au niveau du PDRD sont parvenues à la conclusion que la fonction de coordination dans les activités communautaires exigée au CDC est très importante, tandis que les résultats de la démarche pour le CDC ont varié selon les sites.

Pour assumer lesdites fonctions aux activités communautaires, le PEPTAC a précédemment élargi le potentiel organisationnel de l'ASUFOR, tandis que le PDRD a proposé une nouvelle forme d'organisation, « le CDC ». A travers ces expériences, il n'est pas nécessaire de mettre en place une organisation pour prendre en charge ces fonctions, mais ce qui est important c'est de s'assurer que ces fonctions puissent être maintenues et rester fermement opérationnelles quel que soit l'organisation qui les portera.

2.3.3 Élaboration des outils de développement communautaire

Pour la réalisation du modèle de développement, le manuel (Guide) constitue un outil servant de référence aux vulgarisateurs. À cet effet, nous avons élaboré le «Guide de développement communautaire» exposant la démarche des différentes étapes du processus de développement communautaire (Planification / Élaboration du plan, Mise en œuvre, Suivi Évaluation), les actions nécessaires et les points à prendre en compte à chaque étape de la mise en œuvre du Projet.

Parallèlement, les «Fiches techniques de développement communautaire» qui regroupent le manuel technique servant à la pratique des activités communautaires, la présentation des techniques, le manuel d'organisation des villageois servant à la formation et à l'exploitation de groupement d'activités ont été finalisées. Les utilisateurs principaux des «Fiches techniques » sont les vulgarisateurs. De plus, les visuels (figures, photos) ont permis de faciliter l'usage des fiches techniques.

(1) Guide de développement communautaire

Les rubriques principales du Guide et leurs grandes lignes (aperçu) sont les suivantes.

1) Définition et méthode de calcul de l'excédent d'eau potentiel du forage

L'estimation de l'excédent d'eau potentielle se fait par la formule suivante :

$\begin{aligned} \text{Excédent d'eau potentiel (m}^3\text{)} &= \text{volume autorisé (m}^3\text{)} - \text{volume réel (m}^3\text{)} \\ &= \text{débit d'exploitation (m}^3\text{/h)} \times (\text{heures de pompage autorisé (h)} - \text{heures pompage réel(h)}) \end{aligned}$

2) Mesures à prendre en cas de panne

Les mesures à prendre par l'ASUFOR en cas de non fonctionnement du forage ont été déterminées selon les étapes suivantes.

- i) Informer immédiatement les bénéficiaires de l'anomalie ;
- ii) Faire un compte rendu clair à la Brigade des Puits et de Forages sur les phénomènes anormaux constatés
- iii) Convoquer les groupements menant les activités communautaires avec l'excédent d'eau du forage (Étude / concertation sur les dispositions alternatives)

3) Considération de l'aspect de genre

A travers les concertations organisées par le Comité de rédaction du Guide, les approches genre s'appuyant sur cinq aspects essentiels³ (Esprit de l'invention pour le bien-être de la population, Accès aux ressources et bénéfices, Conscientisation, Activités faciles à lancer, Renforcement de l'autonomisation) ont été finalisées et intégrées dans le Guide avec les exemples d'activités menées dans le cadre du PDRD.

4) Proposition des possibilités de mobilisation des fonds

Il est indiqué dans le Guide, la possibilité d'utilisation des fonds des collectivités locales, des organisations villageoises ou d'autres sources de financement (les bailleurs de fonds ou les institutions financières). Nous conseillons particulièrement l'utilisation du budget des Communautés Rurales (CR).

5) Étapes d'exécution du développement

La partie consacrée aux étapes d'exécution du développement est particulièrement important dans le Guide. Elle est attendue d'être pleinement exploitée sur le terrain (La description sommaire de l'approche du développement rural durable est présentée à l'Annexe 3).

6) Document auxiliaire du Guide

On a ajouté les documents auxiliaires indiqués ci-dessous, pour exploiter mieux ces outils, en s'appuyant sur les expériences et leçons tirées de l'expérimentation du « Guide » sur le terrain ayant été menées depuis la première phase jusqu'à la phase de prolongation (Le détail est dans 3.2).

- i) Analyse et perspectives pour un développement communautaire durable (Introduction de l'approche PDRD)
- ii) Contraintes et solutions provisoires
- iii) Harmonisation de la « Prise en charge pour l'invitation d'un leader organisationnel et leader technique aux formations »
- iv) Protocole entre l'ANCAR et la DRDR

³ Sara LOMGWE

v) Protocole entre le PVM et la DRDR

(2) Aperçu des Fiches techniques de développement communautaire

Le modèle PDRD ne se limite pas à présenter les techniques existantes, le Projet les expérimente dans les activités communautaires pour vérifier son adaptabilité aux spécificités régionales. Le Projet a aussi évalué le coût moyen d'intrant par activité et étudié la rentabilité afin d'examiner l'efficacité complète du modèle.

1) Les orientations de base de l'élaboration des « Fiches Techniques »

Les orientations de base lors de l'expérimentation se résument aux trois points suivants.

i) Prise en compte de l'économie d'eau

Base du thème principal du modèle PDRD, <utilisation effective et rationnelle de l'eau des ouvrages hydrauliques>, la prise en compte de l'économie d'eau à chaque volet d'activités permet d'éviter l'excès de la pression sur les ressources en eau et les installations. Le Projet a aussi mis en place des activités de sensibilisation à la population, un cours sur l'économie d'eau à l'école primaire, un système d'intervention en cas de panne des installations, un ensemble d'activités à poursuivre dans les sites dépourvus d'eau, etc.

ii) Techniques de développement avec peu d'intrants

Pour la réalisation du développement durable et celle du développement communautaire à l'initiative de la population, la mise en place de techniques avec peu d'intrants est pertinente. Les activités <à haut niveau d'intrant et de rendement> qui ont tendance à aboutir à la surexploitation sont évitées. En plus, les activités suggérées doivent adopter l'approche à faible niveau d'intrant, mais aussi, elles doivent répondre aux besoins de la population et assurer les bénéfices à la population à moyen et long terme.

iii) Valorisation des ressources locales

La mise en valeur des ressources abondantes et disponibles sur place, les activités par lesquelles on transforme les ressources à faible valeur ajoutée et celles à haute valeur ajoutée sont très efficaces. À cet effet, l'observation constante aux alentours des sites doit se faire pour que la proposition de la valorisation des ressources non utilisées soit pertinente.

2) Contenu des Fiches techniques

Les Fiches techniques sont constituées des compositions suivantes :

i) Contenu de chaque Fiche technique

Le tableau 2.1 présente les rubriques des Fiches techniques par volet ; l'agriculture, l'élevage, l'amélioration des conditions de vie, l'organisation et l'hydraulique.

ii) Liste des ressources humaines capables de vulgariser les techniques

Le contenu de la liste sera abordé plus loin. Voir « 2) Utilisation et actualisation de la liste de personnes ressources »

Tableau 2.1 Rubriques de chaque Fiche technique par volet

Volet	Titre des Fiches	Rubriques
Agriculture	A1 Agriculture durable 1) Fumure organique et compost	Fabrication de compost (Préparation locale d'un compost, Fabrication avec l'économie d'eau, Epandage direct des déjections animales)
	2) Planning annuel de plantation	Etablissement du calendrier cultural annuel et la période opportune, intrant nécessaire
	A2 Jardin potager	Jardin familial à petite échelle réalisable dans chaque ménage, Cuniculture et Aviculture, Amélioration des conditions de vie
	A 3 Culture à l'économie d'eau	i) Irrigation en bouteille ii) Brise vents iii) Paillage iv) Culture à arrosage hybride
	*A 4 Amendement des sols au phosphate naturel	Types de phosphate, Signes de carence en phosphore du sol sur les cultures, Mode d'utilisation
Élevage	E1 Méthodes d'élevage 1) Construction de poulailler	Construction de poulailler à faibles intrants par l'utilisation de matériels locaux
	2) Élevage de poulets locaux amélioré	Préparation de la nourriture, Contrôle de l'élevage, Amélioration de la race, Recherche de la rentabilité
	3) Elevage de lapins	Construction du clapier, Reproduction du lapin, Gestion de l'accouplement
	4) Elevage de canards	Construction de l'abri, Reproduction du canard, Contrôle sanitaire
	E2 Ensilage	Construction de l'ensilage à faibles intrants
	E3 Lutte contre des maladies et techniques d'élevage 1) Prévention des maladies chez les petits animaux	Méthode de pulvérisation, Prévention contre la maladie de New Castle, Lutte contre les parasites, mesures préventives régulières
	2) Mesures sanitaires pour la protection des petits animaux	Mesures sanitaires pour l'aviculture et la cuniculture, le rôle de vétérinaire, bilan des contre-mesures
	*E4 Lutte contre la maladie de Newcastle	Méthode de vaccination, signes particuliers de la maladie, calendrier de vaccination
Amélioration des conditions de vie	ACV1 Transformation laitière	Matériel nécessaire, Les différentes étapes de la transformation, Technique de transformation du lait de vache, Conditionnement en sachet, Technique de transformation du lait en poudre
	ACV 2 Transformation céréalière	Transformation céréalière (4 façons)
	ACV 3 Transformation du niébé	Transformation du niébé (5 façons)
	ACV 4 Transformation des fruits et légumes	Sirop de Bisaap, Confiture de mangue, Nectar de mangue, Concentré de Piment, Conservé de Légumes
	ACV 5 Éducation sur l'économie d'eau donnée dans les écoles	Présentation du matériel pédagogique sur l'économie de l'eau (La confection du matériel originel)
	*ACV 6 Transformation artisanale de l'arachide en huile	Procédures de transformation traditionnelle améliorée
	*ACV 7 Lavage des mains	Moments critiques pour se laver les mains, Principales étapes du lavage des mains
Environnement	*En 1 Construction de Brise-vent à usage multiples	Procédure d'installation, Avantage de la technologie
	*En 2 Foyer amélioré	Matériaux nécessaires, Procédure de confection, Processus d'utilisation de la technologie
Organisation et gestion villageoise	O1 Formation des leaders communautaires	Méthodologie de Formation, Notions sur l'organisation, Rôle et responsabilités d'un leader communautaire
	O2 Renforcement d'une organisation villageoise	Planification des activités, Évaluation à mi-parcours, Évaluation finale
	O3 Mise en place du CDC	Processus de démarches pour la mise en place d'une nouvelle structure : Prise de contact, Deuxième rencontre, Formation pour la mise en place du CDC, Recensement des groupements
Hydraulique	H1 Guide de gestion des fuites d'eau du forage	Proposition de la gestion des fuites d'eau par la population

* Nouvelles Fiches Techniques élaborées durant la phase de prolongation

iii) Annexes

Le document annexe des Fiches techniques est élaboré en abordant les thèmes tels que « L'intervention et les mesures préventives en cas de panne des ouvrages hydrauliques », « L'esprit d'initiative des populations », « Cas de diffusion de techniques sur l'initiative de la population », etc.

2.3.4 Etablissement du système de vulgarisation

Un système de vulgarisation consolidé qui assure l'établissement des règlements et un dispositif d'appui à la population sont indispensables afin de mieux exploiter les outils et le personnel formé.

Le PDRD a considéré que la vulgarisation comprend les trois éléments suivants dont chacun est très important ;

- (1) Dispositif qui assure la promotion et la pérennisation de «la vulgarisation» dans la Région de Louga conduite par les services administratifs,
- (2) «La vulgarisation» à travers l'appui technique et la gestion d'activités destinées aux villageois sur le terrain par les vulgarisateurs,
- (3) «La vulgarisation» des techniques et connaissances entre les villageois.

(1) Dispositif pour la promotion du modèle PDRD dans la Région de Louga

1) Organisation des concertations sur la vulgarisation du modèle PDRD

Il est souhaitable que le «cadre de concertations» concernant la vulgarisation du modèle soit créé et se continue même à la fin du Projet. Le PDRD a formé « le Comité de réflexion sur le développement » sur la base du Comité de rédaction du « Guide » qui a été composé par les services techniques, les collectivités locales, les projets et les ONG. Le premier Comité vise non seulement la vulgarisation du modèle PDRD mais aussi la discussion des questions variées sur le développement rural, et aussi la soumission des mesures d'amélioration de ces questions aux autorités compétentes régionales.

2) Valorisation et actualisation de la liste des personnes ressources

Le souhait est que le personnel des services administratifs et des villageois déploient leurs compétences renforcées par le Projet et soient les acteurs centraux pour la vulgarisation du modèle PDRD. A cet effet, la liste du personnel formé avec indication technique de chaque individu a été établie comme références des ressources humaines et annexée aux Fiches techniques. Outre les personnes ressources enregistrées dans la liste, les services techniques ont d'autres personnes ressources dotées de techniques dans des domaines connexes. Quant à la population, des ressources humaines seront trouvées et formées au fur et à mesure de la vulgarisation du modèle. La liste doit être actualisée régulièrement.

(2) Renforcement de l'appui des vulgarisateurs à la population

Pour renforcer l'appui des vulgarisateurs à la population, il est important de mettre en place le système et le cadre permettant aux vulgarisateurs du niveau département et arrondissement de visiter des sites en temps voulu. Pour pérenniser les activités de terrain par les vulgarisateurs, outre le renforcement des capacités et la compréhension du modèle PDRD par chaque vulgarisateur, il est nécessaire de prendre des dispositifs relatifs à l'utilisation et à la mobilisation efficaces des frais de déplacement ainsi qu'au moyen de transport, de développer la motivation des vulgarisateurs aux activités d'appui à la population et, de mettre en place un partenariat avec des acteurs, comme la population. En s'appuyant sur cette réflexion, le Projet a réalisé les opérations.

(3) Promotion de la vulgarisation de techniques parmi les populations

La vulgarisation de techniques entre les habitants et les sites suppose deux approches dans le PDRD : la 1^{ère} approche consiste à mobiliser les populations de villages environnants du site, l'autre approche consiste à envoyer des personnes formées aux techniques sur les sites du Projet vers d'autres villages.

2.3.5 Intrants

(1) Simulation des intrants nécessaires à la réalisation du modèle PDRD

Les intrants de niveau moyen lors de l'introduction du modèle dans un site ont été estimés en tant qu'information nécessaire pour étudier la mise en œuvre du modèle PDRD.

Les intrants pour l'exécution du Projet se divisent en deux catégories : les frais nécessaires aux vulgarisateurs pour les aider à appuyer les populations, et les frais relatifs à la mise en œuvre du programme de développement communautaire. L'estimation du coût des intrants par la simulation se fait selon les conditions suivantes..

Localisation du site : à 25km de distance de Louga

Groupe ciblé : (5 villages dont 4 villages non raccordés)

Durée d'exécution : 1 an, l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau plan de développement communautaire fondé sur les besoins exprimés par la population

Activités : Gestion agricole (jardin potager, maison de démonstration), Élevage (élevage de poulets), Amélioration des conditions de vie (transformation du lait et de céréales)

1) Frais d'activités d'appui à la population

Les frais des activités d'appui à la population comprennent les frais divers occasionnés par les activités menées par les vulgarisateurs, à savoir les frais de transport et l'indemnité journalière. Les frais pendant les trois premiers mois sont estimés à 440.000 FCFA (environ 70.000 yen), et les frais pendant les neuf mois restants sont estimés à 850.000 FCFA (environ 140.000 yen).

En considérant les activités communautaires qui ont été menés par le Projet, les activités fréquemment menées dans les sites cibles ont été choisis pour mieux estimer les frais nécessaires variant en fonction du contenu des activités. Les frais d'apports extérieurs sont estimés à environ 1.000.000 FCFA (environ 170.000 yen), et ceux supportés par la population sont estimés à 180,000 FCFA (environ 30.000 yen).

Les frais total d'apport extérieurs sont estimés à 2.320.000 FCFA (environ 390.000 yen). (Voir le résultat global de l'estimation à la « Figure 2.1 iii »).

2.4 Contenu du modèle PDRD (Bilan)

2.4.1 Profil du modèle PDRD

La présentation exhaustive du modèle comprend des éléments divers à savoir, le Guide, les Fiches techniques, le processus de l'exécution d'activités, l'estimation du coût, etc. Une vue d'ensemble du modèle simplifié avec présentation de chacune des trois composants du modèle :

i) Figure conceptuelle du modèle; ii) Processus d'élaboration du modèle; iii) Intrants par site.

La Figure 2.1 présente ces trois composantes.

Les concepts de base du modèle PDRD indiqués dans la figure 2.1 sont les suivants :

[Modèle PDRD] Développement durable basé sur les activités autonomes de la population et l'utilisation rationnelle de l'eau

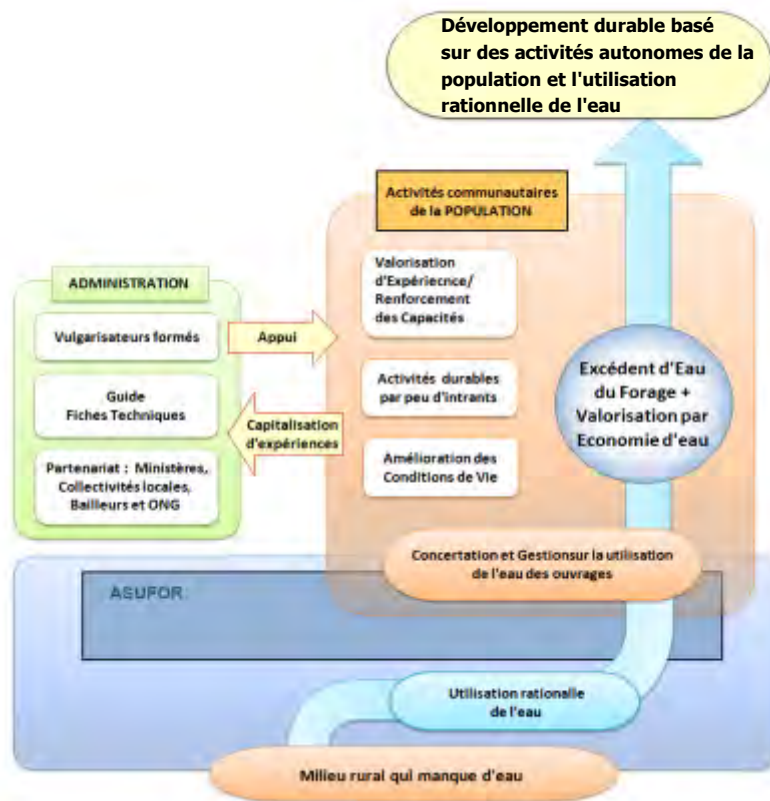
[Développement autonome communautaire] Il s'agit d'une réalisation continue des activités à l'initiative de la population et de ses structures locales avec (ou sans) l'appui de l'Administration.

[Portée du modèle de développement] Le modèle PDRD couvre des activités basées sur l'utilisation de l'eau, mais aussi sur des mesures préventives et des interventions en cas de panne des installations.

[Rôles des acteurs]

- Population: Ce sont les principaux acteurs du développement. Les leaders de la population doivent avoir les capacités de transférer les techniques acquises aux zones voisines. Les activités sont axées sur la production et l'amélioration de conditions de vie avec l'utilisation de peu d'intrants et l'économie d'eau.
- ASUFOR : Elle est chargée de la gestion de l'excédent d'eau potentiel qui est susceptible d'être exploité dans des activités communautaires. Le fonctionnement de l'ASUFOR est donc un préalable à l'application de ce modèle.
- Administration : Elle appuie les initiatives de développement de la population. À cet effet, il est nécessaire de procéder au renforcement de capacités des vulgarisateurs pour l'application (utilisation) des outils de développement (Guide et Fiches techniques) et pour la coordination et la collaboration avec d'autres structures chargées du développement rural.

i) Conception du modèle PDRD



ii) Processus de l'élaboration

Détermination du principal thème et des orientations	
Mise en place du partenariat et du cadre de concertation avec des structures concernées	
Implication au niveau central	
Vulgarisation sur le terrain	
1ère phase : Choix des sites	
1	Présélection
2	Enquêtes exploratoires et Sélection définitive
2ème phase : Mise en œuvre	
1	Prise de contact
2	Situation de référence
3	Estimation de l'excédent d'eau
4	Recensement des besoins et sélection des activités
5	Planification
6	Demande d'une autorisation d'utilisation de l'excédent d'eau
7	Délibération et autorisation
8	Planification des activités
9	Exécution des activités
3ème phase : Suivi évaluation	
1	Contrôle de l'utilisation d'eau
2	Supervision par les services techniques
3	Suivi des activités communautaires
4	Evaluation périodique des activités communautaires
5	Evaluation conjointe des interventions
Organisation des villageois	
Formation des ressources humaines	
Confection d'outils	

iii) Intrants nécessaires à la réalisation du modèle PDRD (exemple)

(A) Appui aux activités de la population 1 : Phase préparatoire 3 mois, Prix unitaire : FCFA				
Dépenses	Prix unitaire	Quantité	Total	Cotisation
Indemnités (vulgarisateurs)	10.000	26 fois	260.000	0
Transport (vulgarisateurs)	5.000	26 fois	130.000	0
Confection des documents	50.000	3 mois	150.000	0
Total			440.000	0
(B) Appui aux activités de la population 2 : Phase d'exécution 9 mois, Prix unitaire : FCFA				
Dépenses	Prix unitaire	Quantité	Total	Cotisation
Indemnités (vulgarisateurs)	10.000	39 fois	390.000	0
Transport (vulgarisateurs)	5.000	39 fois	195.000	0
Confection des documents	30.000	9 mois	270.000	0
Total			855.000	0
(C) Activités de développement communautaire Prix unitaire : FCFA				
Dépenses	Prix unitaire	Quantité	Total	Cotisation
Maison de démonstration (jardin potager + aviculture)	20.000	5 villages	100.000	50.000
Jardin potager	2.200	100 ménages	220.000	20.000
Élevage de poulets	20.000	5 ménages	100.000	50.000
Transformation du lait	57.000	5 villages	285.000	28.500
Transformation de céréales	64.000	5 villages	320.000	32.000
Total			1.025.000	180.500

Figure 2.1 Composantes du modèle PDRD

2.4.2 Particularités du modèle PDRD

Les particularités du modèle de l'approche PDRD sont indiquées ci-après. Après leur mise en œuvre, l'équipe du Projet soulignera les résultats du PDRD auprès des structures concernées du Sénégal et des bailleurs de fonds dans la phase de prolongation. Les particularités du modèle PDRD, qui sont différentes des autres projets de développement, peuvent se résumer ainsi :

1. Développement réalisable avec une disponibilité en eau limitée

Le modèle PDRD permet de réaliser des activités productrices viables dans les zones où les ressources en eau sont peu disponibles ou pendant la saison sèche, caractérisée par une absence quasi-totale de précipitations. Ce modèle a rendu possible la pérennisation du développement local en s'appuyant sur l'utilisation rationnelle de l'eau en région semi-aride où l'accès à l'eau est particulièrement difficile au Sénégal.

Le PDRD ne renonce pas au développement parce que les ressources manquent. Au contraire, le modèle PDRD transforme les circonstances défavorables en opportunité, la situation est d'autant plus difficile qu'elle est une source d'inspiration pour s'ouvrir à de nouvelles possibilités de développement. En effet, l'eau est une ressource précieuse dans les zones arides et les populations y accordent un intérêt particulier. Elles engagent activement des discussions sur le mode d'utilisation de l'eau et mènent les activités dans un esprit de solidarité en respectant les nouveaux règlements sur l'utilisation de l'eau.

Le modèle PDRD s'appréhende comme un modèle de développement viable, qui se réalise au moyen d'outils de développement facilement appréciables: le « Guide » qui rend possible l'utilisation à long terme de l'eau du forage par la communauté et les « Fiches techniques » qui présentent les activités de production avec peu d'eau et facile d'application.

2. Présentation de démarches opérationnelles pour un développement autonome

Le développement se réalise fondamentalement à l'initiative de la population. Les services administratifs, de leur côté, ont pour mission d'accorder un appui aux populations en stimulant leur volonté et leur autonomisation. Le PDRD observe strictement cette philosophie et, à cet effet il a présenté les démarches concrètes dans le « Guide ». Ce « Guide » a été élaboré au sortir de nombreuses discussions et expérimentations sur le terrain, en impliquant les acteurs de toutes les couches sociales engagés dans le développement local, à savoir les villageois, les vulgarisateurs et les décideurs politiques, pour qu'il « s'applique sur le terrain ».

D'autre part, le PDRD vise à développer les ressources humaines en impliquant différents acteurs, à travers les travaux de planification et d'exécution du développement communautaire, conformément au « Guide ». Il cherche à établir ou renforcer des relations humaines, tels que les liens entre le service administratif et la population. Par ce biais, chaque partie prenante impliquée dans le développement est capable d'assumer son rôle, et les fondements du développement rural durable sont établis.

Dans ce sens, le modèle PDRD est un modèle opérationnel pour le développement autonome rural durable.

Chapitre 3 Compte-rendu des activités menées dans la phase de prolongation

3.1 Activités liées à la gestion du Projet

3.1.1 Présentation et discussion des activités de la phase de prolongation, Organisation des réunions

(1) Élaboration du rapport de commencement et des axes d'intervention de la phase de prolongation

Les axes d'intervention et les approches concrètes de la phase de prolongation du PDRD sont finalisés, et le draft du rapport de commencement a été élaboré en s'appuyant sur les réalisations de la première phase et les résultats des discussions avec la JICA et les structures concernées notamment DAPS. Progressivement, et avec l'accord de la JICA et les structures homologues certaines activités ont été ajoutées (voir le plan d'opérations au 1^{er} chapitre).

Le plan d'activités de la phase de prolongation est présenté au cours du Comité conjoint de pilotage abordé plus loin dans ce rapport. Ledit plan ainsi que le rapport de commencement ont été approuvés par les personnes concernées par le Projet. Le rapport de commencement a été soumis à la JICA et aux structures concernées du Sénégal en fin juin 2011.

(2) Comité mixte de pilotage

Le Comité de pilotage durant la phase de prolongation a été tenu comme ci-dessous.

« La sixième session du Comité mixte de Pilotage »

Date et lieu : le 15 juin 2011 à la salle de réunion de la DAPS à Dakar

Participants :

Conseiller technique du Ministère de l'Agriculture (président), Direction de l'Entretien et de la Maintenance (DEM), Bureau de la JICA, DAPS, DRDR de Louga, Ministère de l'Élevage, Ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Élémentaire, du moyen secondaire et des Langues nationales, Ministère de la Santé et de prévention, ANCAR, Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA), experts et homologues du projet (C/P)

Ordre du jour :

- i) Ouverture et allocution par Directeur de la DAPS, Allocution du Chef du bureau de la JICA
- ii) Présentation de l'objectif de la phase de prolongation et du plan d'opération
- iii) Rapport des séminaires régionaux de vulgarisation du modèle PDRD
- iv) Échanges, Questions et réponses

(3) Comité d'exécution

Le Comité d'exécution tenu durant la phase de prolongation s'est déroulé comme ci-dessous.

« La neuvième réunion du Comité d'Exécution »

Date et lieu : le 21 juin 2011 à la salle de conférence du Conseil Régional de Louga

Participants :

Adjoint au Gouverneur de Louga, chargé du développement (président), Bureau de la JICA, DAPS, DRDR de Louga et de Thiès, SDDR, Bureau du Conseil Régional, ARD, IA de Louga, École de Formation des Instituteurs, DRH, BPF de Linguère, IRSV, Postes vétérinaires, ARADL, IREF, Direction de la Planification, PCR, l'ANCAR de Louga et de Thiès, INP, Service Régional de l'Hygiène, SOS Sahel, FAPAL, ASPRODEB, ASUFOR, experts, homologues et staff du Projet

Ordre du jour :

- i) Allocution du représentant de la DAPS et du bureau de la JICA
- ii) Présentation de l'objectif de la phase de prolongation et du plan d'activités
- iii) Échanges, Question et réponse

3.1.2 Organisation des séminaires du Projet

(1) Séminaire sur le « Partage des expériences de la JICA dans le domaine du développement rural – L'Approche Projet de Développement Rural Durable »

Ce séminaire de promotion du Projet a été nommé « Partage des expériences de la JICA dans le domaine du développement rural – L'Approche Projet de Développement Rural Durable » et organisé le 12 juillet 2011 à Dakar. Les objectifs de ce séminaire étaient d'obtenir l'adhésion des autres partenaires au développement en vue d'une future collaboration pour faciliter la promotion de la vulgarisation de cette approche.

Dans ce séminaire, la méthode de développement appelée « Approche du PDRD » a été présentée avec un accent particulier sur son applicabilité par des organisations autres que le PDRD.

Date et lieu : le 17 juillet 2011 à l'Hôtel Pullman TERANGA, Dakar

Participants :

Bailleur/Projet : USAID, CTB, AECID, UNDP, FAO, WFP, EU, ANREVA, ARTGOLD/UNDP, USAID/PEPAM, USAID/ Yaajeendé, BRVAFOR

ONG :: FONGS, CNCR, ROPPA, CONGAD, FAPS, ANCR

Ministère d'Agriculture et la structure concernée : Secrétaire Générale, Conseiller Technique, Direction horticulture, DPV, DAPS, DRDR Louga/Saint-Louis/Thiès/Kaolack/Diourbel, ANCAR

Autre Ministères concernés : Direction de l'Elevage, Ministère d'Education DADL / MD. CL, CLM, Conseil National de la Sécurité Alimentaire

Structures japonaises : Ambassade du Japon / JICA / Sénégal

Service concernés de Louga (y compris des homologues du PDRD):

Conseil régional, ARD, DHR, SDDR/Linguère, DRADL, EFI, Membres de GPF des sites ciblés

PDRD : Experts Japonais, Staffs, Animateur

Journaliste : RTS, Manoore FM, RDV, Agropasteur, Populaire, Espace, etc.

Ordre du jour :

- i) Allocution de la Secrétaire Générale du MA et du représentant de l'Ambassade du Japon
- ii) Présentation sur l'approche PDRD
- iii) Échanges, Question et réponse

(2) Séminaires finaux

Un séminaire final pour la phase de prolongation a eu lieu à Louga et un autre à Dakar en janvier et février 2012 et les organismes sénégalais et les bailleurs de fonds, etc. y ont été invités. Les buts du séminaire ont été déterminés comme suit en concertation avec les structures homologues et la JICA.

- Informer largement sur les résultats de la phase de prolongation du Projet, la réalisation des activités basées sur les résultats du monitoring notamment.
- Donner aux intéressés un compte-rendu sommaire de l'évaluation finale.
- Attirer l'attention des services locaux concernés du Sénégal, les collectivités locales et autres bailleurs et projets sur le modèle PDRD.

1) Organisation du séminaire final à Louga

« Séminaire final à Louga »

Date et lieu : le 16 janvier 2012 à la salle de conférence du Conseil Régional de Louga

Participants :

Organisateur : Adjoint au Gouverneur de Louga (président), JICA, Conseil Régional

Membre du comité d'exécution : DAPS, DRDR de Louga, ARD, DRH, SRADL, IRSV/poste vétérinaire, IA, EFI, IREF, Service de planification, service hygiène, ANCAR Louga, ASUFOR

Membres du Comité de réflexion : SRDC, ANCAR Thiès, INP, SOS Sahel

Autres : Représentants des sites du Projet, JOCV

Présentateurs de Thiamène : CR de Thiamène, président de l'ASUFOR, représentante de GPF

PDRD : Experts Japonais, Staffs

Journaliste : RTS Radio Louga, RFM

AGENDA

Sujets	Chargés/présentateurs
♦ Ouverture	Représentant du Gouverneur
♦ Discours	JICA, DRDR, DAPS, Conseil Régional et Représentant du gouverneur
♦ Présentation	
- Généralités de la phase de prolongation	Chef du Projet
- Compte-rendu des activités	Homologue (SDDR Louga)
- Compte-rendu des résultats de l'évaluation finale	Membre Comité d'évaluation finale (DAPS)
- Collaboration avec communauté rural	Conseil Rural, ASUFOR, GPF, Membres du Comité de réflexion (INP)
♦ Discussions	Participants
♦ Conclusion et clôture	Président

A la discussion, les populations et les membres du Comité de réflexion ont présenté le volonté de continuation de leurs activités après la fin du projet. Les paroles principales des participants sont ci-dessous.

- Ce projet a réussi à fédérer les différents partenaires dans un seul cadre.
- le PDRD est la preuve que le développement ne nécessite pas forcément de gros moyens.
- Le Projet a bien joué son rôle en leur apprenant de bonnes techniques et en renforçant l'entente entre les populations elles-mêmes, d'une part, et entre les populations et les services techniques, d'autre part.
- L'initiative du Conseil Régional de Louga est appréciable, et il est souhaitable que les autres collectivités locales fassent de même.
- La formation et l'acquisition de techniques restent le plus important (économie d'eau, techniques de transformation, etc.).
- Pour assurer la durabilité, il est recommandé d'impliquer les autorités administratives et politiques et souhaitable que les services techniques soient dotés de moyens adéquats pour faire le suivi du projet.
- (Question) si le Comité de Réflexion pouvait travailler à la mobilisation de fonds et à l'élaboration d'un plan d'action pour assurer sa continuité.
- Une représentante de Garky Diaw a demandé de l'aide par rapport au problème de salinité de leur site.

Le PDRD et les concernés ont répondu aux questions des participants comme suit :

- Le Comité de réflexion du développement communautaire prévoit l'organisation du séminaire final en février pour discuter de la poursuite des activités et du plan d'opération (Chef du Projet).
- Concernant l'agriculture à Garky Diaw, on envisage d'étudier la mise en place de variétés résistantes au sol salé, en collaboration avec l'ISRA (DRDR).
- Les collectivités locales sont incontournables pour la mobilisation des fonds et la pérennisation dans les questions de développement. C'est pourquoi il conseillait d'impliquer autant que possible les communautés rurales. (Conseil Régional)

2) Organisation du séminaire final à Dakar

« Séminaire final à Dakar »

Date et lieu : le 02 février 2012 à la salle de conférence du Café de Rome à Dakar

Participants :

Organisateur : Secrétaire Générale, Conseil Technique de MA, Ambassade du JAPON, JICA

Bailleur / Projet : FAO, USAID

Ministère et la structure gouvernemental : DEM, Direction de l'Elevage, Ministère chargée de l'Enseignement élémentaire, DADL / MD. CL, CLM, Conseil National de la Sécurité Alimentaire
Direction horticulture, DPV, DAPS, DRDR Louga/Saint-Louis/Thiès/Kaolack/Diourbel, ANCAR

ONG : CNCR, FAPS, ANCR

Concernant de Louga/Thiamène : Conseil régional, CR de Thiamène, président de l'ASUFOR, représentante de GPF

PDRD : Experts Japonais, Staffs

Journaliste : RTS, APS, Walf Quotidien, Sud Quotidien, Agropasteur

L'agenda de ce séminaire est la même que celle du séminaire à Louga. Les essentiels de la discussion menée sont ci-dessous.

Nom et sa poste	Contenu de parole
M Masse NIANG, DEM	L'utilisation rationnelle de l'eau que le PDRD a appliquée donne lieu à l'optimisme, car avec une surexploitation, les risques d'endommagement de l'équipement ou de l'infrastructure surviennent facilement. La duplication de la technologie dans d'autres zones du Sénégal est une bonne chose, et son ministère est prêt à continuer d'accompagner la mise en œuvre. Il en a profité pour informer que la DEM a reçu de la JICA mille quatre cent exemplaires du Guide de Développement Communautaire à distribuer aux ASUFOR. Il faut faire un bilan de l'exploitation des forages.
M.Pape Diadi SECK, Direction de la Coopération Economique et Financière	L'évaluation repose sur des chiffres, ceci la rendant plus parlant. Pour l'impact aussi, il a pensé qu'il devait par domaine et que c'était très tôt d'en parler, un délai de deux ans au moins étant nécessaire pour cela. La contrepartie sénégalaise en cas de deuxième phase, c'était un aspect budgétaire et que, le moment opportun, le Ministère des Finances allait stabiliser la quote-part de l'Etat sénégalais.
Dr Ibrahima NIANG, Ministère de l'Elevage	La volonté du Ministère de l'Elevage d'accompagner la phase de pérennisation du projet, et, éventuellement sa deuxième phase. L'utilisation d'indicateurs pour mesurer les impacts et la détermination de critère pour apprécier l'efficacité.
M. Adama FAYE, Ministère de l'Education	Un projet du Ministère de l'Agriculture associe le secteur de l'éducation. Cela prouve à ses yeux la nécessité d'une synergie entre les différentes actions de l'Etat. La cadre de l'évaluation soit partagée, de même que ses critères. Un délai de trois ans à cinq est nécessaire pour apprécier l'impact. Je suggère d'intensifier les activités environnementales à l'école (jardinage, etc.).
M. Magaye DIOP, DADL	Une étude d'impact était trop prématurée. De même, il est nécessaire de se baser sur des indicateurs pour faire une évaluation.
M. Amadou Moustapha MBAYE, Direction Nationale de l'ANCAR	Il a magnifié la collaboration à Louga entre son agence, le PDRD et la DRDR. Il apprécie la formation des Conseils Agricoles et Ruraux (CAR). L'ANCAR était ouverte pour continuer ce genre de collaboration dans le cadre de la vulgarisation du projet. Pour ce qui est du cadre de concertation, ce type de structure existait déjà avec le PSAOP (Projet des Services Agricoles et des Organisations de Producteurs). Les décentraliser en créant des cadres locaux et d'y intégrer les bénéficiaires.
Mme Aminata MBODJ, Programme NESA	Elle avait des convergences avec le Programme NESA dans les volets nutrition et sécurité alimentaire, la maîtrise de l'eau étant fondamentale pour la sécurité alimentaire et celle-ci importante pour une bonne nutrition. C'est pourquoi je recommande que l'Approche PDRD soit davantage promu à travers les médias et qu'elle soit partagée avec tous les ministères concernés.
M. Marius DIA, CNCR	La mieux évaluation est de raisonner en termes d'amélioration générale des conditions de vie des populations, de l'amélioration de la qualité de leur alimentation, etc. J'apprécie la Note de Service du Ministère de l'Agriculture, mais cela ne suffisait pas. Il fallait doter les DRDR des moyens nécessaires à cela.

M. Ndiadio GAYE, Conseil Régional de Louga	Le Conseil régional a engagé d'accompagner la mise en œuvre de l'Approche PDRD, informant au passage qu'un budget avait inscrit pour les trois sites que le Conseil Régional avait sélectionnés. Le conseil approuvait et soutenait la démarche du projet.
M. Bakary SOUMARE, Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales	Les recommandations issues de l'évaluation de la première phase demandaient de consolider les acquis et de combler les faiblesses. Il fallait plutôt se focaliser sur les premiers sites pour parachever le modèle. Le Cadre de concertation du projet était très limité.
M. Shigeru INOUE, chef du PDRD	Les indicateurs figuraient bien dans les rapports de suivi et d'évaluation du projet ; l'évolution de la consommation d'eau était également incluse dans ces rapports. Quant à l'élargissement de Comité de Réflexion aux bénéficiaires, on a constaté que la petite unité est très efficace. Le projet partage des informations aux bénéficiaires au Comité d'Exécution.
M. Modou Fatma MBOU, Chef du SDDR de Louga, Homologue du Projet	Les indicateurs, de même que les critères d'évaluation étaient contenus dans les différents rapports du projet. De plus, le travail sur le terrain se fait suite à une planification avec les populations. Le Comité de Réflexion était un cadre qui a permis de se rencontrer et d'échanger sur la marche du projet, d'aider à la prise de décision et de réaliser quelques actions concrètes. Pour la promotion du projet, toutes les activités étaient réalisées en collaboration avec les différents acteurs. Les outils ont été partagés avec les partenaires. Les rencontres du projet ont rassemblé tout le monde.
Mme Rika ATOBE, JICA	Une précision que l'évaluation traitée par M. PENE concernait uniquement la phase de prolongation. Une première évaluation avait été faite pendant la première phase et les résultats sont disponibles dans les rapports du projet.
M. Oumar MBENGUE, DRDR de Louga	La question de sa décentralisation du comité de réflexion était à l'étude. Cela était indispensable, vu que le travail se faisait à la base et que le comité ni les services techniques régionaux n'avaient les moyens de toujours descendre sur le terrain. Des questions de ce genre seront traduites dans un plan d'action que les membres du comité étaient en train d'élaborer.

3.1.3 Suivi des activités de la phase de prolongation et ses résultats

L'étude de suivi a été menée entre octobre et décembre 2011 en vue d'évaluer le niveau d'atteinte des réalisations avec des homologues dans la phase de la prolongation et d'exécuter l'évaluation interne. Une vue d'ensemble du suivi est présentée ci-après (voir l'annexe6).

[Objectifs du suivi]

- Mesurer les niveaux d'achèvement dans la phase de prolongation
- Déterminer les problèmes et les leçons tirés de la vulgarisation du Modèle PDRD

[Méthode de suivi]

Le suivi de la matrice de base du suivi, portant sur l'atteinte des résultats et de l'objectif, le processus et la durabilité (voir l'annexe 6), a été réalisé avec les méthodes ci-dessous :

- 1) Discussion du groupe focal dans les sites cibles du Projet
- 2) Questionnaire aux vulgarisateurs ;
- 3) Questionnaire aux leaders de la population ;
- 4) Questionnaire aux leaders organisationnels dans les nouveaux sites de la phase de prolongation (examen du niveau de compréhension des leaders organisationnels) ;
- 5) Interviews individuelles (ANCAR, principaux homologues, etc.)
- 6) Compilation des documents existants ;
- 7) Atelier d'évaluation.

[Préparation du suivi et processus d'exécution]

- Octobre 2011 Établissement du Cadre de suivi, projet de plan d'exécution, concertation avec le bureau de la JICA
- Novembre 2011 Préparation des outils (questionnaires, guide de l'interview du groupe focal, etc., partage de ces outils avec les homologues
- Décembre 2011 Distribution et collecte des questionnaires divers
 Examen du niveau de compréhension
 Compilation des documents existants
 Arrangement, analyse et partages des résultats du suivi
 Atelier d'évaluation (pendant le comité de réflexion sur le développement communautaire)

Les résultats du Suivi sont présentés en annexe et ont servi à l'Évaluation conjointe des activités de la phase de prolongation, exécuté en début janvier 2012. Leurs contenu sont indiqués ci-après.

3.1.4 Évaluation finale de la phase de prolongation / Organisation du Comité mixte d'évaluation

L'étude pour l'évaluation finale de la phase de prolongation a été organisée du 3 au 6 janvier 2012. Un Compte rendu de discussion a été signé par le Comité mixte de l'étude d'évaluation composé des deux parties représentées par l'autorité sénégalaise et la mission de l'équipe japonaise le 6 janvier. Les experts du projet ont participé à la visite des structures concernées et à l'observation de sites. L'aperçu de l'étude et l'essentiel de résultats se présentent comme suit.

(1) Généralité de l'évaluation

1) Objectifs

Les objectifs de l'évaluation sont comme suit :

i) Evaluation des activités :

- Vérifier, suivant les recommandations lors de l'évaluation finale, l'état d'achèvement des activités de coopération exécutées pendant la phase de prolongation et en faire l'évaluation ;
- Récapituler la problématique à traiter avant la fin de la phase de prolongation avec la partie sénégalaise, et extraire des recommandations qui les incitent à des actions durables après l'achèvement du Projet et les leçons qui peuvent être utiles aux futurs démarches du Sénégal et aux projets similaires de la JICA.

ii) Examen de la phase 2

- Examiner les orientations de la coopération par la mission concernant la requête de la phase 2 qui a été formulée.

2) Équipe japonaise d'étude d'évaluation

M. Kazunao SHIBATA	Chef de Mission
M. Kazuhito SUGA	Chargé de l'évaluation
Mme Rika ATOBE	Chargée de la planification et de la coordination
Mlle Marina BAMBARA	Chargée de programme
Mme Keiko TSUTSUMI	Interprète

3) Equipe sénégalaise d'évaluation

M. Gorgui Djibril DIALLO	Directeur / DAPS, MA
M. Sadibou PENE	DAPS, MA
M. Moustapha NIANG	DAPS, MA
M. Oumar MBENGUE	DRDR de Louga, MA
M. Mass NIANG	DEM, MHCH

4) Calendrier de la mission

Date	Activités	Lieu
3 janvier 2012	- Visite à la JICA, DAPS, au SG/MA - DRDR Louga	Dakar Louga
4 janvier	- Visite des sites	Mbéyène Négué, Thiamène, Garky Diaw
5 janvier	- Bureau du Conseil régional - Visite d'un site - Réunion de l'équipe japonaise	Salle de conférence du Conseil régional Ndate Bélakhor Bureau de la JICA à Dakar
6 janvier	- Comité mixte de l'évaluation - Signature - Compte rendu à l'Ambassade du Japon	Salle de réunion de la DAPS <i>Idem</i> Ambassade du Japon à Dakar

La généralité des résultats mentionnée au compte rendu de l'évaluation finale est ci-dessous. Le niveau de réalisation des résultats attendus et de l'objectif est abordé en détail dans le chapitre 3.6.1.

Tableau 3.1 Résumé des résultats de l'évaluation finale de la phase de prolongation

Sujets	Évaluation	Raisons de l'évaluation
◆ Situation de la réalisation		
Résultat 1	réalisé	Au niveau des services techniques ; les capacités de vulgarisateurs ont été suffisamment renforcées. En plus, la collaboration étroite entre les services techniques et les sites est assurée. Ressources humaines locales ; le potentiel de leaders identifiés dans la première phase n'a pas été assez valorisé. Néanmoins, le projet a facilité l'émergence de nouveaux leaders naturels.
Résultat 2	presque réalisé d'ici la fin du Projet	« Guide » : Les suivis de la base du Guide ne sera pas terminés, mais les informations nécessaires seront complétées avant la fin du Projet sous la forme de l' « outil d'analyse et de prescription », et « contraintes et solutions ». « Fiches Techniques » ; Six nouvelles thématiques ont été ajoutées, on espère les rendre plus globale avec l'ajout d'autres techniques profitables.
Résultat 3	en voie d'être réalisé	Le Conseil Régional est en train de faire les démarches pour budgétiser les activités du PDRD pour l'année 2012. Depuis sa mise en place, le comité de réflexion a organisé 10 réunions. Une des collectivités locales et la DRDR ont alloué un budget pour les activités sur les sites. La DRDR a signé un protocole avec le PVM, le NESA et cette approche a été exécutée par d'autres bailleurs de fonds. En outre, la note de service sur l'approche PDRD a circulée au niveau des services concernés
Objectif du Projet	l'Objectif du Projet a une forte chance d'être réalisé avant la fin du Projet.	Les résultats 1 et 3 seront réalisés. Concernant le résultat 2, bien qu'il soit impossible d'expérimenter tous les processus du Guide, il est prévu de compléter les informations nécessaires.
◆ Evaluation par rapport aux 5 critères d'évaluation		
Pertinence	Forte	La contrainte de l'utilisation des ressources en eau constitue un problème fondamental lorsque l'on travaille pour développer et soutenir les milieux ruraux dans la région semi-aride du Sénégal. Dans ce contexte, l'approche de développement rural durable avec l'excédent d'eau et les différentes techniques du PDRD peuvent contribuer à la mise en œuvre de la politique de l'État, de la Région et de la Communauté Rurale (CR).
Efficacité	Elevée	L'objectif du Projet a une forte chance d'être atteint d'ici la fin de la phase de prolongation. Pour atteindre l'objectif du projet, on juge nécessaire tous les 3 résultats attendus qui ont été planifiés conformément à cet objectif.
Efficiences	Relativement grande	Les ressources du Projet tels que le personnel et les moyens ont été mises en œuvre comme planifié. Il faut prendre les mesures pour les résultats qui ne sont pas complètement réalisés pour la durée restante du Projet. Il est nécessaire de poursuivre l'expérimentation et de faire les suivis de l'utilisation de l'excédent d'eau.

Impacts	Grands	L'objectif global a une forte chance d'être réalisé. En plus du développement des activités avec l'approche PDRD dans les autres villages à travers le partenariat avec le Projet Villages du Millénaire (PVM) et le Programme Nutrition Enfance Sécurité Alimentaire (NESA), le Conseil Régional est en cours de préparatif pour intégrer l'approche PDRD sur les 3 sites. La promotion de la mise en œuvre de ces activités est prévue pour la période restante du Projet. La vulgarisation de l'approche PDRD est maintenant possible non seulement dans la région de Louga, mais aussi dans d'autres régions, à travers la circulaire sur l'approche PDRD le Ministre de l'Agriculture et la visite au Projet d'autres pays.
Durabilité	Relativement forte	Le Ministre de l'Agriculture et les structures au niveau régional ont notifié l'efficacité de l'approche PDRD et des inscriptions budgétaires par ces organisations sont prévues. Sur le plan organisationnel, le Comité de Réflexion sur le Développement Communautaire, qui a été mis en place, va être officialisé. Au niveau de certains sites, on constate que des techniques d'irrigation consommatrices d'eau persistent. En dehors des productions végétales, d'autres activités nécessitant peu d'eau pourraient être initiées et acceptées par la population.

Les recommandations énoncées par le Comité sont les points suivants.

- i) Concernant le résultat 2 (Amélioration de la pertinence du Guide et des Fiches Techniques), il est nécessaire de compléter l'« outil d'analyse et de prescription » et les « contraintes et solutions » qui reflètent les leçons apprises sur le site d'expérimentation (contremesure sur le site où il y a un problème de qualité d'eau comme Garky Diaw). Il est souhaitable d'examiner les mesures à prendre contre les difficultés de l'organisation de l'habitation dans les sites où il y a des villages éloignés comme Ndate Bélakhore et les intégrer dans les « contraintes et solutions »
- ii) Pour mettre en évidence les résultats de l'approche PDRD, il est préférable de faire le bilan des résultats du suivi de la situation de l'utilisation de l'excédent d'eau avant la fin du Projet comme mentionné dans la rubrique de l'efficacité. Par ailleurs, pour les sites où tous les processus ne sont pas encore examinés, la mise en œuvre du suivi s'impose.
- iii) Le suivi des activités de la population sur chaque site est indispensable même après la fin du Projet. Il est préférable que le Ministère de l'Agriculture positionne ce suivi comme les tâches quotidiennes de la DRDR et de ce fait inscrive le budget nécessaire.
- iv) Etant donné que non seulement le comité de réflexion de développement communautaire est indispensable pour le suivi des activités de chaque site du Projet et l'introduction de l'approche PDRD sur les sites choisis par le Conseil Régional, mais aussi qu'elle est profitable pour la promotion de développement rural dans la région de Louga, il est souhaitable d'officialiser ce comité par un arrêté du Gouverneur de la région et de continuer d'organiser les réunions.

- v) Eu égard à la flexibilité du modèle PDRD en fonction des circonstances, il est désormais retenu de parler de l'« approche » PDRD.
- vi) L'approche PDRD ayant été recommandée aux services concernés dans tout Sénégal par la note de service du Ministre de l'Agriculture datée du 19 décembre 2011, le Gouvernement du Sénégal a officiellement reconnu la performance de l'approche, marquant ainsi son engagement à assurer la continuité des activités existantes. En tenant compte de l'applicabilité de l'approche PDRD qui a été réfléchié durant la période de prolongation, il y a un grand potentiel et la signification de l'application de cette approche dans les zones rurales des régions centrales et nord du Sénégal où l'accès à l'eau est limité. Il semble que la phase 2 du Projet PDRD demandé par le gouvernement du Sénégal a une grande pertinence. Lorsque la phase 2 sera exécutée, il est nécessaire de faire la coordination nécessaire au préalable avec le Ministère de l'Economie et des Finances afin d'assurer le budget de contrepartie de la partie sénégalaise.

En répondant aux recommandations précitées, le Projet s'est engagé à la résolution et au suivi pour faire face aux problèmes évoqués dans les points i) et ii) et, aussi a fait de différentes démarches pour tenir régulièrement un Comité de réflexion du développement communautaire dans le point iv).

3.2 Renforcement des capacités des personnes ressources et Etude sur l'augmentation de l'effectif des vulgarisateurs

3.2.1 Renforcement des capacités des vulgarisateurs

(1) Orientation

Dans la Phase de prolongation, le Projet poursuit les visites de terrain accompagné, autant que possible par des Vulgarisateurs. Il s'attèle à leur transférer les techniques, les savoir-faire liés à l'organisation et, l'appui au programme à travers l'OJT. Le Projet étudie un dispositif de mobilisation de certains Vulgarisateurs afin de leur permettre de faire l'état des lieux des nouveaux sites et de recenser les besoins de la population en matière de développement communautaire, dans les activités de la Phase de prolongation. Avec ce dispositif, les Vulgarisateurs s'occupent quotidiennement des tâches d'appui au « développement communautaire basé sur l'initiative de la population ».

Les Projets représentent souvent les conditions et les intentions de Bailleurs de fonds. La population de son côté y adhère souvent pour maximiser les investissements dont elle est bénéficiaire. Le Projet tente ainsi de renforcer l'appui réalisable et durable du service administratif au sein duquel le rôle de recensement des besoins de la population et leur intégration dans les programmes de développement, a été assigné au vulgarisateur comme tâche ordinaire.

(2) Mise en œuvre et résultat

Le Projet a demandé aux vulgarisateurs du SDDR (Service Départemental du Développement Rural), structure déconcentrée du Ministère de l'Agriculture et organisme

homologue du Projet, de s'engager dans les initiatives suivantes concernant la mise en place du Modèle PDRD et le recensement des besoins de la population :

- i) Elaboration d'une Liste des sites candidats pour un développement communautaire basé sur les besoins de la population ;
- ii) Elaboration de l'état des lieux des sites ;
- iii) Recensement des besoins de la population ;
- iv) Elaboration du projet du Plan de développement.

Parmi les 3 SDDR de la Région de Louga, le SDDR de Kébémér a rendu un rapport sur la mise en œuvre du dispositif précité. Dans le site de Khalmbane dans le Département de Kébémér, un vulgarisateur a réalisé « l'enquête de base du site ASUFOR » ainsi que le « plan de développement » en utilisant l'approche du PDRD. Le Projet y confirme leur attitude positive dans le travail de soutien des activités en collaboration avec des villageois. Il reste à étudier la méthode et le procédé de collecte des informations ainsi que la méthode de concertation avec la population (Voir l'étude de cas d'un vulgarisateur de Kébémér présentée dans le chapitre 3.4.4).

En outre, 6 acteurs du Projet, y compris quelques homologues, ont participé à la formation au Japon de la fin de la première phase jusqu'à la phase de prolongation (voir la liste en Annexe 7).

3.2.2 Renforcement des capacités de la population

(1) Orientation

Les leaders organisationnels formés dans la première phase occupent une place importante en tant que force motrice tant dans la société que dans les activités, en intervenant comme leader des groupements d'activités. Le Projet envoie des leaders de population très compétents dans d'autres zones comme formateur, pour capitaliser leurs expériences et en faire les ressources humaines compétentes dans une aire plus élargie. L'encouragement d'échanges entre les sites à l'occasion du séminaire, notamment, peut aider à renforcer davantage les capacités des personnes de qualité.

En outre, des leaders des populations ont été formés dans les 2 nouveaux sites de la phase de prolongation.

(2) Mise en œuvre et résultats

Les sessions de formation technique dispensées au profit des populations des sites ciblés sont ci-dessous.

Tableau 3.2 Exécution des formations techniques

Sujets de formation	Localisation	Date	Participants
Transformation du lait	Nguith	26.07.2011	4 membres de(s) GPF 2 délégué(e)s de l'ASUFOR
Culture maraîchère	Nguène Sarr	11.08.2011	membres de(s) GPF, président de l'ASUFOR
Culture maraîchère	Mbéyène Négué	12.08.2011	membres de(s) GPF
Culture maraîchère	Thiamène	13.08.2011	membres de(s) GPF
Voyage à Dakar pour l'approvisionnement en matériels de transformation du lait	Nguith	14 et 15.09.2011	2 présidentes de GPF
Planification de culture	Nguène Sarr	21.09.2011	25 membres de(s) GPF
Maison de démonstration, jardin potager	Mbéyène Négué	22.09.2011	10 membres de(s) GPF
Utilisation de champ collectif	Ndatte Bélakhor	23.09.2011	membres des GPF et 2 leaders techniques
Culture maraîchère	Thiamène	24.09.2011	Leader (président) de GPF, Bureau de l'ASUFOR, représentantes de CR, etc.
Confection du Foyer amélioré	Garky Diaw	26.09.2011	20 membres de GPF, 2 JOCV

Source : Rapports du suivi, PDRD

Le tableau suivant montre la valorisation réalisée auprès des leaders des populations formés dans la phase 1 et celle de prolongation, comme formateur des activités du PDRD dans d'autres sites.

Tableau 3.3 Valorisation réalisée auprès des leaders de la population par le Projet

Nom	Formation	Direction	Site	Période
Ndombé SEYE	Transformation du lait	Transformation du lait	Nguith	26.7.2011
Serigne DIA	Leaders organisationnels	Partage d'expérience des activités des leaders organisationnels	Thiamène	2 et 3 .8.2011
Madieng TOP	Développement communautaire/ Leaders organisationnels (MVP)	Partage d'expérience de valorisation de l'excédent de l'eau et du développement communautaire à Thiamène	Léona	15-17.12.2011

Sources : Rapport du Suivi, PDRD

Le Projet a permis d'évaluer et de déterminer le domaine d'intervention le mieux maîtrisé par site et d'envoyer un leader à d'autres sites comme formateur technique, pour montrer un cas avec des expériences afin de faciliter le lancement de leurs propres initiatives.

Le site de Thiamène situé à 8km de Moukh Moukh, a formé une fédération avec l'ASUFOR de Moukh Moukh et autres. Ce site a exprimé à la JICA une forte demande dans le développement communautaire comme dans le site de Moukh Moukh. Avec le lancement de la phase de prolongation, le village de Thiamène a été retenu comme nouveau site du PDRD et a entamé des activités. Les activités dans ce site se focaliseront sur « l'expérimentation du partenariat avec la communauté rurale », « l'expérimentation du modèle PDRD en s'appuyant

sur les besoins des habitants » et « l'utilisation de personnes ressources formées dans la première phase ».

A titre d'exemple, un ancien représentant de l'ASUFOR du site avancé de Moukh Moukh a été envoyé à Thiamène pour dispenser une formation en développement communautaire et organisation de population. Autre exemple, un leader d'un groupement de Moukh Moukh a été envoyé au site de Nguith en tant que formateur en transformation du lait frais. Jusqu'à présent, les sites demandeurs ont évalué positivement cette initiative et trouvent que « l'explication est très compréhensible parce qu'on est dans le même contexte et dans le même milieu de vie ». Le formateur de son côté, révèle que « j'ai reconfirmé mes compétences, je me suis senti utile, cela a renforcé la confiance que j'ai en moi. »

Cinq leaders organisationnels ou techniques de Mbéyène Négué, Moukh Moukh et Ndate Bélakhore, ont participé au séminaire de présentation du développement communautaire organisé par la JICA en juillet 2011 à Dakar. Ils ont eu l'occasion d'exposer chacun leurs initiatives à de nombreux Bailleurs de fonds et aux personnes concernées du Gouvernement. Ils ont eu l'occasion de divulguer leur initiation technique. Une partie de leur exposé a été diffusée à la télévision. Tout cela a considérablement contribué à motiver chaque leader, groupement et site, à entreprendre des activités. Dès lors, les femmes commencent à s'exprimer librement devant les hommes, ce qui était difficile à imaginer avant l'organisation du séminaire. En effet, les femmes, non seulement les leaders de femmes, mais aussi tous les autres membres du groupement, participent plus aux activités et s'expriment plus qu'avant.

Dans les sites de Thiamène et de Nguène Sarr, deux sites ayant démarré les activités pendant la phase de prolongation, le renforcement des nouvelles ressources humaines a été effectué. Cette formation a permis l'amélioration technique et le développement de la conscience de leader organisationnel auprès des ASUFOR et des leaders des groupements de femmes. La section suivante présente les formations réalisées au cours de la phase de prolongation.

Tableau 3.4 Réalisation de renforcement des nouvelles ressources humaines

Titre des formations	Site	Période	Participants
Développement communautaire	Thiamène	6-7. 7.2011	ASUFOR, 12 habitants
Leaders organisationnels	Thiamène	2-3.8.2011	ASUFOR, CR, 26 habitants
Leaders organisationnels	Nguène Sarr	9-10.8.2011	ASUFOR, 14 habitants
Développement communautaire	Nguène Sarr	13-14.9.2011	ASUFOR, 12 habitants

Sources : Rapport du Suivi, PDRD

L'enquête par échantillon menée au cours de l'étude du monitoring a fait ressortir que les personnes ressources reconnues comme « formées » représentent respectivement 40% et 50% dans les deux sites de Thiamène et de Nguène Sarr. Ces résultats sont légèrement inférieurs à ceux obtenus dans l'étude relative au niveau de formation des leaders organisationnels dans la première phase. Il faut tenir compte de ce que la phase de prolongation est très courte pour consolider les techniques et les connaissances acquises à travers l'OJT après la formation.

(3) Organisation des séminaires de (partage des expériences) destinés aux leaders des populations

Les objectifs du séminaire se présentent comme suit:

- i) Renforcer réciproquement les capacités des leaders villageois, par le partage, entre les leaders villageois du site et ceux d'autre site, des expériences et du savoir-faire tiré jusqu'à présent des activités.
- ii) Promouvoir le partenariat entre les leaders villageois, par la création d'opportunités pour réunir tous les leaders des sites.

De plus, afin de viser le développement des relations entre les leaders villageois et les vulgarisateurs (services administratifs) comme élément auxiliaire, le Projet a invité les intéressés engagés pleinement dans les activités du PDRD comme facilitateurs issus de la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA), l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV), la Division Régionale de l'Hydraulique (DRH), la Service Régional de l'Appui au Développement Local (SRADL) et les vulgarisateurs de l'ANCAR.

Lors des travaux de groupe du premier jour, le Projet a divisé les leaders villageois participants en 4 groupes : Agriculture, Élevage, Amélioration des conditions de vie, Organisation / Développement communautaire, afin de présenter et partager les problèmes rencontrés au cours de l'exécution des activités par chaque leader et les pistes de solutions.

Les participants ont abordé les thèmes liés à l'efficacité des expériences dans les activités du PDRD et au partage des expériences relatives à l'organisation. Les vulgarisateurs jouant le rôle de facilitateur ont donné des conseils bien profitables, car dans certains cas, il était très difficile aux leaders villageois à eux seuls, de trouver une solution.

Ainsi, l'assimilation de l'approche PDRD a été constatée au niveau de la population ainsi que la motivation des leaders villageois à contribuer à la société locale. Toutefois, un grand nombre de problèmes ne pas peuvent être résolus par les seuls efforts des leaders des populations ; la nécessité et l'efficacité d'un soutien continu de la part des services administratifs, surtout des vulgarisateurs ont été reconfirmée.

Au deuxième jour, les résultats du jour précédent ont été présentés, et un échange d'avis entre tous les participants a été mené. Pendant la séance d'échange, les débats étaient animés sur les thèmes du partage des rôles entre les leaders villageois et les vulgarisateurs du développement communautaire, et de la méthode à employer pour raccourcir l'écart entre les deux acteurs. Comme il y a très peu de cas qui permettent de faire sentir la présence des vulgarisateurs auprès des villageois, on espère que le système d'appui à la population sera amélioré.

Les résultats du séminaire ont été rédigés sous forme du rapport et distribués aux participants. Ce document comporte un rapport des résultats obtenus du séminaire et une liste de présence des leaders villageois et des vulgarisateurs avec leurs coordonnées. L'on espère qu'il sera utilisé comme Recueil pour trouver les solutions aux problèmes et comme carnet d'adresse pour les principaux concernés.

Le sommaire du séminaire est présenté ci-dessous.

Tableau 3.5 Sommaire du séminaire destiné aux leaders des populations

◆ Partage des expériences des leaders villageois											
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités de leaders villageois par le partage des expériences tirés des activités de développement communautaire Construire un réseau entre des leaders villageois, et entre les leaders villageois et les vulgarisateurs. 										
Formateurs	M. MBOW (SDDR), M.DIALLO (PDRD)										
Facilitateurs	M.DIOUF (SDDR), M.DIAGNE (SDDR), M.NDIAYE(DPV), Mme BOYE (SDADL), Mme NGOM (SDADL), M.NDIAYE(PV), M.AROUNA (PV), M.SOW (PV), M.COULIBALY (DRH), Mme DIOP(CAR), Mme NIANG (CAR)										
Participants	Leaders techniques villageois de tous les 9 sites du PDRD (environ 40 personnes). JOCV (6)										
Type de formation	Discussion en groupe, Panel de discussion										
Date	Le 20 et le 21 décembre 2011 (2 jours)										
Programme	<table border="1"> <tbody> <tr> <td rowspan="4">le 20 décembre (1^{er} jour)</td> <td>Présentation du programme</td> </tr> <tr> <td>Partage d'expériences relatives aux problèmes rencontrés pendant les activités communautaires et l'organisation, et solutions (travaux en groupe)</td> </tr> <tr> <td>Discussion entre les facilitateurs</td> </tr> <tr> <td>* Les leaders villageois participant à la formation, logent dans les locaux</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">le 21 décembre (2^{ème} jour)</td> <td>Présentation des résultats des travaux collectifs / Échanges d'opinions</td> </tr> <tr> <td>Débat sur la « relation entre des leaders villageois et des vulgarisateurs »</td> </tr> <tr> <td>Synthèse de la session</td> </tr> <tr> <td>Remise de certificat de fin de session de formation</td> </tr> </tbody> </table>	le 20 décembre (1 ^{er} jour)	Présentation du programme	Partage d'expériences relatives aux problèmes rencontrés pendant les activités communautaires et l'organisation, et solutions (travaux en groupe)	Discussion entre les facilitateurs	* Les leaders villageois participant à la formation, logent dans les locaux	le 21 décembre (2 ^{ème} jour)	Présentation des résultats des travaux collectifs / Échanges d'opinions	Débat sur la « relation entre des leaders villageois et des vulgarisateurs »	Synthèse de la session	Remise de certificat de fin de session de formation
le 20 décembre (1 ^{er} jour)	Présentation du programme										
	Partage d'expériences relatives aux problèmes rencontrés pendant les activités communautaires et l'organisation, et solutions (travaux en groupe)										
	Discussion entre les facilitateurs										
	* Les leaders villageois participant à la formation, logent dans les locaux										
le 21 décembre (2 ^{ème} jour)	Présentation des résultats des travaux collectifs / Échanges d'opinions										
	Débat sur la « relation entre des leaders villageois et des vulgarisateurs »										
	Synthèse de la session										
	Remise de certificat de fin de session de formation										
Matériels utilisés	Fiches techniques de développement communautaire, Guide, Manuel de structuration										
Résultat attendu	Renforcement des capacités d'exécution des activités communautaires, par le biais du renforcement de capacités des leaders villageois et de partenariat avec les leaders villageois des autres sites et les vulgarisateurs.										

3.2.3 Étude sur le renforcement de l'effectif des vulgarisateurs

◆ Action visant la valorisation des vulgarisateurs de l'ANCAR

Dans certains cas, le Ministère de l'Agriculture, le Service Départemental du Développement Rural (SDDR) le plus proche du site dispose d'un ou deux vulgarisateur(s), mais la zone responsable couvre tout le territoire du Département et dépasse la capacité du suivi approprié. Pour établir un système d'appui au développement communautaire, la mise à disposition de vulgarisateurs est indispensable pour intervenir convenablement aux besoins de la population. À cet effet, le PDRD s'est attelé à étudier la création du partenariat avec l'ANCAR

qui envoie des vulgarisateurs (CAR) à chaque Communauté Rurale (CR) depuis la dernière étape de la première phase.

Le 1^{er} juin 2011, une visite auprès du Directeur de l'ANCAR zone sylvo-pastorale a été effectuée par le Directeur de la DRDR, le chef du Projet et son homologue. Cette visite avait pour objectif de discuter du partenariat entre l'ANCAR et la DRDR pour la consolidation et la vulgarisation du Modèle PDRD à travers la Région de Louga et dans d'autres régions du pays. A l'issue de la discussion, les deux parties ont convenu de conclure un Protocole sur la vulgarisation du Modèle PDRD entre l'ANCAR et la DRDR et d'établir une approche de collaboration à travers la participation des Conseillers Agricoles et Ruraux (CAR) de l'ANCAR aux activités des sites du PDRD. Le partenariat entre l'ANCAR et la DRDR peut être une proposition d'approche de vulgarisation du Modèle PDRD vers d'autres régions et, parallèlement peut être évalué par le gouvernement du Sénégal et ses partenaires comme un exemple de collaboration entre la DRDR et l'ANCAR. Le Directeur de l'ANCAR a promis des efforts soutenus pour établir et maintenir le partenariat avec la DRDR. Le Directeur de l'ANCAR de Louga a remis une liste de CAR à affecter sur sa zone de tutelle (voir annexe).

La semaine suivante, l'homologue a expliqué les activités et le Modèle PDRD aux agents des services techniques de l'ANCAR. Ils ont discuté des démarches à suivre pour la collaboration.

En août, il a été signé un protocole de partenariat entre le Directeur de la DRDR Louga au nom du Chef du PDRD, et le Directeur de l'ANCAR de la Direction zone sylvopastorale. Ce protocole rend possible la participation des vulgarisateurs de l'ANCAR (CAR) affectés à chaque Communauté Rurale aux activités menées par la population dans le cadre de PDRD.

Le Projet a dispensé une formation sur l'approche du développement communautaire du PDRD aux CAR en septembre 2011. Après la formation, les CAR ont participé aux activités des sites du Projet dans la zone de leur tutelle. Après la présentation du modèle PDRD par des homologues du Projet, une séance de question-réponse a été organisée, où les CAR ont activement posé des questions et donné leurs avis. Beaucoup de CAR ont dit « nous aurions dû être informé des activités du PDRD plus tôt! ». Des questions pratiques et des commentaires ont été soulevés sans cesse pour approfondir la connaissance sur la structure chargée du développement communautaire, l'utilisation de l'eau inexploitée et l'ASUFOR; cela dit, les CAR, étant affectés à la première ligne de l'exécution du développement communautaire, sont très intéressés aux activités du Projet.

L'implication des CAR dans la réalisation des activités dans les sites du PDRD durant la phase de prolongation, est présentée ci-dessous (voir Annexe 6).

Tableau 3.6 Collaboration avec les CAR

(Période du mois d'août au décembre 2011)

CAR	Site	Nombre de jour	Activités
M. Dieynaba DIOP	Nguène Sarr	13 jours	Formation des leaders organisationnels, formation sur la culture maraichère et le développement communautaire
Mlle. Aly NIANG	Garky Diaw	1 jour	Formation sur le foyer amélioré
M. Abdoulaye SOW	Léona	3 jours	Formation en matière de développement communautaire et leader organisationnel dans la Communauté Rurale de Léona organisée par le PVM
Mlle. Ndéye Maty NIANG	Bakhaya	2 jours	Formation des leaders organisationnels

Sources : Rapport du Suivi, PDRD

3.2.4 Trouver de nouvelles personnes ressources parmi les populations du site et procéder à leur Formation

(1) Ressources humaines du site

Pour mener le développement communautaire de manière efficace et efficiente par l'administration et le projet, il est souhaitable d'y adjoindre des ressources humaines compétentes parmi les populations et de travailler avec elles. Les capacités potentielles des nouvelles ressources humaines sont identifiées lors de l'exercice d'activités collectives, et non pas suivant des démarches méthodologiques. Or, le Modèle PDRD est caractérisé par la recherche de deux résultats apparemment contradictoires ou deux notions opposées : « l'économie d'eau » et « la culture ». Dans ce sens, il n'est pas évident de le faire comprendre aux populations à la base qui ne disposent que de peu d'expériences. En ce qui concerne la recherche et le développement des ressources humaines au sein des populations, il est demandé aux habitants eux-mêmes de réfléchir sur la nécessité de ressources humaines et d'approfondir leurs connaissances sur les aptitudes requises au développement communautaire à travers l'expérience du processus des activités du Projet. Parallèlement, il est demandé au Projet de déterminer les compétences requises au développement communautaire.

(2) Résultats du repérage et valorisation des personnes ressources

1) ASUFOR et GPF de Thiamène

L'ASUFOR de Thiamène ayant formé une fédération avec les ASUFOR voisines de Moukh Moukh depuis quelque année, les échanges sont fréquents au niveau de la population. Pour cette raison, le bureau de l'ASUFOR rassemble des personnes ressources de qualité et son niveau de gestion est élevé. Présentement, le site de Moukh Moukh s'est engagé sur sa propre voie et a arrêté les activités de la fédération. Toutefois, la communauté rurale étant mise en

place, il est possible de mener les activités d'appui en collaboration avec la CR en impliquant l'ASUFOR et les groupements féminins.

M. TOP, représentant de l'ASUFOR, a cherché à mettre en œuvre les activités en coordination avec la CR; ceci a facilité la collaboration elle. M. TOP a déjà fait un compte-rendu de ses expériences en tant que leader des populations, à l'occasion de la formation organisée par le PVM notamment.

Mme Arame DIOP, la représentante du GPF, est aussi une élue locale de la CR. Elle profite de toutes les occasions pour favoriser la collaboration entre la CR, le GPF et le PDRD. Elle est une personne ressource qui pourrait être envoyée comme formatrice en matière de participation des femmes et de renforcement de l'organisation.

2) Président de l'ASUFOR de Nguène Sarr

M. Sarr, le président de l'ASUFOR est également le Chef du village de Nguène Sarr. Il a longtemps travaillé pour la Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal (SAED) à Fouta (dans la Région de Matam). De sa carrière, il accorde une importance capitale à la vulgarisation et la structuration et s'efforce de conduire correctement la structuration des groupements féminins dans la concertation. Dynamique et ayant une expérience de la vulgarisation à la SAED, on s'attend à ce qu'il prenne pleinement en charge ses initiatives.

3) Mbéyène Négué

Après la réhabilitation des ouvrages d'approvisionnement en eau, terminée en avril 2011, le plan de développement a été rétabli conformément à l'approche du PDRD et les activités ont repris. Un grand nombre de femmes des 2 principaux villages, Mbéyène et Négué, entreprennent la culture maraîchère avec une bonne compréhension de l'importance de l'utilisation rationnelle d'eau. Mme Ami MBATCH, Responsable de la Maison de démonstration, et Mme Diara MBENGUE, leader des activités maraîchères du village de Mbéyène, et Mme Awa BACHI, leader féminin du village de Négué, participent aux activités en prenant des initiatives et aussi, elles savent très bien s'exprimer. Ainsi, l'on s'attend à ce qu'elles soient plus dynamiques à l'avenir et qu'elles soient valorisées en tant que le leader au village par des services administratifs.

3.3 Amélioration de la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques »

3.3.1 Orientation

(1) Travaux du « Comité de réflexion sur le développement communautaire »

Pour améliorer la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques », l'amendement et d'autres textes y seront ajoutés. Pour optimiser la précision du travail, il est nécessaire d'intégrer les connaissances et expériences non seulement des acteurs du Projet mais aussi des personnes ressources de divers domaines. A cette fin, le Projet a confié le travail d'amélioration de la pertinence au « Comité d'examen du développement communautaire » (voir 3.4.3). Le

Comité comprend les personnes qui ont participé à la rédaction du Guide et celles qui étaient présentes à l'expérimentation à Garky Diaw.

Concernant le « Guide », validé officiellement par le Comité de Conseillers composé principalement des agents, de niveau directeur, des Directions des Ministères de l'Agriculture et l'Hydraulique dans la première phase du Projet, les membres du Comité ont convenu d'élaborer un document auxiliaire regroupant les points amendés, au lieu de réviser intégralement le document principal du « Guide ».

Quant aux « Fiches techniques », le Projet a ciblé les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de l'amélioration du cadre de vie présentés dans les Fiches. Cependant, les domaines de développement concernés par le Modèle PDRD sont plus variés. Il est difficile de tout intégrer dans les Fiches techniques mais, au moins, les données révisées et les textes à ajouter ainsi que les nouveaux domaines en collaboration avec les diverses structures concernées du Comité sont intégrés.

(2) Feedback des sites

Concernant l'amélioration de la pertinence du « Guide », il a été prévu d'intégrer les résultats obtenus du suivi continu au moyen du Guide dans le site de Garky Diaw, choisi comme site pilote du Guide dans la première phase, et d'y expérimenter le processus d'élaboration du plan de développement du Guide sur l'initiative de l'homologue. A mi-chemin de la phase de prolongation, de nouveaux sites ont été ajoutés au site d'expérimentation du Guide. Le compte-rendu détaillé est donné dans la partie qui suit.

Concernant les Fiches techniques, malgré leur grande applicabilité, il est jugé nécessaire d'élaborer une version par site, adaptée à la situation réelle et à l'environnement économique du site. C'est ce que le Projet propose aux vulgarisateurs en charge et à la population. Quant aux acteurs sur le terrain, ils ont souhaité l'augmentation des textes des Fiches avec des « domaines plus variés » et une « présentation de techniques au choix plus large ». En tenant compte des Fiches existantes, on se contente d'actualiser le prix et la valeur chiffrée après l'expérimentation, comme feedback du site. Le Projet vise l'application des Fiches dans un site ou un autre, elle est faite par étude de cas. Un rapport est élaboré et, si possible ajouté ou annexé aux « Fiches techniques ».

3.3.2 Amélioration de la pertinence du « Guide »

(1) Présentation des documents annexés

Nous avons tiré des résultats et leçons des activités réalisées dans le site de Garky Diaw où se poursuit l'expérimentation du Guide depuis la première phase et dans les sites de Thiamène et de Nguène Sarr qui ont amorcé nouvellement l'exécution d'un plan de développement conformément au Guide, dans la phase de prolongation. Ces résultats, qui semblent particulièrement importants sont formulés en document auxiliaire en vue de compléter le « Guide » et d'optimiser son utilisation. Il s'agit des « Outils d'analyse pour la mise en place de l'approche PDRD », qui servent au démarrage des activités, des « Problèmes et mesures », qui indiquent des moyens de faire face aux problèmes après avoir débuté les activités et de la fiche

de « Prise en charge pour l'invitation aux formations des leaders organisationnels et des leaders techniques ».

(2) Feedback des activités aux sites du Projet

1) Contexte

Comme étape du processus d'élaboration du « Guide de développement communautaire », dont le projet a été finalisé en février 2010, le projet du Guide a été expérimenté sur le terrain, en milieu rural, avec les structures administratives concernées de la Région de Louga et les membres du Comité d'élaboration du Guide. Ce Guide a été approuvé et validé par la DAPS et la DEM et communiqué aux bailleurs de fonds et ministères concernés pendant le séminaire de validation du Guide conduit par le Ministre de l'Agriculture. Les sites testés seront suivis après la mise en place du Guide et les résultats de l'évaluation seront intégrés dans le Guide pour améliorer sa pertinence.

2) Bref historique de l'essai du Guide au site de Garky Diaw

Dans ce paragraphe, le processus d'utilisation expérimentale du Guide sera passé en revue brièvement, depuis la phase 1 jusqu'à la phase de prolongation. Le détail est indiqué dans le document annexé.

[Activités à la première phase]

- Les sites de Garky Diaw ont été choisis par les membres principalement composés du Comité de rédaction du Guide comme la DAPS et la DRDR pour tester le projet du Guide.
- Le plan de développement de Garky Diaw a été élaboré principalement par les membres ci-dessus, conformément aux démarches indiquées dans le Guide.
- Initialement, les activités communautaires ont démarrés par les membres ci-dessous conformément au plan de développement élaboré. Les activités du jardin potager et l'élevage de petits animaux ont été entrepris. Quelques mois plus tard, d'autres activités, comme la teinture et la confection de vêtements, ont débuté.
- Le maraîchage est une activité fortement souhaitée par la population mais a été jugé inapproprié parce que l'eau souterraine contient de la matière basique. Le maraîchage n'a pas été réalisé ; le jardin potager a été arrêté à cause de la mauvaise qualité de l'eau.

[Activités pendant la phase de prolongation]

- Les activités communautaires par l'initiative de la population réalisables sans beaucoup d'eau (aviculture, teinture/ confection de vêtement) se sont poursuivies. Leur monitoring et leur suivi sont menés par les agents administratifs du domaine technique.
- En septembre 2011, la formation sur le four amélioré a été organisée sur l'initiative de groupements de femmes avec l'appui technique de la Direction des Eaux et Forêts et le SRADL.

3) Elaboration du plan du développement communautaire sur la base du Guide et Monitoring

Comme mentionné ci-dessus, le Guide a été expérimenté à Garky Diaw dans la première phase. Par la suite, 5 autres sites ont suivi « la formation sur le développement communautaire » qui a apporté des éclaircissements sur les thèmes portant sur l'eau inexploitée et son estimation, la comparaison du volume d'eau utilisée dans les activités en cours et le volume estimé de l'eau inexploitée. Dans la phase de prolongation, les deux nouveaux sites de Thiamène et de Nguène Sarr ont élaboré un plan de développement sur la base du Guide (voir l'Annexe 8).

Le tableau 3.7 présente la quantité d'eau prévue dans le plan d'activités, celle consommée effective (la valeur maximum au cours du suivi) et celle inexploitée dans les sites de Garky Diaw, Thiamène, Nguène Sarr ainsi que le site de Mbéyène Négué où le forage est remis en état en 2011. Le tableau 3-8 présente la consommation d'eau et la quantité d'eau inexploitée mais susceptible d'être exploitée dans d'autres sites.

Tableau 3.7 Plan d'activité communautaire sur la base du Guide / Volume de l'excédent d'eau

(Unité de quantité d'eau : m³/jour)

ACV : Amélioration des conditions de vie

Sites	Activités communautaires				Excédent d'eau
	Secteur	Activités	Prévision selon le plan	Consommation d'eau	
Garky Diaw	Agriculture	Jardin potager	0,00	0,00	105 m ³ /jour
	Elevage	Petits élevages : - poulet 50 sujets - canard 30 - lapin 20	0,0030	0,0167	
			0,0035	0,015	
			0,0015	0,006	
ACV	Teinture	(inconnu)	0,3		
	Total		0,0080	0,3377	
Thiamène	Agriculture	Champ collectif 0.12 ha	7,20	3,60	200 m ³ /jour
	Elevage	Elevage poulet 18	0,0018	0,006	
	Total		7,2018	3,606	
Nguène Sarr	Agriculture	Champ collectif 0,3 ha	12,0	1,50	180 m ³ /jour
	Total		12,0	1,50	
Mbéyène Négué	Agriculture	Champ collectif: Mbéyène 0,007 ha	0,06	0,03	450 m ³ /jour
		Champ collectif: Négué 0,035 ha	0,70	0,65	
	Agriculture	Elevage poulet 30	0,003	0,01	
	Total		0,763	0,69	

Remarques : La superficie de champ collectif est celle de plantation réelle.

On utilise aussi de l'eau usée au champ de Mbéyène et de Négué

Sources : Compte rendu des formations, Rapport de Suivi, PDRD

Tableau 3.8 Consommation de l'eau dans les activités communautaire

(Unité de quantité d'eau : m³/jour)

Sites	Activités communautaires			Excédent d'eau
	Secteur	Activités	Consommation d'eau	
Taïba Ndiaye	Agriculture / Elevage	Maison de démonstration :	3,536 (total)	
		-champs 0,044 ha	3,520	
		-poulet 12 sujets	0,004	
		-canard 6	0,003	
		-lapin 20	0,006	
	-dinde 4	0,003		
Elevage	Petits élevages :	0,004		
	-poulet 12	0,006		
	-canard 12	0,006		
	-lapin 20	0,006		
ACV	Conservation/transformation des fruits		0,04	
	Conservation/transformation des légumes		0,06	
	Transformation du lait		0,02	
Total		3,672	105 m³/ jour	
Moukh Moukh	Agriculture / Elevage	Maison de démonstration :	3,533 (total)	
		-champs 0,044 ha	3,520	
		-poulet 12 sujets	0,004	
		-canard 6	0,003	
		-lapin 10	0,003	
	-dinde 4	0,003		
Agriculture	Champ collectif 0,7 ha	28,0		
Elevage	Petits élevages :		0,037	
	-poulet 110	0,006		
	-canard 12	0,006		
ACV	Transformation du lait		0,028	
	Transformation des céréales		0,10	
Total		31,71	200 m³/ jour	
Ndate Bélakhor	Agriculture / Elevage	Maison de démonstration :	3,531 (total)	
		-champs 0,044 ha	3,520	
		-poulet 6 sujets	0,002	
		-canard 6	0,003	
		-lapin 10	0,003	
	-dinde 4	0,003		
Agriculture	Champ collectif 1,05 ha	42,0		
Elevage	Petits élevages :		0,004	
	-poulet 12	0,006		
	-canard 12	0,006		
ACV	Transformation des céréales		0,12	
Total		45,667	180 m³/ jour	
Bakhaya	Agriculture / Elevage	Maison de démonstration :	3,553 (total)	
		-champs 0,044 ha	3,520	
		-poulet 6 sujets	0,002	
		-canard 6	0,003	
		-lapin 10	0,003	
	-dinde 4	0,003		
Elevage	Petits élevages :		0,002	
	-poulet 6	0,003		
	-canard 6	0,003		
ACV	Transformation des céréales		0,08	
Total		3,619	12 m³/ jour	

Nguith	Agriculture / Elevage	Maison de démonstration : -champs 0,044 ha -poulet 6 sujets -canard 6 -lapin 10 -dinde 4	3,553 (total) 3,520 0,002 0,003 0,003 0,003	450 m ³ / jour
	Elevage	Petits élevages : -poulet 6 -canard 6 -lapin 10	0,002 0,003 0,003	
	ACV	Transformation du lait	0,03	
	Total		3.599	

Remarques : La superficie de champ collectif est celle de plantation réelle.
On suppose que tous les activités de l'ACV fassent le même jour.

Sources : Compte rendu des formations, Rapport de Suivi, PDRD

D'après la lecture de ces tableaux, dans tous les sites, la consommation d'eau totale dans les activités communautaires est au-dessous de la quantité d'eau inexploitée, ceci dit, le mode d'utilisation rationnelle de l'eau indiqué dans le Guide est observé. Une autre remarque. La consommation d'eau dans les activités de l'élevage et de l'amélioration de conditions de vie est largement inférieure à celle dans les activités de l'agriculture et de la culture par arrosage. La gestion de l'eau dans les activités de l'élevage et de l'amélioration de conditions de vie ne demande pas l'attention particulière par rapport à d'autres activités du PDRD à peu d'intrants. La quantité globale de consommation d'eau de chaque site et celle selon le plan de développement sont décrites en détail dans l'Annexe 9 et 10.

4) Résultats de l'évaluation par le Comité de réflexion sur le développement communautaire

L'évaluation de l'essai du « Guide » a été faite au cours de la réunion d'évaluation tenue le 13 décembre entre quelques membres du Comité de réflexion sur le développement communautaire. Les points suivants ont été confirmés.

- Le Guide a un effet important sur « la valorisation rationnelle et efficace de l'eau inexploitée » par la communauté. A Garky Diaw, au début de l'intervention, des activités du maraîchage avaient été prévues dans le champ collectif, mais n'avaient pas été menées et les villageois n'ont pas utilisé l'eau inexploitée dans les travaux collectifs. Par conséquent, un suivi de la gestion de l'eau inexploitée basé sur le Guide n'a pas été réalisé.
- Le cas de Garky Diaw révèle que la majorité des populations expriment leurs attentes du « maraîchage en champ collectif », grâce à « l'utilisation de l'eau inexploitée ». D'autres activités (exemple : teinture, élevage de petits animaux) ne consomment pas beaucoup d'eau et se pratiquent individuellement. La population ne reconnaît pas l'importance accordée à la gestion de l'eau inexploitée par l'ASUFOR ; cette eau est consommée à titre individuel. Il faut rappeler que le Guide n'exclut pas les activités autres que la culture de légumes ; toutefois, il a été confirmé que le maraîchage est une des activités prioritaires par rapport aux besoins de la population.

- Il est clair que la population présume (souhaite) la culture de légumes comme activité de développement communautaire. A cet égard, il faut mener l'analyse de la qualité des eaux avant l'application du Guide, au cas où on considère la qualité des eaux est prise en considération en fonction des expériences de la culture.
- Le site de Thiamène ayant nouvellement appliqué le Guide, est classé comme nouveau site-pilote du Guide à la place du site de Garky Diaw. Il est proposé comme un cas de partenariat avec la Communauté rurale.
- De même, le site de Nguène Sarr est placé comme site-pilote du Guide. Il est proposé comme cas de partenariat avec le Programme conjoint (national et multilatéral) appelé NESA (Nutrition Enfant Sécurité Alimentaire).
- Le partenariat entre la DRDR et le PVM est apprécié comme possibilité d'application du Guide en utilisant des fonds provenant d'autres projets.

Comme confirmé dans cette réunion d'évaluation, à cause de la qualité de l'eau qui ne convient pas à l'usage agricole, la gestion du périmètre basée sur l'utilisation collective de l'excédent d'eau prévue au début, n'a pas été menée. Naturellement, le suivi des activités communautaire axées sur « l'utilisation de l'eau inexploitée » n'a pas été réalisé. Le cas de Garki Diaw a permis de dégager la leçon importante suivante : « si l'agriculture est la première priorité de l'utilisation collective de l'eau inexploitée, il faut préalablement mener l'analyse de l'eau, avant d'exécuter les activités conformément au Guide » (voir les détails dans le point 3.6.4).

D'autre part, dans la même réunion d'évaluation, les cas d'application du Guide dont l'importance a été confirmée au cours de la phase de prolongation, ont justifié l'efficacité du Guide. Ils sont capitalisés comme de précieuses expériences pour trouver de nouveaux créneaux d'intervention.

5) Résultats et enseignements tirés de l'application du Guide aux nouveaux sites de la phase de prolongation

Au cours de l'étude du suivi réalisé entre octobre – décembre 2011, l'enquête par interview a été menée auprès de la population en matière d'application du Guide à Thiamène classé comme nouveau site d'expérimentation du Guide. La population apprécie l'application de l'approche PDRD dans les activités communautaires qui y a produit des résultats. Ces résultats se distinguent de ceux d'autres Projets notamment sur les points suivants : « mobilisation des populations », « renforcement de capacités des femmes », « démarches mettant l'accent sur la durabilité », « haute transparence », etc. L'évaluation de la culture maraîchère dans le champ collectif, avec l'utilisation de l'eau inexploitée, est aussi très positive. En effet, les données recueillies par l'ASUFOR, montrent clairement, l'effet de l'économie d'eau entre octobre et novembre 2011.

Après avoir démarré la culture maraîchère dans le site de Thiamène, la demande de renseignements sur cette matière s'est accrue chez les habitants des alentours passant par le site

et les villages voisins. Un chef de village ayant visité le champ a demandé l'application de l'approche PDRD dans son village (Tournée de presse organisée par la JICA le 2 décembre 2011).

En plus, le partenariat entre la communauté rurale et les activités collectives menées par les groupements a permis à ces derniers de mobiliser le budget communal. Ce cas a fourni un nouvel exemple de partenariat avec la communauté rurale (voir le détail dans le point 3.4.3 (1)).

A cela, s'ajoute que des cas d'exploitation du Guide, en partenariat avec d'autres projets et des structures d'appui, sont aussi reconnus comme cas importants d'expérimentation du Guide. Il s'agit du partenariat avec le Programme national (NESA) à Nguène Sarr et avec le Projet de Villages du Millénaire dans l'arrondissement de Léona. Les détails et enseignements qui en sont tirés sont présentés dans le point 3.4.3 (4).

(3) Analyse et perspectives pour un développement communautaire durable

(Introduction de l'approche PDRD)

La mise en place de l'approche PDRD suppose un préalable au niveau du site cible : « l'approvisionnement en eau » « géré par l'ASUFOR » avec un « l'excédent d'eau ». Cela signifie que faute d'une de ces 3 conditions le site est exclu de l'application de l'approche du PDRD. Cependant, des organismes d'appui au développement, à savoir, la DRDR, interviennent dans les diverses zones et les conditions ne sont pas toujours remplies dans les localités où la population demande un appui. Dans les sites (villages) qui ne disposent que de l'eau souterraine comme principale ressource en eau, quelles démarches devront être exécutées pour la meilleure application de l'approche du PDRD ? Quelles corrections devront être apportées pour rendre l'approche PDRD plus efficace ? Plus encore, en cas d'impossibilité d'application de l'approche PDRD, quelle voie du développement devra être empruntée ? Tous ces problèmes et leurs solutions dans le processus de l'application de l'approche PDRD sont présentés brièvement, du point de vue des vulgarisateurs chargés de répondre aux attentes des villageois.

Toutes ces conditions concernent les équipements hydrauliques et, reposent sur le postulat qui est la collaboration en matière d'aménagement des installations hydrauliques sous la tutelle du Ministère de l'Hydraulique et la mise en place et le renforcement de l'ASUFOR (Annexe 11).

(4) Contraintes et solutions provisoires

Dans les sites où a commencé un développement communautaire adoptant l'approche PDRD, les vulgarisateurs rencontrent divers problèmes auxquels ils cherchent des solutions. Les principaux problèmes ont été dégagés en s'appuyant sur les expériences des activités du PDRD, les actions que les villageois devront prendre et les solutions attendues des services administratifs ont été suggérées afin d'apporter une aide aux populations et aux vulgarisateurs qui les appuient.

Tenant compte de l'utilisation de l'outil par les vulgarisateurs lors de l'encadrement des villageois, il s'est agi d'élaborer un outil facile à manipuler indiquant globalement l'axe majeur à suivre (Annexe 12).

A titre indicatif et à propos de la question de l'organisation, concernant les activités impliquant des villages satellites, la participation régulière aux activités est difficile pour les habitants des localités situées loin du village centre qui se propose comme lieu d'activités. Si la solution du problème par l'amélioration de la motivation des participants est jugée difficile, il est possible de procéder à la modification de l'unité de constitution du groupe d'activité, à la création d'un autre pôle d'activités et à la mise en œuvre d'un plan d'activités impliquant les villages alentours. Cette solution est présentée dans « Mesures par problème ».

(5) Harmonisation de la « Prise en charge de l'invitation aux formations des leaders organisationnels et des leaders techniques »

Les leaders organisationnels et techniques formés depuis la première phase du PDRD sont supposés être mis à la disposition des services administratifs tels que la DRDR, d'autres bailleurs de fonds et des ONG, même après l'achèvement du Projet. Cependant, les coûts de déplacement et la rémunération de l'encadrement ne sont pas fixes. S'il y a un écart important de la rémunération en fonction de la structure dont relève un leader, il peut arriver une situation dans laquelle la motivation du leader peu rémunéré baisse ou qu'il refuse la collaboration.

Dans ce contexte, pour promouvoir l'utilisation de leaders des populations formés, des normes de « Prise en charge pour l'invitation d'un leader organisationnel et leader technique aux formations » seront élaborées et ajoutées au Guide comme document auxiliaire.

Ces normes détermineront l'envoi du leader, avec indication du coût du transport et de l'encadrement. Les coûts indiqués ne sont que référentiels et leur application n'est pas obligatoire. Cependant, la fixation du prix référentiel est utile pour travailler avec les leaders de la population de manière appropriée et en toute équité.

Le projet de norme a été présenté aux intéressés dans le cadre du Comité de réflexion sur le développement communautaire tenu le 15 novembre 2011. Le projet a été discuté et étudié dans le cadre du Comité du 13 décembre. Il a été approuvé et adopté après quelques amendements (voir l'Annexe 13). Le sommaire est indiqué dans le tableau suivant.

Tableau 3.9 Sommaire des normes de « Prise en charge pour l'invitation aux formations des leaders organisationnels et des leaders techniques »

Rubrique	Contenus
Indemnité journalière	5.000 FCFA / jour
Frais de transport	<ul style="list-style-type: none"> • 50 FCFA / km avec le transport public • 120 FCFA / km avec une voiture individuelle
Frais d'hébergement	15.000 FCFA / jour

3.3.3 Amélioration des « Fiches techniques »

Comme mentionné dans 3.3.1, l'amélioration des Fiches techniques est discutée dans le Comité d'examen du développement communautaire. Au cours de la concertation, les nombreuses Fiches techniques élaborées jusqu'à présent sont expérimentées et elles représentent une contribution importante comme étude de cas. Ainsi, au lieu d'élaborer une version révisée

des Fiches, on a convenu de compléter les domaines qui ne sont pas couverts dans les Fiches. Beaucoup de propositions relatives à la présentation de techniques ont été adressées à cet effet. Dans la concertation organisée en août, il a été convenu de cibler 10 rubriques. Le tableau suivant présente les propositions des thèmes, les structures chargées de la rédaction et les résultats de la rédaction.

Tableau 3.10 Thèmes proposés des Fiches techniques et résultats de la rédaction

Thème		Responsable	Collaboration	Résultat
1	Lavage des mains	Direction Régionale de l'Hygiène	-	Achevé
2	Réserve d'eau au ménage *	Direction Régionale de l'Hygiène	-	<i>Arrêté</i>
3	Construction de brise-vent à usage multiple	Direction régionale des forêts	INP (Institut National de Pédologie)	Achevé
4	Foyer amélioré, Fourneau ban ak suuf	Direction régionale des forêts	-	Achevé
5	Amendement des sols au phosphatage naturel	INP	-	Achevé
6	Lutte contre la maladie Newcastle	ANCAR	IRSV	Achevé
7	Conservation et stock du niébé et de la cacahouète**	ANCAR	-	<i>Arrêté</i>
8	Insectes nuisibles et mesures du niébé et de la cacahouète *	ANCAR	-	<i>Arrêté</i>
9	Transformation artisanal de l'arachide en « diw seggal » (Raffinage de l'huile)	ANCAR	IRSV	Achevé
10	Elevage par l'application de l'urée ***	IRSV	-	<i>Arrêté</i>

* La Fiche n'est pas élaboré parce que la personne en charge a décliné la rédaction.

** La Fiche n'est pas élaboré, parce qu'il y a un manuel du sachet de conservation (PIC) disponible.

*** L'élaboration de la Fiche est suspendue par suite du changement de poste de la personne en charge.

Au sortir de plusieurs concertations dans le cadre du Comité indiqué ci-dessus, 6 fiches techniques ont été ajoutées finalement. Ces fiches techniques sont traduites en Wolof et Peulh, langues locales à haute applicabilité dans la région du Louga, conformément aux conseils des membres du Comité .

3.4 Renforcement du système de vulgarisation

3.4.1 Valorisation des personnes ressources formées

(1) Valorisation des personnes ressources des services techniques administratifs

Les ressources humaines de l'administration formées dans la première phase se divisent en deux groupes. Le premier groupe rassemble les vulgarisateurs qui s'engagent directement dans le développement communautaire. Il est constitué des agents de la Direction du Développement Rural et de la Direction de l'Élevage. Le deuxième groupe comprend le personnel des structures qui n'interviennent pas directement dans les activités communautaires mais qui fournissent un appui constant au développement communautaire mené par les vulgarisateurs et la population. Les élus locaux du Conseil Régional et l'Agence Régionale de Développement (ARD) forment le deuxième groupe. Outre les ressources humaines précitées, le Projet a tenté d'établir un lien étroit avec les agents de l'Etat affectés au niveau régional, départemental et de l'arrondissement.

Dans la phase de prolongation, un grand nombre de personnes ressources précitées mènent les activités en tant qu'homologue effectif du Projet. Les vulgarisateurs ne sont plus des participants temporaires, ils prennent l'engagement de s'occuper d'une part importante du Projet. Cette appropriation se ressent dans les discours lors du séminaire, confirmée par l'affirmation: « Notre projet (en parlant du PDRD)... ». Dans la Phase de prolongation, 33 vulgarisateurs ont participé aux activités du Projet, leur liste est indiquée en Annexe.

(2) Valorisation des personnes ressources de la population

Les leaders des populations formés dans la première phase sont composés de 40 leaders organisationnels et de 16 leaders techniques (4 pour la gestion agricole, 3 pour l'élevage, 9 pour l'amélioration du cadre de vie).

Dans la phase de prolongation, le leader organisationnel de Moukh Moukh a été envoyé au site de Thiamène pour dispenser la formation à la structuration et assister à la concertation sur le développement communautaire. Il a donné des conseils précieux en tant que précurseur des activités avec les expériences qu'il a vécues dans les mêmes conditions. Les populations qui ont suivi la formation l'ont jugé : « très compréhensible », et le formateur « très persuasif », etc. La valorisation du leader sera manualisé en tant qu'approche pour un nouveau site.

Quant au leader technique, on confirme l'écart important du degré de difficulté et du niveau de maîtrise selon la technique. A titre indicatif, un cycle de culture de légumes nécessite 4 mois. La culture sous les mêmes conditions (conditions saisonnières comme précipitation, température, etc.) se pratique une seule fois par an. Autrement dit, même si un villageois a trois ans d'expériences, en réalité, il n'a pratiqué cette forme de culture qu'au maximum 3 fois. C'est juste le niveau où un cultivateur commence à comprendre un peu la différence de croissance par saison. Pour souhaiter la consolidation technique en tant que leader, il est souhaitable d'avoir 3 à 5 ans de pratiques sur le terrain en profitant d'occasions de maîtrise de techniques et de connaissances.

L'étude de suivi a révélé que les leaders formés transfèrent les techniques, sous diverses formes, aux habitants des autres sites. Le tableau suivant résume les informations recueillies dans l'enquête par interview auprès des habitants de terrain et des leaders eux-mêmes.

Tableau 3.11 Valorisation réalisée des leaders organisée par la population

ACV : Amélioration des conditions de vie

Poste	Site	Domaines appliqués	Contenus de transfert technique
M.Balla MBOW	Taïba Ndiaye	Agriculture, Elevage	Culture maraîchère, gestion de la maison de démonstration, Transfert des techniques au GPF (cuniculture, agriculture)
M.Mamadou DIOP	Moukh Moukh	Agriculture, Elevage	Gestion de la maison de démonstration
Mme.Amy MBATH	Mbéyène	Agriculture /Maraichage, Elevage	- Démonstration et transfert de techniques culturales, Supervision des jardins potagers, - Composition d'aliments de volailles, organisation, vaccination, expérimentation de techniques d'élevage
Mme.Diarra MBENGUE	Mbéyène	Agriculture / Jardin potager	Démonstration de techniques culturales
Mme.Awa MBATH	Négué	Maraichage	Suivi et encadrement des membres du GPF
M.Bara DIOP	Ndate Bélakhor	Agriculture	Gestion de la maison de démonstration Arrangement des champs à Ndate Technique d'élevage (4 fois)
M.Babacar FALL	Nguith	Agriculture	Gestion de la maison de démonstration
M. Serigne DIA	Moukh Moukh	Organisation générale	Conseil sur l'organisation et la culture maraîchère pour 9 personnes qui ont demandé le conseil dont 5 pratiquants
Mme.Ndoubé SEYE	Moukh Moukh	ACV /Transformation du lait	Appui au groupement pendant les réunions, etc.
Mme.Thioro DIOP	Moukh Moukh	ACV /Transformation des céréales	
Mme.Bouso NGOM	Ndate Bélakhor	ACV	Pas très active, faible en pratique
Mme.Fatou MBENGUE	Ndate Bélakhor	ACV, (Organisation)	Assistance aux activités de transformation céréalière, Imitation de ses activités
Mme.Thiane NDIAYE	Bakhaya	ACV (Transformation des céréales)	
Mme.Mame Astou COUNDOUL	Nguith	Transformation du lait	Transfert technique pour 13 femmes
Mme.Thiané SAMB	Mbéyène Négué	Organisation	
Mme.Daba SAMB	Mbéyène	Organisation	Encadrement des membres des GPF Organisation et rappel des rôles et responsabilités par rapport au poste occupé
Mme.Awa MBATH	Mbéyène Négué	Organisation	

Les personnes dont les noms sont indiqués ci-dessous sont considérées comme des « Leaders » par la population même si elles ne sont pas sur la liste du rapport final de la première phase du PDRD.

M..Sonhibou BADIANE	Taïba Ndiaye	Elevage	Gestion de la maison de démonstration
M..Aliou COUNDOUL	Elevage	Elevage (à la maison)	Les jeunes lui demandent conseil.
Mme.Saly BA	Ndate Bélakhor	ACV	Appui aux activités de transformation de céréales
Mbene DIAW	Garky Diaw		Accompagnement des autres villages dans la teinture

<i>Mme. Fatma NDIAYE</i>	Taïba Ndiaye	Organisation	Gestion des groupements des femmes, recherche des partenaires Appui aux formations de TOSTAN (ONG)
<i>M..Aliou BADIANE</i>	Taïba Ndiaye	Organisation	Gestion de l'ASUFOR
<i>M..Ndeye SAMB</i>	Mbéyène Négué	Organisation	Réunion de transfert des techniques acquises ; culture au champ, gestion de l'organisation (ASUFOR)
<i>Rokhaya SAMB</i>	Mbéyène Négué	Organisation	Réunion de transfert des techniques acquis tels ; gestion de groupement, alphabétisation, culture au champ, élevage) à la maison de président du GPF
<i>Ibrahima HANN</i>	Ndate Bélakhor	Organisation, Agriculture,	Transfert des acquis aux enfants en matière de techniques d'économie d'eau (irrigation avec une bouteille, utilisation de l'eau usée)
<i>Amar LO</i>	Bakhaya	Organisation	Réunion de transfert des techniques acquises (l'arbre à palabre)

Sources : Interview aux habitants et enquête aux leaders de la population par PDRD

Les effets de formations par des leaders villageois ont été identifiés au cours l'entretien de l'étude de suivi auprès de chaque acteur. Les leaders sont attendus d'être utilisés durablement par des agents administratifs chargés de la vulgarisation (vulgarisateur). L'étude de suivi a révélé que les leaders avaient une forte volonté à l'implication des leaders dans les activités de vulgarisation et qu'ils souhaitent l'actualisation / distribution des listes de leaders, un meilleur accès aux informations et l'amélioration de conditions de travail.

(3) Renforcement des capacités de gestion du service administratif

L'ordinateur est un instrument efficace qui permet aux vulgarisateurs de faciliter l'extension du Modèle de développement communautaire; il est aussi efficace dans la communication par courrier électronique, la transformation et le tirage de documents et manuels distribués sous forme de données numériques, l'estimation de résultats du monitoring par calcul, la rédaction du rapport, la capitalisation de données résultantes des activités menées, etc.

Bien que quelques ordinateurs (ordinateur de bureau pour la plupart) soient installés dans la DRDR (Direction Régional de Développement Rural), structure homologue dans la zone cible du Projet et le SDDR (Service Départemental de Développement Rural), ceux-ci sont vétustes ou défectueux, et dans un état qui ne permet pas aux usagers de réaliser une bonne performance. Quant au SDDR, il n'a aucun ordinateur auquel des vulgarisateurs ont accès.

En prenant en compte ce qui précède, le PDRD a décidé de fournir 4 ordinateurs de bureau pour les travaux dans les locaux des SDDR respectifs abritant les sites et 10 ordinateurs portables pour les vulgarisateurs menant des travaux sur le terrain. Les structures bénéficiaires sont les DRDR et chacun des SDDR des Département de Louga, Linguère et de Kébémér.

A la fin de la fourniture de tous les équipements, ceux-ci ont été remis par le PDRD à travers le Directeur de la DRDR, le 25 janvier 2012. Une convention a été passée. Cette convention indique clairement la méthode de gestion et de maintenance des équipements et leur système d'utilisation. Les deux parties se sont engagées à gérer et utiliser ces équipements de façon adéquate (Annexe 15).

3.4.2 Promotion de l'utilisation des outils de développement

(1) Valorisation du « Guide »

Le Guide a commencé à servir comme référentiel de formation d'un programme agricole financé par un autre bailleur de fonds et exécuté par la DRDR de Louga. Dans le cas de Nguène Sarr, les activités sont développées en impliquant le PDRD. Dans l'arrondissement de Léona, le « Guide » a été utilisé pour la formation en matière d'économie d'eau et de gestion de l'eau du forage dans le cadre du Projet Villages du Millénaire (PVM).

Les résultats de l'étude de suivi révèlent que les membres du bureau de l'ASUFOR de Nguith utilisent le Guide lors de l'échange d'avis au sein de membres. En cas de l'absence de direction par des vulgarisateurs administratifs, certaines populations utilisent le Guide individuellement. Cependant les réponses ne sont pas nombreuses, on se méfie de la généralisation.

Pour approfondir la compréhension des autres bailleurs de fonds, le Projet a élaboré le « Guide en version anglaise ». Il l'a distribué pendant le séminaire de partage, aux structures concernées. De plus, les exemplaires du Guide complété avec des documents annexes indiqués dans le point 3.3.2 ont été distribués principalement aux organismes concernés auxquels « le Guide » a été distribué.

Le tableau suivant montre la distribution des exemplaires du Guide et des Fiches techniques.

Tableau 3.12 Distribution du Guide et des Fiches Techniques

Destination \ Outils	Guide	Annexe du Guide	Fiches Techniques
Structure des homologues	36	36	36
Autres services	185	185	185
Partenaires (ANCAR, PVM)	17	17	17
Autres projet/programme	4	4	4
Structure des organisations internationales	10	10	10
ONG	3	3	3
Sites du Projet	9	9	9
Total	264	264	264

(2) Valorisation des « Fiches Techniques »

« Les Fiches techniques » ont été distribuées aux principales structures concernées de la Région de Louga, telles que les membres du « Comité de réflexion sur le développement communautaire », elles commencent à être exploitées. Dans chaque site du PDRD, certains participants à la formation ayant vu les Fiches techniques pendant la période d'initiation, ont demandé à avoir certaines parties pour des personnes cibles ». Notons que la Fiche sur la transformation alimentaire atteint un niveau de perfectionnement très élevé. Elle a été jugée appréciable, d'autant plus qu'il suffit aux populations de reproduire fidèlement ce qui est indiqué dans la Fiche pour obtenir de bons résultats. Quant aux initiatives de gestion agricole et d'élevage, les populations veulent des résultats dès l'étape de conception, et se désintéressent

aussitôt, parce que pour reproduire certaines techniques, la présence d'un expert est indispensable. D'autre part, il faut dire que les techniques adaptées aux spécificités régionales manquent d'applicabilité. Désormais, en plus de préciser le contenu, il faut présenter des techniques à choix plus large.

D'après les résultats de l'étude de suivi en matière de l'utilisation des Fiches techniques, 5 sur 8 vulgarisateurs ont utilisé les Fiches techniques dans des formations diverses et des réunions de groupements de femmes. À Nguith, ces « Fiches techniques » sont valorisées par les membres du bureau de l'ASUFOR et d'autres populations dans l'agriculture, l'élevage de poulets et la transformation du lait.

Pour promouvoir la valorisation sur le terrain, le Projet a élaboré et distribué aux vulgarisateurs, aux leaders des populations, etc., selon besoins, des versions en langue locale (Wolof, Peulh) des « Fiches Techniques » élaborées dans la première phase et des nouvelles fiches additionnelles élaborées pendant la phase de prolongation.

Les pages du PDRD seront ajoutés au site WEB du Ministère de l'Agriculture, du Ministère de l'Enseignement Élémentaire et du PEPAM pour que les lecteurs puissent consulter et télécharger les Fiches techniques et les autres outils du Projet.

3.4.3 Appui à la vulgarisation du Modèle PDRD par les services administratifs

(1) Collaboration avec les collectivités locales

1) Orientation de base

Pour pérenniser le développement rural durable basé sur l'approche PDRD, une contribution budgétaire de la partie sénégalaise est indispensable. Le PDRD a accordé des efforts soutenus à la mobilisation de fonds destinés à la vulgarisation (mise en œuvre) du Modèle auprès de l'État et des collectivités locales depuis la première phase.

Pendant la mise en œuvre du processus de développement au niveau village avec l'application de l'approche PDRD, il faut prévoir un budget alloué aux activités de vulgarisation des techniques exécutées par le service administratif et aussi un autre budget pour les activités à petite échelle réalisées par les groupements de femmes au niveau communautaire. Quant à la vulgarisation technique mise en œuvre par le service administratif, le Projet a formé et encadré des agents administratifs dans ce domaine pour assurer la vulgarisation dans le cadre actuel des services de l'administration. D'un autre côté, concernant les activités au niveau communautaire, le Projet a appuyé l'établissement d'un système qui permet de réaliser les activités au niveau communautaire dans la mesure du possible.

Concernant le budget de l'État, il s'est avéré que l'inscription des frais dans le budget du Ministère de l'Agriculture (niveau central) est presque impossible étant donné que seule l'inscription de la subvention qui assure une partie des frais de carburant des services régionaux respectifs (DRDR, SDDR) est faisable au titre du coût d'activités de terrain.

A l'opposé, la Région, la Commune, la Communauté Rurale (CR) sont des collectivités locales disposant de l'autonomie financière et les deux premières sont engagées dans le développement rural. Pour cette raison, le Projet a fait des démarches pour une meilleure utilisation des budgets de la Région et la Commune.

2) Appui au test de l'approche PDRD sous l'initiative du Conseil Régional

Le protocole a été signé en juillet 2010 (Phase 1) entre le PDRD et le Conseil Régional afin de réaliser la vulgarisation du Modèle PDRD sous l'initiative de la partie sénégalaise. Ce protocole stipule que le Projet apporte son appui technique dans le domaine du développement communautaire et que le Conseil Régional assure le budget et la collaboration avec les organismes compétents. Par la suite, une réunion a été organisée avec la participation des services régionaux respectifs des ministères, des principaux projets / programmes et ONG. Après l'analyse des données existantes et l'étude pour la sélection de sites, une sélection de trois sites a été faite, composé d'un site par département, comme sites de mise en œuvre du Modèle PDRD.

En mi-mai 2011, une visite a été effectuée par la partie sénégalaise pour étudier les 3 sites. Ces trois sites sont répartis dans 3 départements de la Région de Louga ; les agents administratifs au niveau départemental et le personnel de l'ANCAR y ont réalisé l'étude. La DRDR a pris en charge les frais de carburant de 50 litres sur le budget de la Direction régionale.

En 2011, le Projet ne bénéficiait pas du financement du Conseil régional. Aucune intervention n'est réalisée après l'étude sur le terrain. Le secrétariat du Conseil Régional a formulé un plan en collaboration avec la DRDR et inscrit un montant de 3 millions de FCFA pour le PDRD. (L'approbation du budget par le conseil régional est prévue après l'élection présidentielle de février – mars 2012.)

3) Possibilité de partenariat avec la Collectivité locale et Constitution du budget

i) Etude du budget de la CR et son utilisation dans les activités du PDRD

L'Equipe du Projet estime que le rôle de la Communauté rurale revêt une importance considérable dans la politique de décentralisation si l'on tient compte de la vulgarisation du Modèle PDRD et de sa pérennisation. Pour cette raison, il a été mené une étude sur la planification et le système budgétaire de la CR. Pour pérenniser les ressources financières des activités de développement au niveau des villages, une enquête a été réalisée auprès des structures concernées par le rôle de la CR et les futures possibilités. Les organismes enquêtés ont été les suivants :

- ♦ Agence Régional de Développement (ARD),
- ♦ Direction de Planification de Louga,
- ♦ Programme National de Développement Local (PNDL),
- ♦ Membres de l'Association des Communautés Rurales de la Région de Louga,
- ♦ Assistant Communautaire de Thiamène (ASCOM)
- ♦ Facilitateur de l'ARD⁴ chargé de la planification de Thiamène et de Nguène Sarr

⁴ Consultant de l'ARD, affecté au Communauté Rurale uniquement pour faciliter l'établissement du PLD

ii) Importance de la Communauté Rurale dans le développement et Démarches de PDRD

L'enquête menée a révélé que l'importance du rôle des collectivités locales s'est accrue significativement sous la Politique de décentralisation et que la CR joue notamment un rôle de premier plan dans le développement local au niveau villageois.

Le Projet a déployé les activités de développement local. A l'avenir, il est attendu que les activités menées par le PDRD aux sites ciblés seront pérennisées par des efforts et une gestion basées sur l'autonomie des groupements. Cependant, on prévoit que les ressources financières pour exercer les activités sont extrêmement compromises après l'achèvement du Projet. Dans ces circonstances, assurer des moyens de financement avec les ressources de la CR pour exercer les activités productrices en petits groupements villageois est d'une importance considérable, car la CR est une Collectivité locale autonome ayant des compétences et des responsabilités directes dans le développement du village basées sur le principe de l'autonomie financière.

Le Projet a initié trois démarches auprès des CR (couvrant les sites) du Projet afin d'obtenir un budget pour les activités à mener dans le cadre de PDRD.

- a) Mobilisation du budget de l'année 2011 pour les activités de développement communautaire du PDRD
 - b) Inscription du plan d'activités de développement communautaire du PDRD dans les rubriques de l'année 2012
 - c) Inscription du plan d'activités de développement communautaire du PDRD dans le PLD
- a) Démarche pour la mobilisation du budget de l'année 2011 pour les activités de développement communautaire du PDRD

Les préparatifs pour les activités du maraîchage sont en cours dans le nouveau site de Thiamène ; ils sont réalisés par un groupement féminin depuis le mois de juillet 2011. Le Projet a demandé la collaboration dans le processus et la planification des activités a été transmise aux Elus du Conseil Rural et au Président. Dans la pratique, le Projet a conduit les travaux suivants : Invitation du vice-président à la réunion d'un groupement féminin en créant un lieu de présentation directe de la situation par la population ; Entretien du Président avec le Projet et l'ASUFOR pour lui demander sa collaboration. Vu que le membre central du groupement féminin est un Elu du Conseil Rural, nous avons réussi à mobiliser dans le budget du CR de cette année, 10 sacs de ciment (37.000 FCFA) servant à la fabrication de la clôture du périmètre maraîcher.

La CR de Nguène Sarre a promis une subvention pour l'installation d'équipements au niveau du champ collectif pour créer une complémentarité de l'appui du NESA qui prend un retard.

Dans ces cas, les frais d'activités qui n'étaient pas inscrits dans le plan annuel de la CR sont pris en charge par le budget propre de la collectivité locale. Les ressources budgétaires de la CR étant extrêmement limitées, il n'est pas facile d'allouer les frais qui ne sont pas inscrits dans le plan annuel ou budgétaire formulé au début de l'année d'exercice comme frais communautaire. Ainsi, le dispositif budgétaire précité est exceptionnel. Certes, les dépenses

allant au-delà des rubriques du budget sont une mesure exceptionnelle, mais comme conséquence, il faut retenir que la CR a manifesté de l'intérêt et de la compréhension pour les activités communautaires et a donné un appui financier.

b) Démarche pour l'inscription du plan d'activités de développement communautaire du PDRD dans les rubriques du budget de l'année 2012

Le Projet a œuvré pour que les activités communautaires du PDRD soit inscrites dans les sous-rubriques du budget de la CR de l'année 2012. Les travaux de formulation du plan du budget prennent du retard : de ce fait, l'inscription du plan d'activité communautaire du PDRD n'est pas encore faite. Cependant, comme l'indique le cas de Thiamène qui a réalisé le plan intégré des activités PDRD dans le PLD, il est fort probable que la gestion du champ collectif commencée par les groupements de femmes sous l'appui du PDRD, soit inscrite dans le plan annuel de la communauté rurale.

c) Démarche pour l'inscription du plan d'activités de développement communautaire du PDRD dans le Plan Local de Développement (PLD)

D'après les résultats de l'enquête, le plan annuel de chaque CR s'élabore sur la base du Plan quinquennal du PLD. A présent, il est temps de renouveler le Plan quinquennal dans chaque CR, et les travaux d'élaboration du nouveau PLD pour les 5 ans à venir sont entrepris avec l'appui technique des facilitateurs de l'ARD. Certaines CR ont terminé l'élaboration du nouveau plan. Le Projet fera des démarches avec les homologues dans la mesure du possible, pour que les activités communautaires du PDRD soient inscrites dans les sous-rubriques du PLD (voir l'Annexe 17).

iii) Ressources financières du développement local dans la politique de décentralisation

Une autre enquête a été menée auprès des CR pour connaître les ressources financières et le système financier de la collectivité locale. L'Encadré ci-dessous est extrait d'un texte sur l'état financier en 2010 de la CR de Thiamène, un des sites ciblés par le Projet. A la lecture du bilan des recettes et des dépenses, les frais ordinaires prévus pour la gestion du Conseil Rural sont prioritairement financés par la subvention de l'État tandis que les frais d'investissement sont composés en majeure partie des fonds du Programme national financé par les bailleurs de fonds.

Étant donné que les CR sont diversifiés, les informations ne peuvent être généralisées. Cependant, compte tenu de la situation actuelle, plus de 60 % du budget du CR dépend du PNDL, il est clair que le PNDL est important en tant que cadre de référence pour des démarches du Projet dans l'appui aux activités villageoises en posant les bases du développement et de la pérennisation des activités communautaires réalisées par le Projet.

La phase en cours du PNDL sera terminée en 2012. Et selon un membre de la Banque Mondiale (Expert principal du développement socio-rural), la contribution financière au PND sera arrêtée au terme du programme. Ensuite, les résultats de l'élection présidentielle prévue en février – mars 2012 détermineront pour la suite l'orientation. Actuellement, 50% de ressources

du PNDL sont financées par la Banque Mondiale. Il faut envisager une diminution éventuelle de ressources du programme après février 2012.

Encadré 1 : Constitution du budget de la Communauté Rurale

Le sommaire de la constitution du budget de la CR de Thiamène en 2010 est le suivant.

«**Recettes** » : La répartition globale des recettes est indiquée dans l'encadré suivant, exception faite du report de l'exercice précédent.

Recettes versées à la rubrique de frais ordinaires : Subvention régionale de l'État 38,0%, Taxe 14,9%
Recette versée à la rubrique de frais d'exploitation : Fonds du PNDL 22,2%, Fonds de réserve 13,0%

- ♦ 64,9% de frais d'exploitation représentent le fonds de réserve. Si on ne compte pas le fonds de réserve, en 2010, 63,1% des nouvelles recettes proviennent du PNDL.

«**Dépenses** » : La répartition globale des dépenses de la même année est indiquée dans l'encadré suivant.

Frais ordinaires : 36.896.213 FCFA
Frais d'exploitation : 60.903.381 FCFA (dont 32.702.825 FCFA sont dépensés pour la poursuite du programme de l'année dernière)

- ♦ Les principales rubriques des frais ordinaires sont : carburant pour la participation au Conseil du PCR, frais de déplacement, etc.
- ♦ Les principales rubriques de frais d'exploitation sont : électricité, eau, aménagement de terrains d'habitation, construction du hall, mise en place des équipements sanitaires, reboisement, etc.

Comme mentionné ci-dessus, le budget de fonctionnement de la CR dépend largement du programme national financé par les bailleurs de fonds. Pour cette raison, il est nécessaire de mener un suivi continu de la tendance des bailleurs de fonds, comme la Banque mondiale, qui appuient la politique de décentralisation.

(2) Démarches pour l'acquisition du budget des structures homologues

Pour faire progresser la vulgarisation du Modèle PDRD et le développement durable du Modèle PDRD, il est indispensable d'assurer les frais d'activités (carburant et déplacement) des agents administratifs chargés des techniques de «vulgarisation». L'équipe du Projet fait converger des efforts soutenus pour trouver un moyen de financement de la vulgarisation du PDRD par la structure administrative, en particulier la DRDR qui sera un acteur principal de la vulgarisation du modèle. La DRDR a procédé à l'inscription des frais de suivi sur les sites du PDRD (frais du carburant et de déplacement des vulgarisateurs) dans le budget de l'année 2012 et l'a soumis à son organe de tutelle en juillet 2011. Cependant, il n'existe pas de sous-rubriques dans lesquels les frais nécessaires seront inscrits. Pour cette raison, il sera extrêmement difficile de faire passer à l'examen interne les frais de suivi des activités qui étaient jusqu'alors réalisées par le Projet de Coopération technique non remboursable ; telle avait été une réaction de la DRDR.

Le Bureau de la JICA, de son côté, fait la demande d'examen sur les dispositifs du budget de la partie du Sénégal en profitant des réunions du Comité de pilotage et celles de la DAPS.

D'autre part, l'équipe du Projet a expliqué l'importance des efforts de la partie administrative au regard de la vulgarisation du modèle PDRD au Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, en lui demandant une compréhension et une collaboration en la matière. Le Ministère de l'Agriculture a l'intention de diffuser le modèle PDRD dans des régions autres que la celle de Louga. Pour réaliser cela, le Projet a rappelé l'importance d'assurer des moyens de financement des activités de « vulgarisation » par la DRDR de chaque région ce qui a reçu un avis favorable. Le Secrétaire Général a promis de transmettre la demande d'un financement durable pour la vulgarisation au ministre.

(3) Renforcement du cadre de concertation : « Comité de réflexion sur le d'examen de développement communautaire »

Le cadre de concertation formé principalement de structures régionales d'exécution du développement rural, des programmes et projets et des ONG ayant participé à l'élaboration du « Guide », nommée « Comité de réflexion de développement communautaire » depuis le mois de mars 2011, tient des concertations périodiques avec l'appui de la DRDR. Les participants sont ci-dessous.

Conseil Régional (président) DRDR de Louga SDDR de Louga ARD de Louga Direction de la Planification, IRSV de Louga SRADL (2 membres)	CADL de Sakal SRDC de Louga SDDC de Louga IREF de Louga SRAT de Louga ARM de Louga	ANCAR, zone sylvopastoral (Louga) ANCAR, zone Niaye (Thiès) INP, zone sylvopastoral (Louga) SOS Sahel* * non participé à partir du mois d'octobre 2011 à cause de la fermeture du Bureau de Louga
--	---	---

Les réunions organisées à ce jour sont indiquées dans le tableau suivant.

Tableau 3.13 Discussion au Comité de réflexion de du développement communautaire

Date	Nombre de participants	Sujet de discussion
2011 18 mars	16	Ajout de nouveaux membres, Constitution du Comité, Discussion du contenu des activités
8 avril	15	Détermination des membres constituant le Comité examinés en mars, Concertation et accord sur la structure responsable
10 mai	15	Concertation sur le contenu des activités à mener par le Comité
21 juin	22	Amélioration de la pertinence du Guide et des Fiches techniques, Activités à mener à l'avenir, Accord sur l'élaboration du document auxiliaire du Guide et des Fiches à ajouter
10 août	20	Choix de thèmes pour les Fiches Techniques à ajouter, ajout de 10 nouveaux thèmes, prévu, Discussion et accord sur le calendrier de travaux
12 octobre	22	Rectification des Fiches techniques additionnelles (par petits groupes)
31 octobre	10	Présentation et réflexion sur les projets de Fiches techniques additionnelles, visite de la mission du Séminaire pour le partage d'expériences d'activité des JOCV* et du PDRD et discussions
5 novembre	21	Présentation et approbation des projets des Fiches techniques additionnelles Approbation de la « Prise en charge pour l'invitation aux formations des leaders organisationnels et des leaders techniques » Avenir du Comité de réflexion Atelier d'évaluation de la phase de prolongation du PDRD

13 décembre	28	Présentation et approbation des projets de Fiches techniques additionnelles Approbation de la « Prise en charge pour l'invitation aux formations des leaders organisationnels et des leaders techniques » Discussions sur la manière de poursuivre le Comité de Réflexion Atelier d'Evaluation interne du PDRD (par certains membres du Comité)
2012 16 janvier	18	Explication et discussion sur les annexe du « Guide » ; « Analyse et perspectives pour un développement communautaire durable », « Contraintes et solutions provisoires » Discussions sur la préparation des plans d'action
15 février	20	Présentation des plans d'action de chaque comité Discussion sur l'organisation antérieure du comité

La survie du Comité était une des questions prioritaires dans la seconde moitié de la phase de prolongation. La réunion d'évaluation a permis de se concerter et d'arriver à un accord comme mentionné ci-dessous.

- Le comité de réflexion se continue après la fin de l'appui de la JICA.
- Les parties examineront le statut de ce comité formel au niveau régional : comité que le Gouverneur convoque pour renforcer le cadre de concertation et mettre en œuvre les processus nécessaires.
- Les parties chercheront de nouveaux partenaires pour pourvoir les ressources financières.

Au cours de cette réunion, la constitution de membres du futur Comité sectoriel a été discutée et un accord a été convenu.

Tableau 3.14 Comité sectoriel du Comité de réflexion du développement communautaire

POSTE	STRUCTURES EN CHARGE	AGENT EN CHARGE
Coordination du comité	DRDR	Oumar MBENGUE
Secrétariat du comité	Conseil Régional, ARD plus le service technique responsable du projet	Ndiodio GAYE (CR) Serigne FALL (IA)
Commission chargée de l'amélioration du cadre de vie	SRADL, IREF, ARM, INP, SRAT	<u>Khady BOYE</u> (SRADL)
Commission chargée des activités agricoles	DRDR, ANCAR, INP	<u>DRDR</u> / Abdoulaye GADIO (?)
Commission chargée des activités d'élevage	IRSV, ANCAR	Dr Bernard FAYE (IRSV)
Commission chargée de la ressource eau et assainissement	DRH, DM, DRH, BPF	Khaly DIAGNE (DRH)
Commission chargée de l'organisation villageoise	SARDL, SRDC, CRCR, SRAS	Djibryl SYLLA (SRDC)
Commission chargée de la recherche de partenaires et de financement	ANCAR, MADL, PVM, ARD, C.Régional, SRP*	Djibril DIA

*SRP : Service Régional de la planification

Les Plans d'actions de chaque Comité sectoriel ont été exposés dans le Comité final avec la participation du PDRD. Dans la discussion, la création de fonds géré par la DRDR a été proposée et, les participants sont parvenus à un accord. Au cours de cette réunion, pour assurer le minimum de financement des activités, la création de fonds gérés par la DRDR a été proposée et a eu un accord.

(3) Démarches pour la vulgarisation auprès d'autres projets

1) **Collaboration avec le Projet des Villages du Millénaire**

i) Contexte de collaboration

Le Projet des Villages du Millénaire (PVM avec l'appui du PNUD) est un projet de développement rural en cours d'exécution dans les pays d'Afrique et vise la réalisation des Objectifs du Développement pour le Millénaire. Sa principale zone d'intervention au Sénégal est la région de Louga. Le PDRD maintient une relation effective avec le PVM à partir de sa participation à l'élaboration du Guide au cours de la première phase. Quant au PVM, il a sollicité l'appui technique du Projet dans la mise en place de la gestion de l'eau des installations hydrauliques et l'expérimentation de la culture à l'économie d'eau; techniques indiquées dans le Guide. La trajectoire du partenariat dans les activités avec le PVM dans la phase de prolongation s'établit comme suit.

- ♦ Visite des sites candidats aux sites pilotes (Villages de Syer Wolof, Gabane, Mbéyène Wolof, Wakhall Diam)
- ♦ Conclusion du Protocole entre la DRDR et le PVM (le 1^{er} décembre 2011)
- ♦ Organisation de sessions de formation pour le développement communautaire, et de formation de leaders organisationnels, destinées aux Représentants de l'ASUFOR

ii) Formation de développement communautaire / leaders organisationnels aux sites du PVM

Le Projet a dispensé la formation sur le développement communautaire et les leaders organisationnels, auprès des représentants des sites ciblés du PVM durant 3 jours, du 15 au 17 décembre 2011. Le PDRD était chargé de l'élaboration du module de formation et de l'envoi de formateurs de la formation tandis que le PVM s'est chargé d'aménager un lieu de réunion et de la convocation de participants.

La session a été dispensée par le Directeur Régional de l'Hydraulique de Louga, le Directeur Départemental de l'Agriculture de Louga, le personnel chargé comme formateurs, de la structuration du PDRD et aussi par les agents régionaux de l'Hydraulique de Louga, les agents départementaux de l'Agriculture de Louga, les CAR des villages de Léona et de Nguène Sarr, comme formateurs assistants. Le Projet a donné un appui pour l'envoi d'un leader organisationnel (Représentant de l'ASUFOR à Thiamène).

Le nombre de participants était de 40 personnes composées de représentants des ASUFOR issus des sites du PVM et ceux des communautés rurales qui contrôlent les sites, de représentants du GPF et des agents du PVM sur le terrain. La réaction des participants était très positive, la discussion

était très fructueuse. A signaler, dans le Département de Léona où la formation a été introduite cette fois-ci, beaucoup de producteurs de légume utilisent l'eau du forage. Pour cette raison, de nombreux participants ont des appréhensions par rapport au gaspillage de l'eau et à la pression sur le forage ; certains parmi eux ont souhaité bénéficier de la sensibilisation sur l'importance de l'économie d'eau à travers la discussion, après le retour dans leurs villages ou par radio locale. Pour le PDRD, cette formation est une précieuse expérience qui lui permet de réfléchir sur l'efficacité de l'approche PDRD auprès des populations locales qui exercent la culture maraîchère.

Tableau 3.15 Formation de développement communautaire et des leaders organisationnels dans les sites du PVM

Objectif	Présentation au PVM, de « l'approche PDRD » et du « savoir-faire sur la mise en œuvre des activités de développement communautaire »
Formateurs	M.MBOW (SDDR), M.DIAGNE (DRH), M.DIALLO (PDRD), M.SOW (SDDR), M.COULIBALY (DRH)
Participants	Agents du PVM sur le terrain, CAR, Représentants des CR, Membres exécutifs des ASUFOR, Groupements de femmes
Type de formation	Explication par le formateur, Travail en groupe
Période de formation	15- 17 décembre 2011 (3 jours)
Contenu	<p><1er jour> Installations hydrauliques et estimation du volume d'eau exploitable Mode d'estimation du volume d'eau exploitable (estimation de l'eau inexploitée) Notion de « structure » et de « leader »</p> <p><2ème jour> Mode d'estimation du volume d'eau exploitable (estimation de l'eau inexploitée) Simulation du volume estimé de l'eau employée à la culture maraîchère Aptitudes requises du leader organisationnel</p> <p><3ème jour> Processus d'estimation du volume d'eau exploitable et du volume d'eau nécessaire pour la formulation et la demande du plan d'activité à l'ASUFOR Partage d'expériences de gestion des organisations dans les sites du PDRD</p>
Matériel utilisé	Fiches techniques de développement communautaire, Guide, Manuel d'organisation des populations
Résultats attendus	<p>Acquérir les connaissances relatives à l'utilisation rationnelle de l'eau inexploitée des ouvrages hydrauliques</p> <p>Faire comprendre le mode de gestion relatif à la mise en œuvre des activités communautaires en fonction du volume d'eau inexploitée</p> <p>L'utilisation de l'eau dans les sites du PVM est modifiée par les agents du PVM sur place et les participants à la formation</p> <p>Les participants à la formation maîtrisent l'approche de la gestion des organisations</p>

iii) Bilan des activités du partenariat avec le PVM

Dans le cadre du renforcement de la vulgarisation de l'approche PDRD, la forme concrète du partenariat avec le PVM a été examinée dans la phase de prolongation. Cette réflexion s'est concrétisée par la conclusion du Protocole avec le PVM et l'organisation de sessions de formation dans les sites du PVM.

Cependant, au cours de la visite d'observation des sites du PVM, il a été jugé difficile d'instaurer nouvellement la notion d'économie d'eau dans les sites ayant débuté les activités avec de gros équipements d'irrigation ou dans les sites ayant bénéficié de gros impacts économiques à travers la culture maraîchère. D'autre part, l'impact positif de l'approche PDRD a été confirmé. En effet, dans le cadre de la formation sur le développement communautaire dispensée dans les sites du PVM, le Projet a introduit, seulement dans la première étape de l'approche PDRD, « l'estimation du volume d'excédent d'eau ». Mais, cette visualisation de l'eau du forage qui est utilisée dans la vie, permet aux participants de créer une occasion pour reconnaître que l'eau du forage est une ressource limitée. En effet, après la formation, certains participants et animateurs du PVM ont montré fermement leur réaction à l'égard de « l'économie d'eau » à travers leur suggestion d'actions concrètes relatives à « la mise en œuvre de la sensibilisation sur l'économie d'eau par voie du radio ».

Une autre réalisation de la phase de prolongation est l'organisation de la formation dans les sites du PVM par le financement du PVM et la contribution technique du PDRD. Ce cas montre que la vulgarisation efficace des connaissances et du savoir-faire par les services administratifs n'ayant pas de ressources abondantes, comme la DRDR, est réalisable à travers le partenariat avec des bailleurs de fonds.

Après la formation, le PVM a exprimé son intention de diffuser l'approche PDRD en renforçant la collaboration avec le Projet. Les deux parties ont discuté de la vulgarisation future en 2012.

A l'avenir, les initiatives suivantes sont envisagées.

- Tenir un réunion avec les techniciens du PVM et des leaders des populations, pour intégrer les résultats tirés de la formation;
- Informer le PDRD et la DRDR des résultats de la réunion.

2) Collaboration avec le NESAs

A la Communauté Rurale de Nguène Sarr, la culture maraîchère a été lancée avec l'appui du Vietnam mais les activités ont été suspendues en raison du désaccord entre les membres du groupement. C'est un village aisé avec de beaux bâtiments alignés. D'après le représentant de l'ASUFOR et le Président de la CR (PCR), il y a un fossé important entre les pauvres et les riches et ceci est un des problèmes du village. Dans ce village, un investissement en matériels agricoles été décidé à travers la DRDR par l'initiative du NESAs (Programme Nutrition Enfant et Sécurité Alimentaire, financé par la coopération espagnole, sous la coordination de l'UNICEF, etc.). Cependant, cette initiative a suscité au niveau de la DRDR une certaine appréhension quant à la démarche du NESAs dont l'appui se borne uniquement à l'équipement. Une concertation a eu lieu avec la DRDR et les acteurs se sont entendus pour faire en sorte que le

PDRD contribue à la coordination à travers le suivi technique. La formation sur le développement communautaire a été organisée les 9 et 10 août 2011. L'auto-évaluation des activités et la parcellisation du terrain en vue des préparatifs du périmètre, ont été effectuées le 11 août, pendant la formation sur la gestion agricole.

Après la discussion initiale entre le PDRD et le NESAs, on a entamé les activités. Globalement, les travaux sont partagés entre le NESAs et le PDRD comme suit : « l'apport hard tel que l'aménagement des équipements et des matériels est pris en charge par le NESAs tandis que le PDRD s'occupe de l'initiation technique et de l'organisation ». Les deux parties ont démarré leurs activités. L'agent technique de la Direction Horticole du Ministère de l'Agriculture a visité tôt, la DRDR et les équipements agricoles octroyés par le NESAs. Il a demandé au PDRD de faire le lancement de la culture dans un bref délai. En répondant à cette sollicitation, le PDRD a assuré la mise en place de la formation sur le développement communautaire (Formulation du plan de développement) et la formation sur l'organisation (Formation des leaders des populations) et souhaité l'arrivée des équipements et matériels restants. Cependant, certaines espèces de semences fournies ne sont pas adaptées à la période souhaitée au niveau du site et à la tendance de consommation locale, en dépit de son prix cher et quelques matériels indispensables, comme arrosoir, ne sont pas encore parvenus. Naturellement, on ne peut pas démarrer les activités. Pour éviter que l'organisation villageoise démarrée par le PDRD soit sclérosé, ce dernier a ménagé d'avance pour remplir les conditions de lancement des activités. Quelques phytosanitaires et semences ont été remplacées par celles adaptées au site. Ainsi le Projet a mis en place la disposition de base des activités de culture. Suite à cette préparation, le Projet a dispensé l'initiation aux techniques de culture et au suivi périodique.

Or, les équipements et matériels agricoles sont distribués systématiquement sur la majorité de sites du Sénégal par le NESAs. De ce fait, on ne peut pas accorder une considération spéciale au site de Nguène Sarr. De plus, il s'est avéré que la mise en place des grillages se fait par appel-d'offre et prend beaucoup de temps (quelques mois).

Ce faisant, la première culture a été gravement endommagée à cause de la non-installation d'un compteur sur les canaux de distribution d'eau et des animaux prédateurs comme les bovins, les caprins et les singes. Malgré cela, le groupement de femmes espère fortement avoir la possibilité de mener des activités durables. La concertation se poursuit pour la prochaine culture.

3.4.4 Appui à l'élaboration du plan pour « le Développement communautaire par la population »

L'appui au développement communautaire par l'administration et des bailleurs de fonds a tendance à donner la priorité à leur préoccupation. Ils ne contribuent pas nécessairement à la résolution des problèmes pour répondre aux besoins réels de la population. Or, le PDRD a toujours visé l'approche du « développement communautaire à l'initiative de la population », au sens fort du terme. La partie suivante est consacrée à la présentation d'un cas du processus de formulation d'un plan de développement en intégrant les besoins de la population à l'aide de l'approche PDRD maîtrisée par un vulgarisateur du Service Départemental de Développement

Rural, qui est un de nos homologues. Le dernier passage de l'« Evaluation » résume les résultats de la réflexion du contenu du plan avec des membres du PDRD après la formulation du plan d'activités.

Pour répondre à une forte demande de la population au sujet des activités communautaires, M. Mamadou DIAGNE, vulgarisateur du Service Départemental du Développement Rural de Kébémér, a procédé à la simplification du Guide et de l'état des lieux puis a convoqué les principaux acteurs de la population, avec qui il a estimé le volume de l'eau inexploitée, selon l'approche PDRD. Sur la base du volume estimé, il a élaboré un plan d'activités. Le tableau suivant présente un aperçu du plan de développement rural.

Tableau 3.16 Etat de lieux et plan de développement de site de Khalmbane

<Etat de lieux>

Par Mamadou DIAGNE (SDDR Kébémér), mai 2011

Informations Générales	
Nom de site	Khalmbane
Localisation	Région de Louga, Département de Kébémér, Arrondissement de Sagatta, CR de Thilou Fall, 5km de Kébémér
Population (homme, Femme)	540 personnes (240 hommes : 300 femmes)
Carré, ménage	Nombre de Carré ; 18, Nombre de ménage : 90
Ethniques	Wolof ; 100 % (langue wolof)
Religion	musulman
Emigration	environ 80 (en Afrique, Europe, Etats Unies)
Activités principales	Agriculture 70 %, Elevage (transhumant) 20 %, Artisanats 10 %
Forage / ASUFOR	
Gestion quotidienne	Comité de gestion (sa fonction équivalent à l'ASUFOR)
-fonds	3.000.000 FCFA
-Réunions régulières	mensuel
-Etat des ouvrages	Bon état (aucune panne grave depuis 15 ans)

<Plan villageois de développement>

Par Mamadou DIAGNE (SDDR Kébémér), août 2011

Capacité du forage					
Mécanisme énergétique de pompage	Électricité				
Débit (m ³ /h)	25 m ³ /h				
Temps de pompage réel (Tr)	Inconnu (estimé 4 h/jour)				
Temps de pompage autorisé (Ta)	Inconnu (estimé 8 h/jour)				
Différence du temps (Ta-Tr)	4 h				
Excédent d'eau (m ³ /jour)	4h×25 m ³ = 100 m ³ /jour				
Activités prévues par la population					
Activités	Participants (groupe/ nombre)	Appui, collaboration	Contenu des activités	Ressources	Estimation de consommation de l'eau
1-Culture maraîchère dans le champ collectif	Groupement féminin / 33	SDDR Kébémér FAPA CMS	Superficie ;1ha × 1 clôture : renforcement par les plantes épineuse ouvrages hydrauliques ; 4 réservoirs+ 1 compteur matériels agricole; rien	Frais total; 50.000F Chargé par la population; 50.000 FCFA	1.800 m ³ /ha ×0,25ha =450 m ³ 450.000 FCFA
2-Élevage d'ovins	10 volontaires	SDDR Kébémér PV Sagatta	Élevage de 10 ovins pour 6 mois	Frais total; 300.000F Chargé par la population; 300.000 FCFA	5l/jour×30jours ×6mois×10têtes =9m ³ . 1.800FCFA

※L'indice de l'eau d'irrigation est de 60 m³/ha/jour.

<Évaluation finale>

1-Gestion et maintenance des ouvrages hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> • L'état des ouvrages est bon; le contrat de gestion et de maintenance est conclu avec une société privée. • L'ASUFOR n'est pas mise en place; la population éprouve une forte méfiance à l'égard du Ministère de l'Hydraulique. • L'approche de l'ASUFOR est appliquée dans la mise en place du système de tarification au volume et la divulgation de l'information. • <u>L'agrément de l'ASUFOR agréée est attendu.</u>
2-Culture maraîchère dans le champ collectif (GPF)	<ul style="list-style-type: none"> • Les conditions de culture, comme la disponibilité d'eau, la clôture sont simples mais existent. • Le volume d'eau utilisée (450m³) représente moins de 15 % du volume de l'excédent d'eau (estimée à 3.000 m³/mois). Il est calculé comme quantité maximum. • La fixation des frais d'approvisionnement en eau en fonction du calendrier de culture et le paiement groupé ont été initiés.
3-Élevage d'ovins par les Volontaires	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais sont pris en charge par le CMS (Crédit Mutuel de Sénégal) • Il n'y a pas de problème technique, les producteurs ayant suivi l'initiation donnée par le formateur en élevage. • Le volume d'eau utilisé est inférieur à 0,3% du volume autorisé. cela ne devrait pas poser problème.
4-Synthèse	<ul style="list-style-type: none"> • Il est important, c'est de lancer les activités dans les meilleurs délais puisque la population a déjà achevé la préparation. • Les conditions du PDRD ne sont pas entièrement remplies; cependant, les besoins de base de la population sont identifiés. • Prendre contact avec la Direction Régionale de l'Hydraulique de Louga au sujet de la mise en place de l'ASUFOR. • Prendre contact avec le formateur en élevage.

L'enquête de base réalisée par M. DIAGNE est assez simple par rapport à l'enquête indiquée dans le Guide. Un vulgarisateur doit faire la collecte d'informations, l'étude de situation, l'élaboration du plan, etc. Eu égard à cette situation, les rubriques de l'étude doivent être précisées comme suggéré. A l'inverse, l'étude simplifiée suffit pour débiter l'appui à la population. Il est bien possible de compléter les informations au fur et à mesure de l'avancement des activités.

En ce qui concerne l'eau d'irrigation pour la culture maraîchère indiquée dans le plan d'activités, le volume nécessaire est estimé selon les espèces de plantes dans le Guide, tandis qu'il est estimé simplement selon la superficie à cultiver. Le volume d'eau indiqué dans le Guide varie en fonction des espèces de plantes et dépend largement de conditions naturelles telles que le climat, la température et la méthode de culture, etc. Ainsi, ceci ne s'applique pas à tous les cas.

En janvier 2012, la clôture du périmètre maraîcher dans ce site a été réparée à l'aide des plantes épineuses, les travaux de pose de tuyaux de distribution d'eau ont été achevés en collaboration avec des villageois. On sera bientôt à la période de transplantation, les activités seront en pleine de dynamisme. La mise en place de l'ASUFOR est aussi progressée en collaboration avec la Direction de l'Hydraulique.

3.4.5 Développement et pérennisation des activités communautaires

(1) Organisation

1) Démarches de l'organisation jusqu'à la première phase de PDRD

L'organisation des populations pendant la première phase, est axée sur deux approches, en fonction de la situation du site. La première approche consiste à placer l'ASUFOR mise en place par le PEPTAC1 au centre du développement communautaire sous l'initiative de la population ; l'autre approche consiste à mettre en place un nouveau Comité de développement communautaire. La gestion des activités de ce dernier est assurée par des Leaders locaux constituant les membres du comité. Les mérites et les démérites des deux approches sont présentés dans le tableau.

Tableau 3.17 Différence de structures en charge du développement communautaire

	Mérite	Démérite
ASUFOR	<ul style="list-style-type: none">-Gestion cohérente de l'eau et du développement communautaire-Gestion basée sur les capacités d'organisation de l'ASUFOR-Activités avec implication intégrale des habitants	<ul style="list-style-type: none">-Le développement communautaire n'est pas l'objectif inhérent à l'ASUFOR-Trop de charges sur les membres-Priorisation de l'hydraulique en laissant de côté le développement suite à la Politique de l'hydraulique rurale-Retard de l'intervention et de la réaction vu la participation intégrale de la population
CDC	<ul style="list-style-type: none">-Travaille à temps plein pour le développement communautaire-Activités équilibrée entre l'administration hydraulique et le développement communautaire-Rapidité du processus de la formation de l'idée à la mise en œuvre grâce à la présence de leaders d'opinion	<ul style="list-style-type: none">-Le développement est mis en avant, l'administration hydraulique est faible-Quand le système du CDC persiste longtemps, il peut avoir des détournements, etc.-En raison de la concurrence avec l'ASUFOR, leur nécessité n'est pas fortement ressentie.

2) Démarches de l'organisation à la phase de prolongation de PDRD

En s'appuyant sur les expériences, le Projet vise à établir un système grâce à la fusion du système ASUFOR et de celui du CDC, depuis la fin de la Première phase jusqu'à la Phase de prolongation. Ce nouveau système est en application dans les deux nouveaux sites de Thiamène et de Nguène Sarr qui ont commencé leurs activités dans la phase de prolongation. Avec ce système, la décision relative au plan d'opération ou d'orientation, est prise conjointement par l'ASUFOR, les participants aux activités et la CR en qualité de leader d'opinion. Par ce biais, l'ASUFOR intègre son point de vue sur la gestion des ressources en eau, les participants en tant qu'acteurs présentent les problèmes, la CR en tant qu'organisation de soutien propose l'orientation de l'appui. Ceci rend possible l'élaboration et l'exécution du plan d'opération intégrant les avis de chaque partie prenante.

Tableau 3.18 Différence des structures en charge du développement communautaire -2

	Mérite	Démérite
Conception et gestion conjointe (Leader de participants aux activités+ASUFOR+CR)	-Implication constante des participants aux activités communautaires -Capacités d'organisation de l'ASUFOR, facilité de l'intégration de la notion de gestion de l'eau -Activités d'intérêt public et pérennité financière	-Si la CR est éloignée, la participation active n'est pas garantie. -Si la CR a une volonté politique forte, la structure devient un outil politique.

Le tableau suivant présente l'évolution de l'organisation des populations et l'état actuel en résumant les informations recueillies par l'équipe du Projet à partir de l'interview de la population et des observations obtenues sur le terrain.

Tableau 3.19 Organisation des populations pour le développement et Etat actuel par site

Site	Evolution de l'organisation des populations	Etat actuel
Taïba Ndiaye	Les activités ont démarré par le PEPTAC à l'initiative de l'ASUFOR.	La coordination des activités du PDRD est assurée par l'ASUFOR. Le plan du développement local et l'appui à la population sont assurés par le Conseil Rurale et des groupements de populations, tels que, ADT, Défar Taïba.
Moukh Moukh	Le développement communautaire est mené à l'initiative de l'ASUFOR depuis le PEPTAC. Par suite de l'arrêt des activités de l'ASUFOR, le CDC est mis en place avec des membres de l'ASUFOR.	L'ASUFOR est effectivement dissociée, les membres du CDC ont quitté le village, es activités organisées sont interrompues.
Mbéyène Négué	Les activités ont démarré par le PEPTAC à l'initiative de l'ASUFOR. Malgré la panne du forage plus de 2 ans, l'ASUFOR a fonctionné.	Comme indique à gauche, l'ASUFOR est exploitée de manière stable, avant et après la réhabilitation du forage. Le MPM (Association des ressortissants du village de Mbéyène Négué) coordonne les activités de développement dans le village de Mbéyène. Le village de Négué n'a pas de fonctionne de coordination.
Ndate Bélakhore	Le CDC est mis en place avec des membres de l'ASUFOR.	D'après l'interview auprès de quelques villageois, le CDC n'assume pas le rôle. Mais, on ne peut pas dire que cette observation représente les avis de l'ensemble de population.
Bakhaya	Le CDC est mis en place avec des membres de l'ASUFOR	Le village a un CDC, mais la coordination des activités communautaires est assurée par l'ASUFOR

Nguith	Le CDC est mis en place avec des membres de l'ASUFOR.	Le CDV (Comité de Développement de Villages) de chaque village représente une alternative face à un CDC sclérosé et assume les fonctions de coordination de développement. Avec le CDC, une autre organisation « Takka Sakhali Dékkbi » récemment mise en place assume un rôle de coordination de développement.
Garky Diaw	Les activités ont démarré par le PEPTAC à l'initiative de l'ASUFOR.	Le village a prévu la culture maraîchère au champ collectif au lancement des activités. Mais, les activités de développement à l'initiative de l'ASUFOR n'ont pas été menées. Le chef de village et les élus locaux assument la coordination du développement communautaire.
Thiamène*	La gestion des activités communautaires a démarré à l'initiative de l'ASUFOR avec la participation de groupements de femmes et de collectivités locales.	La CR participe activement aux activités depuis le début. Elle établit une bonne communication avec l'ASUFOR qui est le principal acteur et des groupements de femmes.
Nguène Sarr *	Un groupement de femmes ayant bénéficié de l'appui extérieur est organisé, mais les activités ont été arrêtées par désaccord.	La CR est chargé d'un rôle important. Elle assume une coordination entre le grand projet comme NESA et des groupements de population.

* Nouveau site avec lequel ont commencé les activités de la Phase de prolongation du PDRD

** Dans l'étude de suivi, certaines personnes interrogées ont répondu que le vulgarisateur de l'ANCAR joue un rôle de coordination du développement communautaire. Cependant, le vulgarisateur de l'ANCAR apporte un soutien technique aux services locaux. Toutefois, il n'est pas sur le tableau étant donné qu'il est nécessaire de distinguer le service fourni par l'administration et la fonction de coordination du développement communautaire. Il se pourrait que le répondant n'ait pas très bien compris la question lors de l'étude de suivi.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, la fonction de coordination du développement communautaire que le Projet a voulu confier à l'ASUFOR et au CDC, a évolué sous diverses formes selon la situation de sites. Le Projet avait tenté de créer un CDC qui s'occupe des enjeux du développement intégré dans toutes les localités. Malgré l'effort du Projet, encore en janvier 2012, le rôle du CDC est limité dans tous les sites. D'autre part, la CR a ses propres attributions dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement, l'appui à la population. Elle est considérée comme acteur important en tant que coordinateur de l'ensemble des activités et aussi, en tant que fournisseur de ressources financières durables.

Le rôle de l'ASUFOR en tant que coordinateur du développement communautaire, n'est pas unique; il dépend des sites. A titre d'exemple, dans le cas de Taïba Ndiaye, la zone de tutelle de l'ASUFOR abrite 33 des 39 villages sous la tutelle de la communauté rurale. Le champ d'action de l'ASUFOR est extrêmement vaste par rapport à d'autres sites du PDRD. Pour cette raison, l'ASUFOR de Taïba Ndiaye exige un statut et une fonction de coordination d'une

importance équivalente à celle de la CR. La population éprouve une confiance absolue par rapport aux leaders de l'ASUFOR. Du fait de ses capacités de mobilisation, la population fait confiance au leader de l'ASUFOR de la part de qui elle a certaines attentes. Le site de Bakhaya est situé loin du siège du Conseil rural et, l'ASUFOR et le CDC sont les seules structures existantes qui coordonnent et gèrent plusieurs villages. Ainsi, la population manifeste une forte attente et une grande dépendance de la fonction de coordination de l'ASUFOR.

D'autre part, comme dans les sites de Nguith et de Garky Diaw où l'utilisation et la gestion collectives de l'eau inexploitée ne sont pas menées de façon dynamique dans plusieurs villageois, la population attend moins de la fonction de gestion de l'ASUFOR. L'ASUFOR y mène seulement la gestion de l'eau comme sa propre tâche ordinaire.

3) Organisation villageoise chargée de la fonction de coordination pour le développement communautaire

Dans l'entretien mené au cours de l'étude de suivi précitée, la question suivante a été posée à la population : « Quelle est la structure la plus appropriée pour assumer la fonction de coordination du développement communautaire ? ». Les réponses sont suivantes.

Site	Structure la plus appropriée pour assumer la fonction de coordination (Réponses des populations)
Taïba Ndiaye	ASUFOR, Conseil Rural
Mbéyène	MPM
Négué	L'Association des jeunes « khatiando dorando »
Ndate Bélakhor	CDC
Bakhaya	ASUFOR
Nguith	Conseil Rural
Garky Diaw	Groupe de sage avec l'association des jeunes
Thiamène	Conseil Local de Développement Communautaire)
Nguène Sarr	Conseil Rural avec chef de village

Les habitants de 4 des 8 sites concernés (l'interview a été mené séparément auprès du village de Mbayène et de celui de Négué) répondent que « le Conseil rural (organe de gestion de la CR) doit assumer le rôle de développement communautaire. Si le Conseil local de développement, organe du Conseil rural, est retenu comme structure chargée de la coordination, les habitants de 5 sur 8 sites formuleront des attentes par rapport à la CR ».

Par ailleurs, 2 sites préconisent que l'ASUFOR assume le rôle de coordination (le site de Taïba Ndiaye a donné plusieurs réponses). Comme mentionné dans le paragraphe précédent, l'ASUFOR de Taïba Ndiaye est un organisme de grande maturité englobant 33 des 39 villages de la CR. A cet égard, il faut se garder de faire une comparaison simple entre le statut de l'ASUFOR de Taïba Ndiaye et celui des autres sites. Concernant le site de Bakhaya, il est situé loin du centre de la CR et « le Conseil rural ne pense qu'au village centre ». Il en découle que la localisation du village est étroitement liée à la fonction de coordination.

Les conclusions suivantes sont tirées des expériences pratiques et des réflexions mentionnées ci-dessus.

- La structure villageoise chargée de la coordination du développement communautaire diffère en fonction des conditions d'implantation locale, du milieu social, de la relation entre la population et les leaders et du rôle de la structure villageoise et aussi en fonction de la localité et de son importance. Des mesures souples sont nécessaires.
- L'ASUFOR est un acteur important dans le développement communautaire ; il y a une forte chance de déployer ses compétences en tant que coordinateur, sous les conditions suivantes :
 - Le degré d'importance de l'utilisation et de sa gestion collective (gestion du champ collectif, etc.) dans la mobilisation des populations de plusieurs villages, est élevé;
 - Le degré de dépendance de la population par rapport à l'ASUFOR est élevé (la population de l'ASUFOR de tutelle est nombreuse, la zone de tutelle vaste, les localités éloignées, etc.)
 - Le leader de l'ASUFOR joue un rôle important dans la localité.
- La Communauté rurale (Conseil rural) est la collectivité locale de base la plus proche de la population, ayant un lien officiel avec des structures à un niveau élevé du gouvernement. A ce titre, il est extrêmement important d'intégrer dans le plan de développement du niveau supérieur, un plan d'activités répondant à la demande des populations de la CR, pour faire entendre leur voix. A cet effet, il serait efficace d'établir un rapport entre la CR et le processus de développement communautaire en utilisant l'approche PDRD. Toutefois, il faut prêter attention aux démerites indiqués dans le tableau 3.18.

4) Réflexion sur l'unité d'activité dans le développement communautaire

Ayant pour orientation d'utiliser l'eau inexploitée de manière rationnelle et efficace, l'approche PDRD établie par le Projet vise l'exécution d'un plan intégré du développement comprenant les diverses activités communautaires menées dans les « sites de l'ASUFOR » (constitués de plusieurs villages utilisant les ouvrages hydrauliques). Cependant, le couple ASUFOR / CDC, chargé de la supervision et de la gestion du plan de développement, n'a pas fonctionné de manière satisfaisante et une gestion des activités basée sur les capacités d'organisation est devenue difficile. Le Projet a renoncé à l'appui à l'ensemble du plan de développement et décidé d'accorder un appui soutenu aux groupements qui poursuivent des activités dynamiques (voir (3) Synthèse des activités par site).

Ainsi, l'approche PDRD renforce les liens entre les capacités d'organisation, les capacités techniques et l'accès aux services, afin de pérenniser les activités individuelles ou de groupe comme unité d'activités, même si la mise en œuvre du plan de développement rencontre des difficultés quelconques.

(Le détail des réflexions est donné en annexe 18.)

(2) Généralités sur les activités par secteur

1) Agriculture

i) Dimension du champ et quantité d'eau destinée à l'arrosage

Il est connu que la quantité d'eau d'arrosage des plantes varie en fonction du rayonnement du soleil, du vent, de la nature des plantes (des espèces et des variétés) à cultiver et d'autres conditions de croissance.

Généralement, l'apport en eau pour la culture maraîchère en saison sèche, est de 40 à 80 m³/ha/jour⁵ au Sénégal alors que le PDRD préconise 40 m³/ha/jour avec sa méthode ordinaire, 10 à 20 m³/ha/jour grâce à sa méthode à économie d'eau. En réalité, la maîtrise des techniques d'arrosage demande du temps et il est difficile d'atteindre immédiatement un niveau d'apport en eau de 10 à 20 m³/ha/jour. Par exemple, il a fallu 1 à 2 ans pour apprécier l'effet de l'économie d'eau dans les sites pilotes de Moukh Moukh et de Taïba Ndiaye.

D'après « l'enquête de la situation des eaux usées » menée auprès des villages polarisés (raccordés) du site de Ndate Bélakhore et des villages avoisinants (non raccordés) du site de Mbéyène Négué, beaucoup d'eau est consommée pour la lessive et la douche mais cette eau est réutilisable. La quantité d'eau recyclable dépend du ménage (nombre de personnes, cadre de vie); elle est de 60 litres pour un ménage d'une dizaine de personnes dans les villages centres et les villages polarisés et 40 litres par un ménage dans les villages avoisinants.

La récupération de l'eau de douche est difficile alors que l'eau de lessive est plus facile à récupérer et à réutiliser pour les plantes puisqu'elle reste dans une bassine après le lavage. La population a planté des arbres utiles à l'endroit où l'eau de douche est écoulée. L'eau de lessive a été utilisée pour arroser directement les plantes, notamment l'eau de rinçage peu chargée en matières détergentes.

Selon l'estimation du PDRD, la majorité des jardins potagers mis en place jusqu'à alors, se pratique seulement avec de l'eau usée d'origine domestique. La quantité d'eau arrosée représente 2mm à 4mm/ m² en période de pleine croissance des plantes. Le tableau suivant présente l'eau évacuée par les ménages recyclable par jour et la superficie cultivable. Cette estimation est calculée pour un ménage d'une dizaine de membres, sur la base des résultats de « l'enquête de la situation des eaux usées » menée en février 2010.

Tableau 3.20 Eau évacuée des ménages réutilisable par jour et superficie cultivable

Village	Village centre ou village polarisé (raccordés)	Village avoisinants (non raccordés)
Volume total d'eau consommée	80l	40l
-douche	(50l)	(30l)
-lessive	(30l)	(10l)
Superficie cultivable (indice : 4l/ m ²)	20 m ²	10 m ²

⁵ Une localité ou un village raccordé dispose suffisamment d'eau usée, par contre, une localité ou un village non raccordé en dispose moins, parce que les eaux usées sont prioritairement utilisées pour l'abreuvement.

ii) Eaux usées domestiques et jardin potager

A Mbéyène Négué, pendant la panne du forage, les eaux usées sont réutilisées en priorité pour les animaux domestiques ; pour cette raison, l'eau destinée à la culture maraîchère n'a pas été assurée. Les eaux usées et savonneuses à forte densité ou les eaux usées après la vaisselle ont été utilisées dans le jardin potager à titre expérimental et il a été constaté que quelques arbres ont résisté à la sécheresse. A ce moment-là, la superficie du jardin potager était très petite : 9 m^2 ($3\text{m} \times 3\text{m}$). Il suffisait d'arroser 20 à 40 litres pour faire la culture. Mais, pendant la deuxième année du Projet, le jardin potager était couvert de citronniers en pleine croissance. Le forage a été remis en état dans la phase de prolongation Le Projet a suggéré des activités de culture de légumes et d'arbres fruitiers sur une superficie du périmètre de 20 à 25 m^2 avec un arrosage à 20 à 40 litres d'eau.

La population essaie de valoriser l'eau au maximum étant donné qu'elle mène un mode de vie qui accueille la sensibilisation sur l'économie d'eau depuis plus de deux ans. La quantité d'eaux usées est limitée dans ce site. Si ce volume n'est pas suffisant, il est complété avec de l'eau de robinet. Dans ce cas, le Projet conseille d'employer l'eau issue de l'abreuvement, du nettoyage de la maison et des poulaillers pour la culture.

◆ Installation du champ de démonstration

Le champ de démonstration du village de Mbéyène est installé sur le terrain de la maison d'un leader technique. Ce ménage est composé d'une trentaine de personnes et fournit au minimum 30 litres d'eaux usées d'origine domestique par jour. Aussi, les femmes du voisinage amènent l'eau usée au champ de démonstration ainsi le champ dispose donc au minimum de 50 litres d'eaux usées. Quelques arbres fruitiers ont été plantés à côté de la cabine de la douche pour valoriser directement l'eau rejetée de la douche. Le tableau suivant indique la superficie cultivable estimée en fonction de la quantité d'eaux usées.

Tableau 3.21 Superficie et quantité d'eau d'arrosage dans le champ de démonstration au village de Mbéyène

Type	Superficie	Quantité et méthode d'arrosage
Champ maraîcher	40 m^2	40 ℓ /jour 1 ℓ / m^2 /jour
Plantation d'arbres fruitiers	20 m^2	10 ℓ /jour bouteille plastique
Plantation d'arbres fruitiers	10 m^2	0 ℓ /jour eau de douche
Pépinière, autre	—	10 ℓ /jour
Total		60 ℓ /jour

Le champ de démonstration s'étend sur une superficie 3 à 4 fois plus grande que prévue initialement (20 à 25 m^2) afin de pouvoir exposer plusieurs méthodes de culture, en plus de la pratique de techniques au champ.

Les techniques de culture maraîchère suivantes sont exposées dans le champ de démonstration :

- Irrigation à goutte-à-goutte avec une bouteille en plastique ;

- Contrôle de l'évapotranspiration par l'application du mulching ;
- Amélioration de la rétention d'eau par l'introduction du compost (fumier);
- Effet de rétention d'eau par la culture mixte (Ex : navet et carotte).

Jusqu'au milieu du mois de décembre 2011, les producteurs ont utilisé l'eau évacuée des ménages, qui représentait 95 à 98 % de la quantité d'eau consommée dans ce champ (ils ont utilisé l'eau provenant du forage pendant les 2 jours pendant lesquels l'eau usée n'était pas disponible. Ils ont utilisé de l'eau issue du nettoyage des poulaillers pour la culture de légumes).

Après la croissance (fructification) des plantes légumières à fruits, comme l'aubergine et la tomate, la quantité d'eau consommée s'est élevée à 60 litres par jour. De plus, le nombre de femmes appliquant la même culture chez elles, dans leur jardin potager, a progressivement augmenté comme résultat des efforts de la Maison de démonstration. De ce fait, la quantité d'eaux usées domestiques amenées par les femmes a diminué. En conséquence, la part d'eaux usées domestiques par rapport à la quantité totale d'eau d'arrosage, a diminué à 50% ; autrement dit, l'utilisation de l'eau usée contribue à réduire considérablement, de moitié, la consommation d'eau de robinet. La Maison de démonstration a aussi un impact incontestable dans la vulgarisation élargie du jardin potager au niveau des ménages. Dans la réalité, les femmes qui le pratiquent, arrosent les plantes avec la quasi-totalité de l'eau provenant des activités humaines au niveau du ménage; elles cultivent de façon formidable, des légumes sur un jardin potager d'une superficie de 18 m².

Dans le village de Négué, les groupements de femmes ont mobilisé des matériaux de clôture. Quatre représentants de chaque groupement ont amorcé les activités du « champ collectif » (agréé par l'ASUFOR) en octobre 2011. La superficie du champ collectif est 500 m² (à peu près 24,3m×20,7m) et réduit largement la superficie des grands champs installés par d'autres projets intervenant jusqu'à alors; ce qui montre la prudence des groupements. Le champ collectif du PDRD est basé sur la culture à économie d'eau utilisant l'eau du forage et se distingue du jardin potager qui vise la valorisation complète des eaux usées domestiques. Les producteurs sont très bien sensibilisés sur l'économie d'eau. La preuve est que les femmes pratiquent le jardin potager au niveau du ménage et s'il y a un excédent d'eau, elles l'amènent au champ collectif. Ainsi, elles sont fortement sensibilisées sur l'économie d'eau. Selon l'estimation de l'enquête menée en 2010, 70% de la superficie cultivable, soit 350 m², demande 700 litres d'eau par jour, dont 50 environ sont assurés avec de l'eau domestique usée.

L'utilisation des eaux usées domestiques pourrait être critiquée au Japon à cause de son effet négatif éventuel sur la santé publique comparé à la croissance de plantes. Mais au Sénégal, en particulier, en milieu rural où la population a beaucoup du mal à trouver des ressources en eau en quantité suffisante, la croissance des plantes est cruciale. Donner de l'eau épurée et payante aux plantes y est plutôt problématique. Les points négatifs (par exemple, la contamination des cultures par des substances fortement toxiques par l'usage de l'eau domestique usée) ne sont pas pris en compte ici car la meilleure valorisation de l'eau est plus importante avant tout.

iii) Développement du champ collectif

a) Champ collectif à Thiamène

Le champ collectif a une superficie de 3.500 m² dont la configuration est irrégulière. Le champ dispose de deux robinets d'eau. Il est aussi équipé d'un réservoir mais il y a beaucoup d'évaporation et d'écoulement. Le Projet n'utilise pas ce réservoir mais il a installé 6 bidons métalliques à la place. Le périmètre est divisé en 20 parcelles, dont 18 sont gérées par les groupements de femmes, 1 parcelle par l'ASUFOR et une autre parcelle servant d'espace de démonstration. Une parcelle a une superficie de 48 m². Avec ces parcelles, la superficie totale et effective de plantation s'étend sur environ 1.200 m² en janvier 2012. Il reste encore 500 m² d'espace vide où la deuxième campagne est envisagée. Le recrutement de nouveaux participants est prévu.

La quantité d'eau nécessaire à la première campagne (en 2011) dans la superficie de plantation prévue est estimée comme suit :

$$1.200 \text{ m}^2 \times 6\ell = 7.2 \text{ m}^3/\text{jour} \quad (= 216 \text{ m}^3/\text{mois})$$

La quantité d'eau inexploitée des ouvrages hydrauliques est estimée à 200 m³/jour. Ainsi, la quantité d'eau nécessaire pour la plantation représente 3,6% de l'eau totale inexploitée. Le Projet s'attend à ce que la quantité nécessaire d'eau soit réduite de moitié définitivement lorsque les techniques sont maîtrisées.

Pour les trois mois qui suivent avant la fin du mois de décembre 2011, la quantité d'eau consommée était de 323 m³ (108 m³ environ par mois). Ce volume d'eau est inférieur aux estimations, néanmoins, l'évaluation n'est pas très bonne compte-tenu d'une situation où la culture n'est pas véritablement amorcée et du retard de la croissance de la pépinière. Jusqu'au mois de décembre 2011, la redevance d'eau totale s'élève à 64.600 FCFA. A partir de cet instant commence la véritable période de récolte des choux, des tomates et des aubergines. La prévision de la quantité de d'eau consommée est définitivement fixée à 550 m³ et la redevance d'eau à 110.000 FCFA à la fin du mois de février 2012 où prend fin la culture.

Le principal défi est de faire reconnaître à la population la nécessité de l'économie d'eau. Les expériences montrent que cette prise de conscience développe à travers le recouvrement de la redevance de la consommation d'eau. D'abord, dès la première récolte, vers la fin du mois de février 2012, le Projet prévoit le premier recouvrement de la redevance et la répartition de recettes. En général, après cette étape, il y a souvent des particuliers ou des groupes qui se décrochent des activités. Pour cette raison, l'organisation de nouveaux groupements est programmée en collaboration avec les volontaires JOCV affectés dans sites concernés.

b) Champ collectif à Nguène Sarr

Dans le champ collectif, la culture maraîchère est mise en œuvre en concertation avec les organismes partenaires à savoir, le Programme NESAs, les groupements de femmes, l'ASUFOR et la CR. Les semences inadaptées ont été remplacées par d'autres semences plus adaptées au site. Cependant, l'aménagement de base du périmètre, en particulier, la réhabilitation de la

clôture et la réparation de la station d'alimentation en eau, n'ont pas avancé et reste encore un problème à résoudre.

La quantité d'eau nécessaire sur la base de l'arrosage quotidien est estimée à 1,5 m³/jour à la fin du mois de janvier 2012 ; la superficie cultivée actuelle est de 3.000 m². Les activités ont été lancées avec un faible niveau d'eau d'irrigation (il s'agit de la quantité d'eau de référence ; en plus de la période d'arrêt de l'arrosage dû aux dégâts faits par les animaux). La quantité d'eau inexploitée du site représente 180 m³/jour d'après le calcul fait sur le site.

2) Elevage

La vulgarisation des techniques d'élevage amélioré de poulets locaux, a été la plus appréciée par la population parmi les différentes activités d'élevage, dans la première phase. La critique la plus importante dégagée de la réflexion rétrospective concernait la durabilité du poulailler et l'élevage de séparation précoce de poussins. Compte tenu des contraintes de temps, la présente phase s'est orientée vers la résolution de ces deux problèmes et la vulgarisation sur les nouveaux sites

i) Vulgarisation du poulailler amélioré et Perfectionnement

Le concept de base de la construction du poulailler dans la première phase était fondé sur l'intrant à faible coût associée à la valorisation des matériaux locaux. Le Projet a promu la mise en place du poulailler en examinant le potentiel de tous les matériaux locaux. Par conséquent, selon l'emplacement, le poulailler est démoli quelques mois après la construction. Les poulets sont élevés en plein air. Le Projet a effectué quelques amendements au poulailler à un coût aussi faible que possible pour pouvoir envisager la vulgarisation d'un poulailler plus résistant.

« Amélioration du modèle du poulailler »

- Augmenter la hauteur du poulailler et améliorer l'efficacité des travaux et le milieu de développement de poussins;
- Construire des poulaillers plus grands et mettre en place des cloisons : ceci a permis d'augmenter le nombre de poules et de poussins pouvant être gérés en une seule fois ;
- Assurer la durabilité en modifiant la quantité de certains matériaux locaux, en particulier les matériaux qui vieillissent vite, à savoir, le support, le fil de fer, la housse en plastique imperméable et le filet métallique.

Dans la pratique, à part les prix indiqués dans le tableau, il faut environ 10.000 FCFA pour une unité d'outils comme une scie métallique, une pince, etc. (copropriété du groupe). Cette fois, l'ensemble d'outils ont été fournis aux leaders techniques ou aux organisations des populations pour la construction du poulailler de démonstration. Ils constituent les matériaux de vulgarisation du site.

Des sujets vivants sont déposés par la plupart de ménages et sont donc utilisés pour les activités du Projet. A part cela, des poulets d'excellente race ont été fournis aux leaders avec la condition d'assurer leur vulgarisation en vue de l'amélioration de la race locale.

Tableau 3.22 Evolution du coût de construction du poulailler

Unité : FCFA

Type	Prototype	Version1	Version2	Version3
année	2008	2009	2010	2011
Support	6.000	—	—	—
Filet métallique	15.000	6.000	12.000	12.000
Garba	4.000	1.000	4.000	2.000
Fil de fer	800	1.600	800	400
Store	5.000	5.000	2.500	2.500
Perche en bambou			3.500	3.500
Housse plastique	1.500	600	3.000	1.500
Clous	1.200	1.200	0	0
Ficelle en nylon		500	1.000	500
Contre-plaqué	18.500		12.000	5.000
Total	52.000	15.900	38.800	27.400

Source : PDRD

Prototype : Construit avec beaucoup de matériaux chers pour confirmer les techniques,

Version 1 : A cause de l'excès de prise de conscience par rapport au concept de faible intrant, le poulailler de version 1 a été construit trop petit et manque de résistance. Il n'a pas été apprécié par la population.

Version 2 : Construit avec des matériaux améliorés pour augmenter la durabilité mais cher.

Version 3 : Version finale après avoir expérimenté la réduction du coût et l'exploitation des ressources rejetées.

ii) Elevage : stratégie de séparation des poussins

La séparation précoce des poussins de leur mère est une technique indispensable pour améliorer l'efficacité de l'ovulation. Cependant, la population a informé aussi le Projet de la mort fréquente de poussins liée à la séparation de leur mère. Une étude a été menée sur le terrain à ce sujet et a révélé qu'un nombre important d'échecs au niveau de la population était entraînée par la baisse de la température corporelle de poussins venant de l'isolement de leur mère.

Pour éviter l'échec, le PDRD préconise depuis la seconde partie de la première phase la gestion des poussins par l'isolation thermique pour maintenir la chaleur en utilisant une petite boîte en carton; ceci a réalisé un certain résultat positif. Depuis lors, les leaders techniques formés dans la première phase et aussi trois leaders en cours de formation dans la phase de prolongation, fournissent des efforts soutenus pour la démonstration de cette technique.

En janvier 2012, les villageois ont à nouveau lancé des activités dans les sites de Thiamène, Mbyène Négué et Garky Diaw où ils ont démarré la construction de poulaillers et l'élevage de poulets pour la démonstration. Le site de Garky Diaw a reçu 10 demandes de construction de poulailler. Le PDRD a financé une trousse d'outil de construction et des filets métalliques parce qu'ils sont trop chers pour être achetés par la population.

iii) Transfert de techniques de construction de poulailler

Les techniques de construction de poulailler ne sont pas complexes. Il suffit de maîtriser quelques techniques élémentaires pour les transférer, des techniques comme par exemple, le bridage des bois avec une ficelle en nylon, la finalisation de filets métalliques, l'élaboration du tracé général du poulailler et la compréhension de ses fondements. Dans les trois sites respectifs précités, le Projet a recruté des volontaires qui voulaient maîtriser des techniques de construction et en a fait des leaders techniques.

iv) Vaccination

Chaque année, en milieu rural, de nombreuses volailles meurent de la propagation de la maladie de New Castle. Au Sénégal, l'achat du vaccin est relativement facile même dans les villes situées en province. Cependant, pour utiliser un flacon de vaccin, il faut prendre des dispositions pour regrouper 100 sujets car le flacon ne se conserve que deux jours dans le frigo. Pour cela, la vulgarisation est difficile malgré l'efficacité bien connue du vaccin. Le PDRD a fourni des efforts pour promouvoir la vaccination en milieu rural en concertation avec les agents de l'Inspection des Services Vétérinaires et des agents techniques. Par ce biais, la situation qui était catastrophique, s'améliore progressivement là où la quasi-totalité des poulets mourraient de maladie. Confirmation est faite qu'un agent de l'élevage est affecté à chaque site et à la zone avoisinante pour administrer une vaccination annuelle sur demande de la population. Le plus grand problème qui faisait qu'avant la population ne savait pas où demander la vaccination, a été résolu.

v) Elevage de poulet et économie d'eau

L'aviculture exige très peu d'eau, soit 1 litre par sujet et par jour, même si l'eau de nettoyage est prise en compte. Cependant, en cas d'arrêt complet de l'approvisionnement en eau, comme dans le site de Mbéyène Négué, le très peu d'eau est réservée prioritairement aux besoins humains et des autres animaux. Pour cette raison, l'élevage de poulets programmé est difficile. En cas d'arrêt complet de l'approvisionnement en eau, il est nécessaire de se tourner immédiatement vers l'élevage extensif et de favoriser la satisfaction des besoins alimentaires des volailles par elles-mêmes, par la capture d'insectes, etc.



Photo 1 : la première version du poulailler est de basse hauteur et manque de résistance à cause des matériaux à bas prix utilisés



Photo 2 : la 3^{ème} version du poulailler a une hauteur élevée satisfaisante avec la pente raide. Le poulailler est moins sujet à l'effondrement sous le poids de la pluie.



Photo 3 : une boîte en carton pour isoler les poussins de la poule mère. La nuit, ils sont déplacés dans la maison pour les protéger contre le froid.

3) Amélioration des conditions de vie

i) Transformation des produits agricoles

Une formation, nouvelle ou complémentaire, en matière de transformation des produits agricoles n'a pas été organisée pendant la phase de prolongation. Le Projet a mené principalement le suivi des activités. Le tableau suivant présente l'aperçu des résultats du suivi réalisé en décembre 2011, avant l'évaluation finale de la phase de prolongation (voir « Activités par site »).

Tableau 3.23 Etat des lieux des activités de transformation des produits agricoles

Localité	Activités	Etat des lieux, problèmes
Ndate Bélakhore	Transformation de céréales	Les travaux de transformation n'ont pas démarré. La distance entre les villages est trop de longue pour permettre de faire des travaux collectifs.
Bakhaya	Transformation de céréales	Le rendement de l'ensemble de céréales transformées baisse. Les activités stagnent à cause de la panne de la machine d'emballage.
Nguith	Transformation du lait	La transformation du lait n'est pas menée pendant la saison sèche parce que le rendement diminue.
Taïba Ndiaye	Transformation et conservation des légumes et fruits	Des volontaires mènent la transformation et la conservation des légumes et fruits à titre individuel. Une demande initiée par un groupement de femmes pour un appui externe en équipements est en cours de négociation.

ii) Éducation et sensibilisation sur l'économie d'eau

a) Distribution des outils de sensibilisation aux écoles primaires situées dans les sites d'intervention de la première phase

Le Projet a distribué des outils de sensibilisation sur l'économie d'eau dans tous les sites pendant la seconde partie du mois d'octobre 2011 et à la rentrée de l'école primaire. Les réalisations de la distribution sont indiquées dans le tableau 3.21.

Les outils ont été aussi distribués aux bureaux de l'IDEN dont relèvent les écoles primaires des sites respectifs (tableau 3.24).

Tableau 3.24 Distribution des outils de sensibilisation de l'économie d'eau

Site	Non de l'école	Cahier	Poster	Bande dessinées
Moukh Moukh	Moukh Moukh	250	30	160
	Guely	180	10	90
	Sanghé	160	10	80
Mbèyène Négué	Mbèyène	120	10	65
	Négué	170	10	100
Ndatte Béllakhor	Ndatte Fall	150	10	75
	Béllakhor	440	30	225
	Keur Mory Lèye	100	10	55
Bakhaya	Bakhaya Ndiaye	200	20	100
	Mbarom Diop	120	10	60
	Mbissis Dia	140	10	75
Nguith	Nguith	600	30	310
	Ndadana Rubissel	70	5	35
	Ndar Ndeck	100	5	50
Total		2 800	200	1 480

Tableau 3.25 Distribution des outils auprès des IDEN

IDEN	Cahier	Poster	Bande dessinées
Louga	200	20	50
Kébémér	200	20	50
Linguère	200	20	50

b) Diffusion des outils de sensibilisation (Exemplaires réimprimés)

Concernant les exemplaires réimprimés pendant la phase de prolongation, le Projet a remis des outils restés à l'Inspection Académique de la région de Louga après la distribution des outils aux participants à la session de formation aux enseignants qui sera abordée dans le chapitre suivant : 40 kits pour la formation des enseignants, 75 guides pour la formation des enseignants, 2400 lectures auxiliaires, 1000 affiches. Le Projet a demandé à l'IA de distribuer ces outils au CRFPE (Centre régional de formation des personnels de l'éducation) de Louga, aux Inspections Départementales de l'Education Nationale (IDEN) de départements respectifs de Louga, Kébémér et de Linguère et aussi à l'IA. D'autre part, les outils ont été distribués à quelques volontaires japonais affectés aux sites de Projet.

c) Organisation de la formation destinée aux enseignants.

Le site qui n'a pas bénéficié d'une formation des enseignants pendant la première phase (Garky Diaw) et les deux nouveaux sites de la phase de prolongation, (Thiamène et Nguene Sarr) ont reçu une formation en matière d'éducation à l'économie d'eau. Le site de Thiamène et

celui de Garky Diaw étant situés à proximité, ils ont organisé conjointement la session de formation.

Tableau 3.26 Formation pour les maitres sur l'économie d'eau

Site	Thiamène, Garky Giaw	Nguène Sarr
Date	10.02.2012	22.02.2012
Participants	Thiamène 26 pour 3 écoles Garky Giaw 8 pour 3 écoles Total 34 pour 6 écoles	14 pour 5 écoles
Formateurs	IA Louga, homologue du PDRD IDEN de Louga	
Outils de formation	Ensemble pour la formation (rédaction à la 1 ^{er} phase) - Guide pédagogique - Fiches des illustrations	

iii) Fourniture de décortiqueuses et de moulins à céréales

La participation de femmes est capitale pour le développement communautaire. En effet, beaucoup d'activités communautaires du PDRD sont menées sur l'initiative des femmes.

En milieu rural sénégalais, les travaux les plus pénibles pour les femmes et qui demandent du temps, sont la corvée d'eau et, le traitement et la préparation du mil, aliment de base des habitants. Le mil est trié, décortiqué, écrasé et passé au tamis avant la préparation. Ce processus se poursuit à travers 3 étapes répétitives, à l'aide d'un pilon et d'un mortier. Ces travaux prendraient 5 à 6 heures par jour, y compris le temps de préparation.

L'installation d'un moulin à farine et d'une décortiqueuse allègent considérablement les travaux des femmes mentionnés ci-dessus. Ceci permet aux femmes d'avoir du temps libre et de participer à diverses activités communautaires.

Le Projet a installé des décortiqueuses et des moulins à mil et attend de voir leur effet, à savoir, la dynamisation des activités communautaires, l'amélioration de la santé des femmes par la réduction de la charge de travail, la promotion à la participation active aux activités de développement communautaire, la création de revenus, etc.

Résultats attendus

La partie suivante décrit les résultats attendus de la mise en place des décortiqueuses et des moulins à mil.

- Allègement du travail
L'équipement en machines décortiqueuses et en moulins à mil a réduit de moitié le temps de préparation du mil et a aussi considérablement réduit le travail laborieux de battage et de mouture.
- Appui à la participation aux activités de développement communautaire
Il est possible de profiter du temps créé par l'allègement du travail pour mener les activités du développement communautaire et contribuer ainsi à la promotion de la participation des femmes aux activités.

- Renforcement des capacités de gestion
Renforcement des capacités de gestion de l'unité de battage et de mouture avec l'initiative des groupements de femmes (la méthode de gestion de base est initiée par l'Association des Usagers de Forages (ASUFOR))
- Création de revenus
Le traitement du mil avec la machine améliore la productivité des produits transformés, ce qui rend possible l'appui indirect des activités communautaires. La valeur ajoutée par la transformation améliore le revenu.

Processus de la mise en place des machines

La mise en place des machines, décortiqueuses et moulins à mil, a suivi le processus suivant.

- Détermination des conditions préalables et concertation avec la population avant la réception de l'équipement
L'équipement sera mis en place dans les sites du PDRD. Les villages des sites qui seront fournis en équipement seront fixés en concertation avec l'ASUFOR et le CDC (Comité de développement communautaire). La gestion de l'équipement sera assurée par le Groupement des femmes (GPF) auquel les organisations villageoises concernées par le Projet, comme l'ASUFOR et le CDC, accordent leur appui et leur conseil en matière de gestion des organisations et de la comptabilité.
- Appui aux travaux préparatoires des groupements (de femmes) dans chaque site
Les décortiqueuses et les moulins à mil doivent être abrités dans une cabine simple. Le Projet a suggéré d'utiliser un établissement existant et de demander l'accord et le consentement du chef de village et de la CR à ce sujet. Depuis, beaucoup de sites ont décidé de réhabiliter les établissements disponibles pour servir d'abri. Le coût de réparation est pris en charge par la population
- Achat de l'équipement
Des unités électrogènes de type diesel et électrique peuvent tous les deux, être acquis sur place à Louga. Une commande comprenant la fabrication de l'équipement, sa livraison, son installation dans la cabine et l'initiation technique, a été passée.
- Conseil en matière de gestion
En matière de gestion, le conseil se fait sur la base de l'approche de gestion de l'ASUFOR dans les sites respectifs (prévu en février).
- Monitoring
Le suivi des activités du Projet sera mené, sur l'initiative de la DRDR et le SDDR, avec le suivi des activités du Projet.

Équipements fournis

L'enquête par interview a été menée dans tous les sites pour recenser les demandes de la population pour la meilleure utilisation des équipements. Le Projet a étudié de près les demandes exprimées par les habitants. L'utilisation efficace des équipements est appréciée eu égard à l'état d'électrification des villages. Le Projet a déterminé les destinataires de

l'équipement comme indiqué dans le tableau suivant, en évitant la concentration de l'appui dans des villages déterminés sur la base des équipements fournis dans le passé.

Structures et organisations bénéficiaires de l'équipement : système d'exploitation

Les équipements mis en place sont gérés par des GPF, dont la plupart est enregistré au gouvernement du Sénégal, agréés dans les sites respectifs. Un Comité de supervision est créé dans chaque site pendant l'installation des équipements. Un système de supervision des équipements par l'ASUFOR et le CDC est aussi établi afin d'assurer une gestion et une maintenance adéquates. A cette occasion, le Projet envisage le transfert par l'ASUFOR, des méthodes de gestion et d'exploitation des équipements, aux GPF dotées de hautes compétences de gestion organisationnelle et vise à établir une approche relative à une meilleure transparence de la gestion du cahier et du registre des équipements et des documents de comptabilité.

Le PDRD a accordé, prioritairement, un appui technique pour optimiser l'exploitation des équipements par le biais de l'organisation de formations en matière de renforcement des capacités de gestion des GPF selon les besoins.

(3) Activités par site

En tenant compte de la pérennisation et l'autonomisation des activités après la fin du Projet, l'appui du Projet dans la phase de prolongation, a été axé sur le suivi des activités démarrées depuis la première phase. En ce qui concerne les deux nouveaux sites et le site de Mbéyène Négué où les ouvrages hydrauliques sont réhabilités, la formation relative au développement communautaire a démarré et de nouvelles activités ont été initiées en matière d'agriculture, d'élevage et d'amélioration des conditions de vie.

L'état d'avancement, par site, des activités dans la phase de prolongation, est le suivant

Tableau 3.27 Activités par site durant la phase de prolongation

Site	Activités
Taïba Ndiaye	- maison de démonstration* - conservation et transformation des légumes (activité individuelle)
Moukh Moukh	- transformation du lait
Mbéyène Négué	- culture maraichère au petit champ collectif - jardin potager (démonstration et exécution) - élevage amélioré des poulets locaux
Ndatte Béllakhor	- champ collectif (arrêté), - jardin potager - transformation du lait, - transformation des céréales
Bakhaya	- jardin potager (suspendu), - transformation des céréales
Nguith	maison de démonstration, -- jardin potager, - transformation du lait
Garki Diaw	- élevage amélioré des poulets locaux, - appui à la formation de confection des foyers améliorés, -teinture (par la population) - formation des maîtres sur l'éducation de l'économie d'eau
Thiamène	- champ collectif, -élevage amélioré des poulets locaux, - formation des maîtres sur l'éducation de l'économie d'eau

Nguène Sarr	- champ collectif, - formation des maîtres sur l'éducation de l'économie d'eau
-------------	---

* maison de démonstration : culture par l'économie d'eau, compostage, petit élevage

1) Taïba Ndiaye

Des travaux de fonçage sont en cours dans un des forages arrêtés⁶ depuis 2007. L'achèvement des travaux est prévu au mois de février 2012. En attendant la réfection, l'ASUFOR effectue des travaux d'extension du réseau d'eau qui pour approvisionner plus de 33 villages en eau dans le site de Taïba Ndiaye.

Les activités communautaires sont en phase de maturité. Les formes d'activité évoluent du travail en groupe au travail individuel. À cause de l'arrêt d'un des deux forages, le maraîchage (légumes et fruits) était interdit à l'exception de quelques cas, comme la Maison de démonstration, mais les activités de maraîchage seront reprises avec la réhabilitation du deuxième forage.

Dans le volet de l'amélioration de conditions de vie, après la session de formation technique de la première phase, des volontaires du village de Taïba Ndiaye ont entrepris la transformation et la conservation des légumes et fruits à titre individuel. Cependant, cette initiative n'est pas encore réalisée à cause de la difficulté de trouver des locaux de travail et du manque de matériaux. Cette fragilité de l'aspect infrastructure est en cours de discussion entre les groupements de femmes et la Communauté rurale pour demander un appui en équipement hors du village.

2) Moukh Moukh

D'après le personnel de l'ASUFOR, le nombre d'habitants du village centre (Moukh Moukh) a diminué de moitié en 2011, en raison du différend religieux interne au village. Parallèlement, les principaux membres ont quitté leur groupement d'activité. Dans ce contexte, il n'a pas de perspective de redémarrage dans le futur d'activités structurées, sauf pour la filière de la transformation laitière qui poursuit des activités, en petits groupes, de production de qualité. Toutes les autres activités structurées stagnent ; toutefois, l'élevage de petits animaux et la culture de fruits sont poursuivis individuellement. La majorité de membres ont quitté le village. A cause du manque de l'effectif, la clôture détériorée n'est pas réparée. La culture au champ collectif a été suspendue.

3) Mbéyène Négué

Les installations hydrauliques ont été remises en état en avril 2011, 2 ans et demi après la panne du forage. Les habitants, notamment les femmes, ont demandé à acquérir « les connaissances concrètes pour éviter la défaillance du forage ». Répondant à cette demande, le Projet a dispensé la « Formation au développement communautaire », en juin 2011, pendant laquelle il a présenté l'importance de la gestion de l'eau et l'approche concrète de la maîtrise de

⁶ Un parmi les deux forages est arrêté, parce qu'il n'y jaillissait plus que l'eau trouble avec du sable.

l'eau en termes de développement. Après la formation, le village a mis en place un champ collectif et un élevage amélioré de poulets locaux à petite échelle. De même, quelques habitants ont aménagé un périmètre maraîcher à petite échelle où ils pratiquent la culture.

4) Ndate Bélakhore

La mise en place de la notion et de la technique d'économie d'eau au champ collectif n'a pas donné l'effet positif. Malgré la pratique de culture, le comportement de la population n'a pas été amélioré à l'égard de l'économie d'eau. Cela tient au fait que la terre est exploitée par des cultivateurs employés (appelés « surga » au lieu d'exploiter la terre par les participants eux-mêmes. Les « surga » sont rémunérés à la pièce, de ce fait, ils arrosent sans avoir la conscience de l'économie d'eau. Par conséquent, ils sont de plus en plus éloignés du principe de la culture basée sur l'économie d'eau. L'ASUFOR et le Comité de Développement Communautaire (CDC, voir 2.3.2 Développement des ressources humaines) soulignent que « l'économie d'eau est nécessaire mais il est difficile de donner aux participants une orientation sur l'économie d'eau et aussi d'envisager la coordination entre eux ». Dans ce contexte, les activités de maraîchage ont été provisoirement arrêtées. Étant donné que ni l'ASUFOR, ni le CDC n'assument la fonction de coordination des activités communautaires, le Projet s'est orienté vers l'appui individuel à chaque groupement d'activités en concertation avec les structures homologues et les populations.

Une autre initiative concernant la transformation des céréales, est mise en œuvre avec un groupement de femmes ; l'équipement pour faciliter la transformation, a été acheté et mis en place dans le village de Keur Mor Lay.

5) Bakhaya

Les installations hydrauliques fonctionnant avec des panneaux solaires ont un problème de limite de prélèvement et en plus elles tombent souvent en panne à cause du vieillissement. Au mois de juillet 2011, les pompes sont tombées en panne. Les pompes ont été remplacées avec le fonds épargné de l'ASUFOR, mais, la capacité d'exhaure d'eau de nouvelles pompes est faible, le volume de prélèvement a diminué. Pour stabiliser le fonctionnement du forage, des travaux d'électrification sont démarrés. Avec l'appui financier de la Communauté Rurale, l'ASUFOR met en œuvre les travaux de remplacement des installations hydrauliques, celles des panneaux solaires à celles à l'usage de l'électricité à des fins commerciales.

A cause de l'instabilité d'approvisionnement en eau, la culture de légumes et de fruits est suspendue. La transformation de céréales, de son côté, a été menée dynamiquement par quelques groupes de femmes. Mais, le manque de l'électricité et la panne de la machine de paquetage ont stagnés les activités. À cela s'ajoute la panne du moulin existant. L'ensemble de rendement de la transformation céréalière est diminué. En tenant compte de la situation, le Projet a fourni un moulin à diesel et une décortiqueuse.

6) Nguith

Le site de Nguith n'a pas recouvré la redevance d'eau de 7 grands champs (plus d'1 ha). Ce problème⁷ a été envisagé depuis la mise en place de l'ASUFOR mais il est résolu.

L'ASUFOR a recouvré toute la redevance d'eau. Dans ce site, le prix de l'eau demeure bas (175 FCFA/m³) par rapport au prix recommandé par le Ministère de l'Hydraulique (200 à 400 FCFA/ m³), malgré le relèvement du prix unitaire.

Quant à l'ASUFOR, elle appuie les activités des groupements de femmes comme la transformation alimentaire dont la consommation d'eau n'est pas abondante. La transformation du lait y est une activité particulièrement développée. Le Projet a dispensé dans ce site la formation pour la « fabrication du yaourt avec du lait frais ». Le site peut fournir constamment tout au long de l'année du yaourt avec le yaourt à base de lait en poudre existant. Pendant la période du lait frais, la quantité de lait produite est élevée et par conséquent, le prix unitaire du yaourt baisse. A l'inverse, pendant la période où on utilise du lait en poudre, malgré le prix élevé des matières premières, il est possible de vendre le yaourt à un prix cher.

Les principaux membres du groupement ont visité, sur leur initiative, une grande ferme tout près, où les gens pratiquent la fabrication et la vente du yaourt. Les membres y ont appris une autre technique de fabrication. Au retour, ils ont comparé les deux techniques et fabriqué des yaourts différents. Ainsi, ils consacrent plus de temps à l'amélioration de techniques.

7) Garky Diaw

Dans ce site, l'eau du forage contient trop de basique et la culture se pratique uniquement avec l'eau de pluie. Les principales activités sont l'élevage, la transformation alimentaire, la teinture par nœuds et la confection de vêtement.

La population avait exprimé un grand désir de la culture maraîchère lors de l'élaboration du plan de développement. Cependant après quelques échecs, elle a programmé l'élevage de poulets comme activité alternative de la culture maraîchère. Elle a demandé une initiation technique au Projet. Répondant à cette demande, le Projet a construit des poulaillers de démonstration pour « l'élevage amélioré de poulets locaux ». L'élevage a démarré en décembre 2012.

Les tissus teintés et les produits confectionnés sont vendus dans le village et au marché périodique des environs. Cette activité commence à s'implanter dans ce site comme source importante de revenus.

Les tissus teintés par nœuds et les produits confectionnés sont vendus dans le village et au marché périodique des environs. Comme indique le tableau suivant, les bénéfices générés peuvent couvrir sans problème l'achat des matériaux. Cette activité commence à s'implanter dans ce site comme source importante de revenus (Annexe 20 pour les résultats du suivi).

⁷ La culture était pratiquée dans une ferme individuelle avant le lancement des activités à Nguith. Il y avait un problème de non recouvrement de la redevance malgré un prix de l'eau un peu moins cher que celui payé par une famille ordinaire.

Tableau 3.28 Activités réalisées de teinture à Garky Diaw

Acteurs (Confection / Vente)	5 groupements de femmes au site de Garky Diaw
Période de fabrication (Période de suivi)	09. 2010 à 10. 2011
Nom et quantité de réalisations	Tissu pour l'habillement, drap Total : 8 variétés, 145m, 36 pièces
Dépense	77 750FCFA
Vente	140 500 FCFA
Bénéfices	70 750 FCFA
Remarque	Confection sur commande : 10, Pour famille : 5, Vente sans commande: 4

Les capacités d'élaboration et d'exécution du plan d'activité mené par les groupements de femmes sont d'un haut niveau et le Projet a accordé un appui indirect à des activités autres que celles indiquées ci-dessus. Dans la phase de prolongation, le Projet a appuyé la formation en foyer amélioré préparée par la population. Dans ce site, les arbres destinés au bois d'énergie deviennent rare et leur prix a flambé. La formation est réalisée sur l'initiative de la population. Les femmes ont trouvé tous les matériaux nécessaires dans le village pour la fabrication du foyer amélioré.

8) Thiamène

Dans la phase de prolongation, le Projet a commencé l'appui au site de Thiamène comme site d'expérimentation du Guide. Notamment le Projet a mené l'expérimentation en focalisant « la possibilité de partenariat avec la CR », « la mise en place du modèle PDRD sur la base des besoins de la population » et « la valorisation des personnes ressources formées dans la première phase ».

Dans le passé, ce site a initié le maraîchage, avec l'appui du Projet d'Aménagement et de Développement Villageois (PADV), aussitôt après la réhabilitation du forage (2007) les activités ont été suspendues en raison d'un désaccord entre les membres du groupement. Le désaccord est un problème commun qui est souvent vu au sein des groupements de femmes. Dans la forme du travail en groupe, les membres se séparent progressivement en deux groupes ; un groupe constitué de ceux qui travaillent, d'un autre groupe constitué de ceux qui ne travaillent pas. Cependant, lors de la répartition de bénéfices, tous les membres viennent demander leur part. Finalement, personne ne veut travailler. Pour résoudre ce problème, le PDRD a découpé le champ en nombre de groupements (cette fois, un groupe constitué de deux femmes de chacun de 20 groupements), déterminer sa portion de terre, gérer la récolte par chaque groupe formé.

Le site avait des clôtures et d'autres matériels installés par le PADV, on a aménagé le terrain avec faible intrant en réalisant la réhabilitation partielle et l'extension.

En outre, le Projet a procédé à l'envoi des leaders des villageois formés à Moukh Moukh. La « Directive de l'envoi du leader des populations » est élaborée sur la base de la valorisation des leaders à Thiamène et d'autres sites.

La formation au développement communautaire a été dispensée en juillet 2011 et celle sur l'organisation a été donnée en août 2011. La formation sur la gestion agricole a été aussi dispensée en août. Les habitants ont maîtrisé la mise en place de grillage pour clôturer le périmètre et sa maintenance. La parcellisation et la distribution des terres aux membres de groupements d'activités ont été effectuées. L'élevage amélioré de poulets locaux a été initié en décembre 2011.

9) Nguène Sarr

Dans la phase de prolongation, le Projet a commencé l'appui au site d'expérimentation du « Guide » de Nguène Sarr. Le PDRD s'est focalisé sur « le partenariat avec d'autres bailleurs de fonds et projets ». Le NESAs (Projet Nutrition, Enfant, Sécurité Alimentaire financé par l'Espagne sous la coordination de l'UNICEF, etc.) avait décidé de fournir les équipements nécessaires. En concertation avec la DRDR, organisme d'exécution dudit projet, le PDRD s'est intéressé à la coordination avec le NESAs en assurant en complément, le suivi technique à travers l'appui à l'organisation et à la sensibilisation sur l'économie d'eau.

Des groupements de femmes à Nguène Sarr ont été constitués de 200 membres, mais celles-ci n'ont pas été regroupées en sous-groupements. Ces 200 femmes n'étaient pas organisées du tout à l'exception de 6 membres du secrétariat. Le PDRD a d'abord divisé les femmes en 4 zones où on a formé des groupements de travail. Après la réorganisation des groupements de femmes, le PDRD a organisé la formation sur le développement communautaire en août 2011. La formation à la gestion agricole a été aussi dispensée en août. La parcellisation et la distribution des terres aux membres de groupements d'activités, ont été effectuées dans le cadre de la formation sur la gestion agricole, le 11 août. L'initiation à la culture a démarré en octobre. L'élevage amélioré de poulets locaux a été initié en décembre 2011.

Le problème du site est le défaut d'installation d'un compteur d'eau au niveau des ouvrages hydrauliques dans le périmètre maraîcher. Pour cette raison, l'encadrement de la culture à économie d'eau sur la base du volume d'eau utilisée et du coût ne peut pas être effectué et le retard de la réparation de la clôture prévue par le NESAs entraîne le ravage fréquent par des animaux domestiques et sauvages. 80% de la première culture a été dévastée.

Jusqu'à alors, le Projet a insisté sur l'importance de la mise en place d'un compteur d'eau. La CR a décidé l'installation d'un compteur sur son propre budget. Il a été aussi décidé le positionnement d'un gardien titulaire au périmètre par l'intermédiaire de la CR. Ce dernier a été mis en place. De ce fait, il n'y a plus de dégât provoqué par les singes. Les groupements de femmes sont motivés et beaucoup de femmes participent aux activités de culture. Elles s'efforcent de maîtriser les techniques.

10) Eléments techniques de chaque site aptes à être vulgarisés

Le Projet a formulé un tableau qui montre les éléments techniques pouvant être vulgarisés constitués par les personnes ressources formées dans les sites du Projet, les techniques mises en place, les activités et le système structurel en cours de consolidation. Il est attendu que les cas

expérimentés de développement communautaire indiqués ci-dessous, seront valorisés dans la vulgarisation, avec l'utilisation de leaders des populations mentionnée dans le paragraphe 3.4.1.

Tableau 3.29 Éléments des techniques qui peuvent être vulgarisées

Éléments des techniques	Site	Contenus
Agriculture	Mbéyène Négué, Thiamène, Nguène Sarr	Culture maraîchère avec économie d'eau aux champs collectifs - Paillage - Irrigation par bouteille - Brise-vents, etc. Fumure organique et compost avec l'économie d'eau Planning et gestion de plantation
	Nguith, Taïba Ndiaye,	Techniques pour le jardin familial (potager) - Champ de démonstration - Vulgarisation de jardin potager
Elevage	Nguith, Taïba Ndiaye, Mbéyène Négué, Garky Diaw	Petit élevage (poulet, canard, lapin)
Amélioration des conditions de vie	Garky Diaw	Teinture, foyer amélioré
	Nguith	Transformation du lait
Organisation/ collaboration avec autres partenaires	Thiamène	Collaboration avec la CR
	Nguène Sarr	Collaboration avec un programme national
	Léona *	Collaboration avec un autre projet

Source : Rapport du Suivi, PDRD

* Site de PVM où l'approche PDRD a été présentée selon le protocole entre la DRDR / le PVM

11) Évolution et situation par site

Le tableau suivant présente l'évolution de l'état des sites cibles depuis le démarrage de la première phase jusqu'à la fin de la phase de prolongation.

Ce tableau ci-dessus révèle que la période favorable à la mise en œuvre du développement communautaire ou celle défavorable apparaît alternativement sur chaque site. L'état du site n'est pas stabilisé. Notons que, dans les 6 sites installés depuis le début de la phase 1, la situation s'est renversée lors du lancement de la phase 1 et la fin de la phase de prolongation. Aucun site n'a gardé un bon état de manière stable pendant 4 ans du PDRD. Aucun site n'a gardé un mauvais état tout le long de la durée du Projet (Voir 3.6.4 Recommandation pour le détail du cas de Moukh Moukh). À long terme, il est prévu que chaque village prend une bonne tournure et une mauvaise tournure alternativement. Aussi, il est fort possible que la situation améliore quelques années plus tard dans les sites ayant été en difficulté de mener les activités du développement communautaires pendant la durée du PDRD.

Tableau 3.30 Envergure et évolution de chaque site cible depuis la première phase

* PEPTAC: Projet Eau Potable pour Tous et Appui aux Activités Communautaires,

janvier 2003 – mars 2006

☺ : site favorable à la mise en œuvre du développement communautaire,

△ : site problématique, ☒ : site ayant de gros problèmes

Site	Nbr de villages	Nombre bénéficiaires	Avant la 1 ^{er} Phase 1 – 02.2008	1 ^{er} Phase pu PDRD 04.2008 – 03.2011	Phase de prolongation 04.2011-02. 2012
Taïba Ndiaye	33	21.000	☺ Les activités communautaires ont démarré dans PEPTAC1*(2004) ☒ 1 de 2 forages existants est tombé en panne en 2007.	☒ L'eau alimentée par un forage en service a été exploitée prioritairement à l'usage domestique pendant la période d'exécution du PDRD, les activités du champ collectif ont été arrêtées. La population a mené les activités de la Maison de démonstration.	☺ Les travaux de construction d'un nouveau forage ont terminé en février 2012. Il est possible de reprendre les activités au champ collectif et d'autres initiatives après un contrôle d'un forage en service.
Moukh Moukh	8	3.400	☺ Les activités communautaires ont démarré par le PEPTAC1 et elles sont poursuivies.	☺ Ce site était le plus avancé parmi les 6 sites du PDRD, ce site a fait l'objet de visites d'observation. ☒ En fin 2010, un nouveau responsable religieux a démissionné les membres de l'ASUFOR. Depuis, les activités communautaires ont été suspendues.	☒ En raison de l'intervention d'un responsable religieux à l'ASUFOR et aux activités communautaires, beaucoup de membres ont quitté leurs groupements d'activités, ceci a rendu difficile de bénéficier de l'appui du PDRD et de l'administration.
Mbéyène Négué	8	1.700	☺ Les activités communautaires ont démarré par le PEPTAC1	☒ Un forage est tombé en panne en novembre 2008. La population a mené des activités qui n'utilisent pas beaucoup d'eau.	☺ Les ouvrages hydrauliques ont été réhabilités en avril 2011. Les activités au champ collectif à petite envergure ont été reprises. La population est très sensibilisée à l'économie d'eau.
Ndate Bélakhore	13	6.300	☺ L'ASUFOR est mise en place par le PEPTAC1. La population a sollicité l'appui aux activités communautaires.	△ Problèmes liés à l'eau. L'ASUFOR / CDC est faiblement consciente de la gestion d'eau, des cultivateurs employés (surga) sont peu sensibilisés à l'économie d'eau lors de l'arrosage.	☒ Le PDRD a arrêté l'appui au développement global du site / champ collectif. Désormais la direction du SDDR est attendue.
Bakhaya	4	1.200	☺ L'ASUFOR est mise en place par le PEPTAC1.	△ Le forage fonctionne d'un système solaire dont les capacités de prélèvement ne sont pas élevées. La population mène des activités à l'économie d'eau telle que Maison de démonstration.	☒ Les travaux de changement de source énergétique (électrique) sont en cours. Après la panne de la pompe, elle a été remplacée par une petite pompe avec le fonds de l'ASUFOR. La population attend une grosse pompe.

Nguith	10	2.300	<input checked="" type="checkbox"/> L'ASUFOR est mise en place par le PEPTAC1. 7 grands champs (dont la plupart est la propriété privée) consomment beaucoup d'eau, ceci a provoqué un problème d'approvisionnement en eau aux villages satellites.	<input checked="" type="checkbox"/> La sensibilisation est répétée à l'initiative de la BPF, en matière de l'économie d'eau, le respect du paiement de la redevance, la tarification rationnelle de l'eau.	<input checked="" type="checkbox"/> Les problèmes indiqués à gauche ont été résolus au lancement de la phase de prolongation. Les nouvelles activités ont été menées en prenant en compte de l'économie d'eau.
Garky Diaw	9	2.150	—	<input checked="" type="checkbox"/> Le site de Garky Diaw a été retenu comme « site des activités expérimentales du Guide » à la 4 ^{ème} année de la Phase 1, On a élaboré un plan et l'a mis en œuvre.	<input checked="" type="checkbox"/> La motivation de la population est élevée. Celle-ci a déployé des activités à leur initiative dans le volet d'ACV. Dans l'élevage, le Projet a appuyé l'aviculture. Les activités maraîchères ne sont pas menées à cause de la qualité des eaux.
Thiamène	18	6.070	(<input checked="" type="checkbox"/> Un champ collectif est installé en 2007 par le PADV, mais les activités ont été arrêtées à cause de la discorde entre les membres du groupement) .	<input checked="" type="checkbox"/> Thiamène est un site avoisinant de Moukh Moukh. Le Projet a appuyé partiellement l'élevage de petits animaux. Certaines femmes ont appris individuellement la culture maraîchère à Moukh Moukh et, elles l'ont appliquée à Thiamène.	<input checked="" type="checkbox"/> Les techniques de culture laissent à désirer, mais les participants sont très motivés. On peut attendre l'appui aux activités communautaires par la CR et l'ASUFOR.
Nguène Sarr	8	1.094	(<input checked="" type="checkbox"/> La culture maraîchère a été mise en œuvre par l'appui du Vietnam, mais les activités ont été arrêtées à cause de la discorde entre les membres du groupement) .	—	<input checked="" type="checkbox"/> Partenariat avec le NESA. On peut attendre l'appui aux activités communautaires par l'ASUFOR. / chef de village et la CR.
Total	111	45.214			

3.4.6 Promotion du Projet

(1) Confection de la brochure

Le Projet a confectionné et imprimé mille (1.000) exemplaires de la nouvelle version de la brochure de présentation de l'Approche PDRD qui ont été distribués aux participants au séminaire sur le « Partage des expériences de la JICA dans le domaine du développement rural – L'Approche PDRD » du 12 juillet 2011.

Dans la brochure qu'on a confectionnée lors de la première phase, le contexte, l'objectif et la situation des activités ont été présentés pour donner un aperçu du projet à l'occasion d'un séminaire et de la visite des services techniques. Néanmoins, dans la nouvelle brochure, nous avons mis l'explication de l'approche PDRD et sa particularité pour la distribuer aux bailleurs des fonds et aux ONG durant le séminaire.

(2) Promotion du Projet par l'intermédiaire de l'administration au niveau central

L'expert du Projet a visité la Cellule de Communication du Ministère de l'Agriculture pour échanger des idées sur la vulgarisation des réalisations du PDRD. Le Projet a eu l'accord du responsable de la Cellule concernant l'insertion du « Guide » et des « Fiches techniques », principaux produits du Projet, dans le site WEB du Ministère de l'Agriculture avec la présentation sommaire du PDRD (Contexte, Réalisations, Perspective) [<http://www.agriculture.gouv.sn/>]. L'intégration des outils du PDRD dans le site WEB sera achevée en mars 2012.

Concernant la participation des journalistes au Séminaire du PDRD, 12 sociétés de média issues de la presse écrite, de la télévision et de la radio, ont été invitées en s'appuyant sur les conseils de la Cellule de Communication.

(3) Promotion du Projet par les Médias

1) Confection du programme pour les radios locales, Émission

Le Projet a fait la promotion du PDRD dans le programme des radios locales en collaboration avec l'antenne de Louga de la RTS (Radio Télévision du Sénégal). Dans la première phase, le Projet a envisagé d'informer largement sur le PDRD. Pour cela, la promotion était axée sur la présentation de l'aperçu du Projet. Cette fois-ci, le programme a été confectionné sur la base d'activités plus détaillées pour informer plus concrètement, tel que l'état d'avancement des activités communautaires à Mbéyène Négué et à Thiamène, la vulgarisation de l'approche PDRD en collaboration avec le PVM, etc. Le programme a été élaboré autour d'activités plus détaillées à cet effet. Le programme confectionné a été diffusé sur l'ensemble de la région de Louga, le dimanche à partir de 21 heures, sur 8 semaines, du 18 décembre 2011 au 12 février 2012. L'aperçu de l'émission est présenté dans le tableau suivant.

Période / heures	Du 18 décembre 2011 au 12 février 2012 (sauf le 1 ^{er} janvier 2012) Le dimanche de 21:00 à 22:00
Nombre d'émissions	8 fois au total (4 émissions + 4 rediffusions)
Thème	<ul style="list-style-type: none">• Etat d'avancement des activités de développement communautaire à Mbéyène Négué et à Thiamène• Activités de développement communautaire en partenariat avec des communautés rurales• Développement communautaire et formation en renforcement de structures en partenariat avec le PVM

2) Promotion du Projet par les Médias aux séminaires du Projet

Le Projet a invité 12 sociétés de média, télévision, radio et presse écrite, au Séminaire de présentation des expériences et de l'approche du PDRD par la JICA. Le tableau suivant présente les émissions de télévision et de la presse écrite.

Tableau 3.31 Émissions de télévision et de la presse concernant le séminaire d'expérience de la JICA / Approche PDRD

Média	Type	Date d'émission/ Publication	Nom de site web qui présente l'article concerné
RTS	Télévision	12 juillet 2011 Journal 20 heures	non
2STV	Télévision	12 juillet 2011 Journal 20 heures	http://video.senego.com/journal-televisé-20h/2stv-du-12-juillet-2011-video_2bd4b93e7.html
Le Soleil	Journal écrit	14 juillet 2011	non
Le Populaire	Journal écrit	13 juillet 2011	http://www.popxibaar.com/FIN-DE-LA-PREMIERE-PHASE-DU-PROJET-DE-DEVELOPPEMENT-DURABLE-Le-gouvernement-fait-une-rallonge-d-un-an_a7137.html
Agence de Presse Sénégalaise	Journal en ligne	13 juillet 2011	http://www.aps.sn/aps.php/page=articlesid_article=82266 (annexe 14)
allafrica.com	Journal en ligne	12 juillet 2011	http://fr.allafrica.com/stories/201107121566.html (annexe 14)

Tableau 3.32 Émission de télévision et de la presse concernant le séminaire final à Louga

Média	Type	Date	Disponibilité
Sud Quotidien	Journal écrit	3 février 2012	
Agence de Presse Sénégalaise	Journal en ligne	2 février 2012	http://www.aps.sn/aps.php?page=articles&id_article=82266
ABD X Média	Journal en ligne	2 février 2012	www.abdxmedia.com/prolongement-du-projet-de-developpement-rural-durable-a-louga-la-requete-du-senegal-au-japon.html
Mediaterre	Journal en ligne	3 février 2012	www.mediaterre.org/afrique-ouest/actu,20120203105753.html
Cyber Presse	Journal en ligne	3 février 2012	www.cyberpresse.com/?id_syndic=15&age=31

(4) Autres

Le Projet a reçu une visite des médias invités par le bureau de la JICA Sénégal, le 2 décembre 2011. Une mission de 15 participants, représentant des sociétés de média, a visité le champ collectif de Thiamène, un des sites du PDRD et chacun d'eux a fait une interview auprès des représentants de l'ASUFOR, du groupement de femmes, des communautés rurales et des homologues. Les résultats de l'interview ont été diffusés au grand public par des journaux, la radio, etc. L'aperçu de l'enquête menée par la visite de médias est ci-dessous.

Interview auprès des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de l'aperçu du PDRD (M. MBOW, SDDR de Louga) Partenariat avec des communautés rurales (M. MBOW, SDDR de Louga) Etat d'avancement des activités (Président de l'ASUFOR de Thiamène, le chef du groupement de femmes)
Visite d'observation au champ collectif	<ul style="list-style-type: none"> Initiative à Thiamène (technique d'économie d'eau) (M. DIOUF, SDDR de Linguère)

Les Sociétés de média ont diffusé les informations retenues de la visite comme suite;

Journal écrit	Le Quotidien, Walfadji, Thiey, Sud Quotidien
Radio	RTS / radio, Dakar FM
Site web	Alkuma www.rezomultimedia.com , Panapress www.panapress.com

3.5 Démarches pour la vulgarisation et l'extension du Modèle PDRD vers d'autres régions

3.5.1 Spécificité du Modèle PDRD et son applicabilité dans les régions candidates

(1) Concept de base

Le PDRD a élaboré un modèle de développement dans la première phase du projet (Voir chapitre 2). Le « modèle PDRD » synthétise deux concepts : «Concept établi comme modèle » et «Concept requérant une application souple ». Ce sens équivoque a rendu difficile la compréhension du «modèle » PDRD.

L'approche élaborée par le Projet n'est pas devenue un « modèle ». Ce n'est pas à cause du manque d'effort ou de temps accordé à l'élaboration du modèle pendant l'exécution du Projet. Dans l'état actuel du développement rural au Sénégal, la politique ou le dispositif de vulgarisation du développement rural n'a pas de cohérence. Un organisme responsable de cela n'est pas clairement déterminé. Différents organismes / organisations peuvent jouer le rôle de principal acteur du développement en fonction de la situation donnée. Dans ce contexte, une approche figée n'est pas efficace. L'équipe du Projet pense que la souplesse est nécessaire dans l'approche du développement de ce pays.

Vu la souplesse du modèle PDRD, le Comité conjoint d'Evaluation a formulé une recommandation concernant l'appellation du modèle PDRD : «Il est convenable d'appeler le « modèle » du PDRD « 'approche » » (Voir 3.1.4). Le Projet partage l'idée avec le Comité de Réflexion à ce sujet (Chapitre 4 Recommandation).

Cependant, dans le passage qui suit, en gardant l'appellation « modèle PDRD », on expliquera les spécificités du modèle du point de vue de la vulgarisation. On étudiera l'adaptabilité du « modèle » à chaque région du Sénégal en vue de sa vulgarisation et de son extension à l'avenir.

(2) Spécificité du modèle PDRD du point de vue de la vulgarisation

Dans la phase de prolongation, on a envisagé à renforcer les bases de vulgarisation du modèle PDRD élaboré dans la première phase. À cet effet, le PDRD a étudié l'amélioration de la précision des outils du développement communautaire et la valorisation de personnes ressources sur l'hypothèse de la vulgarisation du « modèle PDRD » dans les régions autres que celle de Louga.

Le modèle PDRD comprend des composantes diverses, selon le contexte de l'élaboration du modèle et les besoins locaux. Du point de vue de la vulgarisation, on les a classées en deux groupes. i) Composantes qui forment le cœur du modèle lors de sa mise en place ; ii) Moyens de pérennisation du développement communautaire. À chaque composante, on opérera une

distinction selon que c'est un «concept établi comme modèle» ou un «concept requérant la souplesse, non la rigidité.».

i) Composantes qui forment le cœur du modèle lors de sa mise en place

Composantes qui forment le cœur du modèle lors de sa mise en place sont « la valorisation de l'excédent d'eau » et « Elaboration du plan du développement et le processus de mise en œuvre de la base du Guide». Le modèle PDRD est établi comme « une approche de développement communautaire à travers la gestion rationnelle de l'eau dans les zones où les ressources en eau sont relativement faibles ». Pour cette raison, « le site de l'ASUFOR » (composé d'un village centre et de villages avoisinants) est une unité de planification du développement communautaire : ceci caractérise le modèle PDRD.

Du point de vue de la gestion et de l'utilisation efficace de l'eau, la caractéristique la plus importante du modèle PDRD est l'introduction de la notion de « l'excédent d'eau » ainsi que la valorisation de ressources limitées pour éviter la pression excessive sur le forage. Dans l'aspect technique, un des principes de base est les mesures avec l'économie d'eau.

L'unité du développement étant le site de l'ASUFOR, **l'existence du « forage motorisé, l'ASUFOR et la disponibilité de « l'excédent d'eau » du forage** constituent les conditions requises de l'application du modèle.

L'approche et le processus d'élaboration / mise en œuvre du plan de développement communautaire à travers la valorisation de l'eau inexploitée et la gestion rationnelle de l'eau basées sur le site de l'ASUFOR en tant qu'unité de planification sont exposés dans le « Guide » élaboré dans la première phase.

Comme mentionné ci-dessus, le modèle PDRD est supposé être utilisé dans « la région où les ressources en eau sont faibles », principalement là où les activités s'appuient sur l'utilisation de « l'eau inexploitée ». À cet égard, plus la dépendance de la population vis-à-vis du forage est élevée, plus la population s'intéresse au processus de développement basé sur le PDRD ; par conséquent, le modèle PDRD opère plus efficace.

ii) Moyens de pérennisation du développement communautaire durable

L'efficacité du modèle PDRD est très appréciée par les acteurs de structures sénégalais, surtout pour les activités agricoles par la gestion rationnelle de l'eau et la valorisation de l'eau inexploitée. Beaucoup d'acteurs du service public ont exprimé des commentaires positifs : « Le PDRD se distingue d'autres projets par une large implication des agents administratifs et des populations » : « Le PDRD est très transparent. ». Au niveau villageois, la population affirme l'amélioration du partenariat avec les structures et le service administratif, à savoir, la gestion renforcée des structures, la cohésion renforcée des populations, la participation améliorée des femmes à la prise de décision, etc. (Annexe : 2-5 Rapport de l'étude de suivi).

L'évaluation positive du modèle résulte des résultats du renforcement en organisation au niveau des village ou des groupements et du partenariat avec le service administratif, à savoir, l'utilisation et la gestion de l'eau inexploitée, la mise en place de techniques appropriées, etc., sans se contenter de la vulgarisation technique.

Le modèle PDRD comprend les éléments importants servant à améliorer l'effet du développement communautaire, tels que «Développement et valorisation de personnes ressources », « Renforcement et utilisation du système de vulgarisation » et « Mise en place de techniques appropriées ». Les vulgarisateurs élaborent une approche adaptée au site en associant librement des méthodes et des techniques afin de faciliter le développement communautaire. Dans ce cas, il est nécessaire de choisir des acteurs pertinents en prenant compte de la spécificité régionale et de la disponibilité de personnes ressources impliquées.

Le tableau ci-dessous exprime le cadre générale du modèle PDRD et les facteurs i) et ii) mentionnés ci-dessus.

Tableau 3.33 Composants du Modèle PDRD

Cadre générale	
Thème principale	Développement rural durable en s'appuyant sur l'utilisation rationnelle de l'eau et les activités de la population sur leur autonomisation
Utilisateurs supposés de l'approche	Services administratifs décentralisés et vulgarisateurs du développement rural
Bénéficiaires	Les villageois du site de l'ASUFOR
Composants de l'approche PDRD	
i) Composantes qui forment le cœur du modèle lors de la mise en place	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation de l'excédent d'eau - Elaboration du plan du développement et le processus de mise en œuvre de la base du Guide»
ii) Moyens de pérennisation du développement communautaire	Valorisation de personnes ressources <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacités des agents du service administratif en matière de gestion du plan de développement - Formation et utilisation de leaders des populations
	Application de techniques adéquates <ul style="list-style-type: none"> - Techniques d'économie d'eau - Activités génératrices de revenus sans dépendance à l'eau, techniques d'amélioration de conditions de vie - Autres activités génératrices de revenus, techniques d'amélioration de conditions de vie
	Renforcement et utilisation du système de vulgarisation <ul style="list-style-type: none"> - Coordination de la vulgarisation par l'autorité administrative locale - Mise en place d'un cadre de concertation durable - Vulgarisation sur le terrain par le service administratif - Renforcement des organisations villageoises, Vulgarisation auprès les populations - Implication des collectivités locales (CR, etc.)

iii) Valorisation de l'eau inexploitée et Importance de l'agriculture

Au cours de la mise en place du modèle PDRD, un plan de développement du site est élaboré à l'initiative des vulgarisateurs du DRDR / SDDR. Cependant, concernant l'utilisation de « l'eau inexploitée », quelques activités ne sont pas déterminées et indiquées auprès des populations cibles. Or, dans les sites ciblés du PDRD, les besoins prioritaires de la population sont concentrés sur l'agriculture, presque sans exception. Dans les localités en dehors des sites ciblés, la population locale qui demande « la mise en place du modèle PDRD » souhaite particulièrement la gestion du champ collectif basée sur la valorisation de l'eau du forage.

L'élevage et la transformation de produits agricoles sont aussi inscrits dans le plan de développement communautaire des sites ciblés du Projet. Cependant, pour l'élevage de petits animaux, l'eau est consommée très peu et la quantité d'eau est estimée par ménage. Quant à la transformation alimentaire, elle n'est pas menée tous les jours. De plus, la quantité d'eau à consommer à chaque transformation est largement inférieure à celle de la culture (Voir le tableau 3.7 et 3.8). La transformation n'est pas une activité qui demande la surveillance continue de la consommation d'eau par l'ASUFOR. Donc il convient de dire que l'utilisation rationnelle de l'eau inexploitée est la technique la plus adéquate et la plus efficace dans l'agriculture / la culture irriguée.

Dans la zone semi-aride de la région de Louga où les ressources en eau sont rares, il y a une demande extrêmement forte de la production agricole par la valorisation de l'eau souterraine. La culture de légumes en saison sèche a un effet économique et améliore l'état nutritionnel au niveau du ménage. Ces effets secondaires de la culture maraîchère sur les champs collectifs ont été vérifiés dans la première phase.

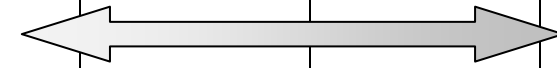
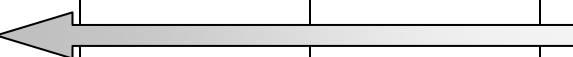
Dans d'autres régions, en particulier, les zones arides de forte dépendance du forage, les mêmes besoins ont été évoqués par les acteurs (DRDR et d'autres structures dans les régions de Saint-Louis, de Thiès, Diourbel, etc.). Les villageois attendent l'effet de la production agricole par la valorisation de l'eau inexploitée.

En cas de pratique d'activités agricoles sur les sites ciblés, il est souhaitable que la qualité d'eau et du sol conviennent à la culture.

(3) Applicabilité du modèle à l'ensemble du territoire du Sénégal

Le plus grand avantage du Modèle PDRD qui se distingue des autres projets, est le « développement dans un milieu où les ressources en eau sont limitées ». On étudiera des zones adaptées à l'application du modèle sous l'aspect de la présence de ressources en eau. Si on découpe globalement le territoire du Sénégal, les ressources en eau sont regroupées comme présenté dans le tableau 3.34.

Tableau 3.34 Découpage du territoire du Sénégal selon la présence de ressources en eau

Division	Zone Nord	Zone Centrale 1	Zone Centrale 2	Zone sud
Région	Louga, Saint-Louis, Matam	Thiès, Diourbel	Fatick, Kaolack, Kaffrine	Tambacounda, Kédougou, Casamance (chaque région)
Précipitation*	Faible -Saint-Louis environ 250mm	 -Thiès environ 500mm	-Kaolack environ 650 mm	Abondante -Ziguinchor environ 1.000mm
Ressources en eau	forage, fleuve Sénégal, Lac de Guiers	forage, puits (une partie)	forage, puits, cours d'eau (salinisé)	puits (nombreux), forage, cours d'eau
Dépendance de l'eau du forage	Fort 			Faible

*Source : DRDR, 2004-2010 (moyen)

Les régions dans la zone sud bénéficient de précipitations abondantes et abritent beaucoup de puits. Le degré d'importance accordé au forage est relativement faible tant dans la vie des habitants que dans les activités communautaires. Comme l'économie d'eau est une orientation technique du PDRD, l'applicabilité du modèle est plus faible que dans d'autres zones. Le Projet ne cible pas la zone sud pour étudier l'application du modèle de manière approfondie.

Tableau 3.35 Adaptabilité du modèle PDRD par région

Rubrique \ Région	Saint-Louis	Thiès	Diourbel	Fatick	Kaolack
1) Ressources en eau (débit)	Peu de disponibilité sauf cours d'eau et lac	Peu de disponibilité sauf zone côtière	Peu de disponibilité	Puits assez nombreux	Puits relativement nombreux
2) Importance du forage	Très important sauf la zone côtière du fleuve et du lac	Important	Important	Moins important que d'autres régions	Moins important que d'autres régions
3) Qualité des eaux de l'aquifère (pour la culture)	Bon dans l'ensemble	Bon dans l'ensemble	Bon dans la zone ouest	Pas adapté	Inadapté sauf une partie des eaux
4) Sol	Sol arable dans l'ensemble			Beaucoup de sols salinisés incultivables ou difficilement cultivables	

Le tableau 3.35 récapitule les caractéristiques de principales régions du centre et du nord du Sénégal. En plus des conditions d'application du modèle PDRD en matière de l'eau

mentionnées ci-dessus, le tableau présente l'analyse comparative de caractéristiques de chaque région en intégrant des éléments requis à l'agriculture (qualité de l'eau et du sol), car l'agriculture est supposée comme un principal volet d'activités de l'application du modèle PDRD. À la lecture du tableau, on peut attendre l'effet de l'approche PDRD dans certaines zones de la région de Saint-Louis, Thiès et Diourbel. Par contre, la région de Fatick et celle de Kaolack ont des problèmes dans la qualité des eaux et du sol, l'application du modèle aura probablement des difficultés.

On résume la possibilité d'application du Modèle PDRD par région comme ci-dessous (voir les détails en Annexe 23).

➤ Région de Saint-Louis

La région de Saint-Louis abrite les ressources en eau du fleuve Sénégal. La culture de légumes et du riz est développée dans la zone côtière tandis que dans la zone plus reculée, les installations hydrauliques prennent plus d'importance. Les projets similaires menés dans le domaine du développement rural ne sont pas nombreux et, de ce fait, il y a une forte possibilité de réalisation du développement rural en utilisant l'approche du PDRD. La qualité de la nappe aquifère est généralement bonne, avec la présence de dissimilitudes selon la localité. Les sols ne sont pas très fertiles, toutefois, ils n'ont pas de gros problèmes. Il est supposé que le maraîchage est possible dans des endroits autres qu'au bord du fleuve Sénégal.

➤ Région de Thiès

L'agriculture et l'élevage intensifs sont relativement développés, notamment, aux alentours de la ville de Thiès ; la mise en place de l'approche du PDRD sera difficile. Dans la zone côtière des Niayes⁸ s'est développé le maraîchage utilisant l'eau de la nappe aquifère peu profonde ; la nécessité de l'intervention du Projet est faible. Cependant, plus au nord, la nécessité de l'économie d'eau est élevée. Il suffit de faire une bonne localisation des activités pour vulgariser le modèle PDRD. C'est possible dans cette région si le choix de l'emplacement est bon. Il y a un autre avantage : étant donné que la région abrite le site de Taïba Ndiaye, ce dernier sera retenu comme pouvant être un site modèle. La qualité de la nappe aquifère est généralement bonne. La diminution de la fertilité du sol est souvent signalée ; toutefois, le maraîchage y est possible. On peut supposer que les techniques d'épandage de fumier soient impérativement demandées. C'est pourquoi, il est jugé efficace de mettre en place les activités du Modèle PDRD.

➤ Région de Diourbel

Vu que la région de Diourbel possède peu de ressources en eau, le développement de l'agriculture et de l'élevage a des limites. Pour cette raison, la région a un haut potentiel de

⁸ Les Niayes sont une zone géographique du nord-ouest du Sénégal, constituée de dunes et de dépressions propices aux cultures maraîchères. (sources : Wikipédia)

vulgarisation de l'approche du PDRD. Cependant l'influence religieuse est très forte, il est nécessaire d'informer l'autorité religieuse à l'avance de la mise en œuvre des activités. La qualité de l'eau est bonne dans le département de Bambey. Il est propice d'élaborer la stratégie qui vise prioritairement ce département. Le sol n'est pas fertile mais il n'a pas de gros problème. Toutefois, il faut se méfier de fortes influences religieuses, et il est nécessaire de prendre garde de ne pas lancer les activités avant d'expliquer et de demander la compréhension de l'Autorité religieuse locale. Notamment, pour les activités à mener dans cette zone religieuse et ses environs, il est nécessaire d'étudier et de vérifier la possibilité de la mise en œuvre viable des activités.

➤ Région de Fatick

Dans l'ensemble de la région, la qualité d'eau du forage est mauvaise. Le maraîchage est difficile. Il y a aussi beaucoup de zones salinisées où le maraîchage n'est pas réalisable. Par contre, l'eau des puits et des marres est relativement abondante ; l'application du Modèle PDRD basé sur le forage sera probablement difficile. La région de Fatick est une région très pauvre du Sénégal ; pour cette raison, de nombreux projets et ONG y interviennent. Par-là, on peut présumer que l'importance du Modèle PDRD serait relativement faible et que la population ne serait pas tellement intéressée par les activités du PDRD.

➤ Région de Kaolack

La situation de l'eau est la même que dans la région de Fatick et, dans les environs de la ville de Kaolack, le revenu est élevé. Pour ces raisons, la mise en place de l'approche PDRD sera difficile. La qualité des eaux du Département de Nioro n'est pas adaptée à la culture et le sol est salinisé sur une vaste étendue. Quant au sud du Département de Nioro, la qualité de l'eau est bonne, cependant, les gens sont plutôt intéressés par les mesures contre l'érosion du sol ; l'importance du Modèle PDRD sera relativement basse.

3.5.2 Approbation de l'Approche du PDRD au Niveau central

Dans la perspective de l'extension de l'approche PDRD dans d'autres régions, le PDRD a fait des démarches pour faire reconnaître celle-ci officiellement au niveau central, comme une approche efficace du développement dans le cadre du Ministère de l'Agriculture, avec l'appui du bureau de la JICA au Sénégal. Après les séances d'explication, les actions menées auprès de la DAPS et de concertations répétées avec le Secrétaire générale du Ministère de l'Agriculture, ce dernier a signé et communiqué le jour même une Note de Service affirmant que « l'approche PDRD est efficace » et que « les outils élaboré par le PDRD en matière du développement communautaire sont préconisés » (Annexe 24).

3.5.3 Démarches auprès des régions cibles et d'autres bailleurs

(1) Présentation de l'Approche du PDRD aux structures concernées

Au cours de la phase de prolongation, des efforts ont été consacrés à l'information et à la communication en matière de vulgarisation de l'approche PDRD auprès des services

administratifs et aussi d'autres projets, bailleurs de fonds, organismes internationaux, ONG, etc. Le Séminaire du partage des expériences de la JICA et de l'approche du PDRD a été précédé de visites auprès des structures concernées offrant un potentiel de collaboration, pour leur présenter le Projet et son approche et faire appel à leur participation (voir Annexe).

Les discussions se sont poursuivies après le séminaire avec les bailleurs, les organisations internationales, etc. Le tableau ci-dessous donne les résumés des concertations organisées en octobre 2011 (voir l'Annexe 6).

Tableau 3.36 Organisme visité et discussions

Organisme visité Personne rencontrée	Discussion
BRAVAFOR M. Aly Sané NIANG, Coordinateur du projet	L'équipe du BRAVAFOR pense qu'il est indispensable de valoriser les expériences du PDRD (notamment la composante <i>soft</i>) dans certaines activités, comme la réhabilitation du forage à des fins agricoles. Cependant, en raison de la contrainte du temps, l'équipe PDRD a jugé difficile d'établir un rapport de collaboration pour mener ensemble les activités liées au forage. L'échange d'expériences entre les homologues et la population est envisagé après le choix de sites et des activités.
FAO M. Mathias Dominique Raymond BADIANE, Coordinateur, Projet de Petite Hydraulique Villageoise M. Ibrahima FAYE, Coordonnateur National, Projet PISA	Les activités du PISA (Programme Italien de Sécurité Alimentaire) sont mises en œuvre avec la Communauté rurale de Léona. Le PISA a conclu un Protocole avec la DRDR et l'ANCAR et apporte un concours. Il a collaboré avec le PDRD dans l'élevage de lapins. Il envisage de présenter le concept d'économie d'eau dans d'autres régions, comme Kaolack et, à cet effet, il envisage aussi une meilleure utilisation des Fiches techniques élaborées par le PDRD. Le PDRD de son côté, exploitera les outils de la FAO. Ainsi, l'échange de techniques sera possible.
Programme alimentaire mondiale (PAM) M. DIABY, Chargé de Programme	Le PAM apprécie la réussite du PDRD qui est mis en œuvre dans une zone difficile. Avec le PDRD, si la 2 ^{ème} phase est exécutée, on peut peut-être discuter de l'apport concret. Le PAM souhaite que les Fiches soient exploitées par les travailleurs sur le terrain. Notamment, les Fiches seront certainement utiles dans les zones où il y a un problème d'eau et du bétail.
USAID M. Aaron Bronwnell, Directeur adjoint Chargé de la Gestion des Ressources Naturelles, Leader de l'équipe	L'USAID met en œuvre un programme dans les domaines de sécurité alimentaire, de l'agriculture et de l'hygiène et l'assainissement. Le Programme pour l'alimentation dans le futur (Feed Future Program) est mis en œuvre dans la zone sud pour promouvoir la production agricole (riz, maïs, mil) et halieutique. L'USAID pense que les outils de développement communautaire sont très utiles.

USAID/PEPAM M. Dean Swerdlin, Directeur de Programme	L'USAID/PEPAM a fait des suggestions, à savoir : créer un lien avec le site WEB du PEPAM pour que les outils de développement communautaire puissent être téléchargés et discuter avec le Ministère de l'Éducation pour que les textes sur l'économie d'eau soient agréés au niveau national. Le matériel de l'éducation à l'économie d'eau est certainement utile aussi à l'école secondaire.
ANREVA M. Babacar NDIAYE, Expert Génie Rural, Dr. Abdoulaye NGOM, Expert Aquacole	Le programme d'utilisation de l'eau inexploitée du PDRD a des points communs avec le programme visé par l'ANREVA. L'équipe ANREVA reconnaît une grande utilité des Fiches techniques. Cependant, la superficie du champ du PDRD est trop petite alors que le REVA préconise la culture sur des terres de 40 à 50 ha.

D'autre part, les organismes sénégalais situés hors de la région de Louga supposés mener la vulgarisation du modèle PDRD, sont invités en temps convenable, au séminaire du Projet afin d'être largement informés sur l'approche établie par le Projet. L'équipe du Projet a visité la DRDR et la Direction de l'Hydraulique au niveau de la région de Saint-Louis et y a collecté des informations pertinentes disponibles dans la région. Le Projet a expliqué les activités, l'approche et les réalisations.

(2) Autre

◆ Séminaire de partage des expériences : Activités JOCV / PDRD

Le séminaire de partage des expériences a eu lieu du 15 au 18 novembre 2011, à la JICA Sénégal, au site de PDRD à Louga et dans les établissements concernés. Il a été organisé dans l'objectif de partager des expériences entre l'équipe du JOCV en mission dans les zones Sahel de l'Afrique francophone, dans le domaine de l'Agriculture et le Développement rural.

La mission d'observation des sites* PDRD a démarré par la présentation globale des activités et la visite du Comité de réflexion du développement communautaire. Le lendemain, une assistance a été fournie aux activités des sites de Mbéyène Négué et de Thiamène. Les travaux ont continué le jour suivant avec une présentation des activités et l'élaboration du Plan d'action à Dakar (voir les annexes 25).

3.6 Résultats et leçons de la phase de prolongation

3.6.1 Résultats de l'évaluation finale de la phase de prolongation

La généralité des résultats de l'évaluation finale de la phase de prolongation exécutée en janvier 2012 est ci-dessous.

(1) La situation de la réalisation des activités

Le résultat 1 est réalisé. Au niveau des services techniques, les capacités de vulgarisateurs ont été suffisamment renforcées. En plus, la collaboration étroite entre les services techniques et les sites est assurée. S'agissant des ressources humaines locales, il a été constaté que le potentiel de leaders identifiés dans la première phase n'a pas été assez valorisé.

Néanmoins, le projet a facilité l'émergence de nouveaux leaders naturels. Il est dès lors recommandé de mieux faire usage de la liste de leaders disponibles.

On estime que le résultat 2 sera presque réalisé d'ici la fin du Projet. L'expérimentation de tout les processus du Guide, comprenant les suivis, ne sera pas terminée avant la phase de prolongation. Les informations nécessaires seront complétées avant la fin du Projet sous la forme de l'« outil d'analyse et de prescription », et « contraintes et solutions ». Six nouvelles thématiques ont été ajoutées aux Fiches Techniques. On espère les rendre plus globale avec l'ajout d'autres techniques profitables.

Le résultat 3 en voie d'être réalisé. Le Conseil Régional est en train de faire les démarches pour budgétiser 3 millions de FCFA pour l'année 2012 afin de couvrir les frais relatifs aux activités sur les 3 sites choisis par le Conseil Régional et au comité de réflexion de développement communautaire. Depuis sa mise en place, le comité de réflexion a organisé 10 réunions. Une des collectivités locales et la DRDR ont alloué un budget pour les activités sur les sites. Avec la communication autour de l'approche PDRD, la DRDR a signé un protocole avec le PVM, le NESAs etc. et cette approche a été exécutée par d'autres bailleurs de fonds. En outre, la lettre de recommandation sur l'approche PDRD a circulée au niveau des services concernés. D'un autre côté, la mise en œuvre du PDRD n'a toujours pas été budgétisée au niveau central à cause de la contrainte de l'assistance technique. De nouveaux sites sont en cours d'aménagement pour servir comme base de vulgarisation. Par ailleurs, il y a des cas où le modèle ne fonctionne plus notamment sur les sites établis dans la phase 1.

(2) Situation de la réalisation de l'objectif du Projet

Comme indiqué ci-dessus, on peut estimer que les résultats 1 et 3 seront réalisés. Concernant le résultat 2, bien qu'il soit impossible d'expérimenter tous les processus du Guide y compris l'utilisation d'excédent d'eau à usage agricole sur les nouveaux sites de vulgarisation, il est prévu de compléter les informations nécessaires avec l'« outil d'analyse et de prescription » et « contraintes et solutions ». De ce fait, l'Objectif du Projet a une forte chance d'être réalisé avant la fin du Projet.

(3) Évaluation par rapport aux 5 critères d'évaluation

1) **Pertinence : Forte**

La contrainte de l'utilisation des ressources en eau constitue un problème fondamental lorsque l'on travaille pour développer et soutenir les milieux ruraux dans la région semi-aride au nord du Sénégal. Dans ce contexte, l'approche de développement rural durable avec l'excédent d'eau et les différentes techniques avec peu d'intrants introduits par le PDRD peuvent contribuer à la mise en œuvre du Document de Politique Economique et Sociale (DPES : 2011-2015), du Programme Régional de Développement Local et du Plan Local de Développement de Communauté Rurale (CR) comme c'était le cas pendant le Projet initial.

2) Efficacité: Elevée

L'objectif du Projet a une forte chance d'être atteint d'ici la fin de la phase de prolongation. L'objectif du Projet est de renforcer des repères pour parvenir à un développement communautaire dans les milieux ruraux qui ont la contrainte des ressources en eau. Pour atteindre l'objectif du projet, on juge nécessaire tous les 3 résultats attendus qui ont été planifiés conformément à cet objectif, à savoir, la Valorisation des ressources humaines pour la vulgarisation, l'Amélioration de la pertinence du Guide et des Fiches Techniques et le Renforcement du système de vulgarisation et proposition d'une nouvelle possibilité de vulgarisation.

3) Efficience : Relativement grande

On peut estimer que les ressources du Projet tels que le personnel et les moyens engagés par le Japon et le Sénégal ont été mises en œuvre comme planifié. Il faut prendre les mesures pour les résultats qui ne sont pas complètement réalisés pour la durée restante du Projet. Après avoir renforcé les repères de vulgarisation des activités communautaires, on peut constater certains résultats dans l'activité individuelle. Toutefois, Il n'y a pas de site où on continue de valoriser activement l'excédent d'eau des installations hydrauliques d'une manière appropriée. Il est nécessaire de poursuivre l'expérimentation et de faire les suivis de l'utilisation de l'excédent d'eau sur les sites à fort potentiel comme ceux de Mbéyène Négué ou de Thiamène.

4) Impacts : Grands

L'objectif global « Parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives » a une forte chance d'être réalisé. En plus du développement des activités avec l'approche PDRD dans les autres villages à travers le partenariat avec le Projet Villages du Millénaire (PVM) et le Programme Nutrition Enfance Sécurité Alimentaire (NESA), le Conseil Régional est en cours de préparatif pour intégrer l'approche PDRD sur les 3 sites. La promotion de la mise en œuvre de ces activités est prévue pour la période restante du Projet. La vulgarisation de l'approche PDRD est maintenant possible non seulement dans la région de Louga, mais aussi dans d'autres régions, car le Ministre de l'Agriculture a adressé la lettre de recommandation sur l'approche PDRD aux services concernés dans tout le Sénégal. D'autres pays ont visité le Projet dans le cadre de séminaire international et il y'a de fortes chances que l'approche puisse y être vulgarisée.

5) Durabilité : Relativement forte

Le Ministre de l'Agriculture a notifié l'efficience de l'approche PDRD par une note de service datée du 19 décembre 2011, qui recommande à tous les services concernés de tout le Sénégal de la promouvoir. Par ailleurs, il est prévu que le Ministère de l'Agriculture notifie officiellement à la DRDR Louga d'assurer le suivi des activités existantes dans le cadre de ses missions régaliennes. La DRDR va, à partir de son budget ordinaire, contribuer à la vulgarisation et au suivi des activités.

En outre, la DAPS s'engage à organiser annuellement au moins une mission de supervision. Dans la même dynamique, le Conseil Régional a manifesté la forte volonté d'assurer la continuité et de vulgariser l'approche au niveau de trois (3) nouveaux sites. A cet effet, une inscription budgétaire est prévue en 2012. Sur le plan organisationnel, le Comité de Réflexion sur le Développement Communautaire, qui a été mis en place, va être officialisé. Cela garantira la continuité des discussions sur le développement régional y compris l'approche PDRD.

Au niveau de certains sites, on constate que des techniques d'irrigation consommatrices d'eau persistent. Il est dès lors nécessaire de renforcer la sensibilisation pour faire accepter aux populations des techniques plus économes en eau. En dehors des productions végétales, d'autres activités nécessitant peu d'eau pourraient être initiées et acceptées par la population.

3.6.2 Bilan des résultats

(1) Nouvelles initiatives dans la phase de prolongation

Le niveau de réalisation des activités de la phase de prolongation a été indiqué dans la partie précédente. Les nouvelles initiatives prises dans cette phase sont décrites dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3.37 Nouvelles initiatives prises dans la phase de prolongation et leurs résultats

Thème	Aperçu des résultats
Augmentation de l'effectif de vulgarisateurs / Partenariat et exploitation de l'ANCAR	Un protocole concernant la vulgarisation de l'approche PDRD a été signé entre l'ANCAR et la DRDR. Le projet a dispensé une formation adressée aux vulgarisateurs de l'ANCAR (CAR) et réalisé des activités conjointes dans les sites ciblés.
Amélioration de la pertinence des outils de développement	Un document auxiliaire du « Guide » a été élaboré. Quant aux « Fiches techniques », d'autres thèmes leur ont été ajoutés. En particulier, « l'outil d'analyse pour la mise en place du Modèle PDRD » et « l'outil de mesure par problème », montrent clairement le champ d'application de la méthodologie et des outils élaborés par le PDRD et le mode d'application à une échelle plus élargie.
Partenariat avec les Collectivités locales	Le partenariat avec le Conseil Régional était restrictif pendant la phase de prolongation. Quant au partenariat avec les collectivités locales (de base), le Projet a réalisé l'implication des collectivités locales dans les activités du PDRD, la mobilisation du budget, la participation du PDRD aux travaux de formulation du PLD et l'intégration de l'approche. Il y a suffisamment de possibilités de renforcer ce mode de partenariat.
Partenariat avec les Bailleurs de fonds	L'information de l'approche PDRD auprès des divers bailleurs, la concertation individuelle et la collaboration sur le terrain ont été réalisées. Il faut signaler qu'au début, le partenariat avec le programme NESAs n'était pas inscrit dans le plan une complémentarité entre les deux programmes a été trouvée à travers la valorisation du matériel agricole du programme NESAs et le transfert des techniques du PDRD. Ce partenariat répond à la situation du terrain et montre une nouvelle forme de collaboration entre bailleur et projet. L'établissement de rapports de collaboration entre le PVM et la DRDR, représente un cas de vulgarisation de l'approche PDRD sans l'appui de la JICA. Un cas de vulgarisation de l'approche PDRD, par la mise en valeur de ressources autres que l'appui de la JICA, a été montré à travers l'établissement du partenariat avec le PVM et la DRDR.

2) Action pour la mobilisation de fonds pour la vulgarisation du Modèle

Le tableau suivant présente les initiatives visant à assurer les moyens pour la vulgarisation et leurs résultats.

Tableau 3.38 Initiatives de mobilisation de fonds dans la phase de prolongation et leurs résultats

Organisme cible		Action	Financement réalisé
Etat et services régionaux	Ministère de l'Agriculture (Central) / DAPS)	Expliquer au cabinet et à la DAPS, l'efficacité du Modèle PDRD et demander le budget	Formulaire de requête de la phase 2, inscription budgétaire du PDRD par notification du Ministre
	DRDR de Louga	Demander le transport et les frais de carburant pour la visite des sites	Assurer le véhicule de la DRDR et les frais de carburant dans le budget de fonctionnement
Collectivité locale	Conseil Régional de Louga	Faire des démarches à la vulgarisation du Modèle PDRD sur la base du Protocole	Etat de lieux des sites Inscription dans le budget de 2012
	Communauté rurale (CR)	Participation renforcée des CR dans les nouveaux sites	Contribution financière de la CR aux activités PDRD dans deux (2) sites
Autres structures	PVM	Etudier les activités efficaces dans les sites du PVM conformément au Protocole	Formation prise en charge par le budget du PVM
	NESA	Compléter les activités dans les sites : formation et renforcement des capacités par le PDRD	Amélioration de l'efficacité grâce aux intrants du NESA (activités productrices et matériels)

Il s'est avéré que la mobilisation du budget du Ministère de l'Économie et des Finances du Sénégal pour les activités réalisées par la Coopération technique est difficile. La DRDR s'est efforcée d'allouer des ressources aux activités du PDRD à partir de son budget limité et a exprimé aussi son intention de poursuivre ce dispositif dans le futur. Les réalisations concrètes, y compris la contribution financière de la CR, ont été confirmées avec les collectivités locales. Concernant le Conseil Régional, l'avancement a été identifié en 2012 et l'exécution du budget et la mise en œuvre des activités sont attendues. Quant aux activités de collaboration avec d'autres bailleurs et projets, leur exécution avec le budget de ces derniers est possible si une concertation et une planification préalables; toutefois, il est nécessaire d'examiner suffisamment le contenu de la collaboration pour que l'intrant investi soit profitable.

(3) Bilan

Pour atteindre l'objectif de la phase de prolongation mentionné dans la partie précédente, il est indispensable de satisfaire 3 points : (1) Renforcement des ressources humaines qui s'engagent dans la pérennisation et la vulgarisation du Modèle PDRD ; (2) Outils à haute applicabilité ; (3) Mise en place d'un système structuré d'appui aux ressources humaines

formées, pour que ces dernières mettent en œuvre les activités de vulgarisation en utilisant les outils de développement. Dans cette section, on résumera les résultats de ces points et mentionnera les démarches souhaitables pour renforcer ces résultats par les structures sénégalaises après l'achèvement du Projet.

1) Développement des ressources humaines

i) Développement des ressources humaines de l'Administration

En ce qui concerne les ressources humaines des niveaux central et régional chargés de gestion de l'ensemble du Projet, il reste un point à améliorer. L'effectif d'agents compétents, en termes de niveau de compréhension et de capacités de coordination et de conduite de la vulgarisation, n'est pas suffisant. Notamment, le système d'envoi d'un suppléant est fragile en cas d'arrêt de la vulgarisation par un agent homologue principal, quelle qu'en soit la raison.

Pour élargir la couche de personnes formées, au niveau central, un responsable adjoint chargé du Projet autre que les principaux homologues, est toujours mis à disposition. Au niveau régional, le directeur de la DRDR de Louga lui-même, aide les homologues débordés, dans leur tâche (M. MBOW, SDDR). La participation active du Directeur de la DRDR aux activités au niveau régional mérite d'être appréciée ; cependant, il est souhaitable de former parmi les agents ordinaires, des personnes ressources qui peuvent assumer la suppléance de l'homologue principal.

ii) Développement des ressources humaines au niveau de la population

Dans l'ensemble, le développement des leaders des populations est réalisé. Certes, l'utilisation des leaders dans la phase de prolongation, en particulier les cas de l'initiation technique dans d'autres villages, ne sont pas nombreux. Mais l'étude de suivi a révélé que beaucoup de personnes ressources sont reconnues comme leaders par les villageois, sans qu'elles ne soient agréées par le Projet. Déformais, il convient de promouvoir la valorisation des personnes ressources formées afin développer et pérenniser les techniques et la méthodologie des organisations villageoises.

2) Amélioration de la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques »

L'élaboration des documents complémentaires aux outils de développement est recommandée dans l'Evaluation finale de la phase de prolongation. La rédaction de textes à cet effet s'est achevée en janvier et distribués aux organismes concernés du Projet.

Pour améliorer l'applicabilité des outils de développement, il est nécessaire de mettre en évidence les parties utiles des outils de développement. Celles-ci sont formulées comme document auxiliaire. Pour améliorer l'applicabilité des outils de développement, il était nécessaire de mettre en évidence quelles parties de l'outil est utile dans quelles conditions. Les résultats ont été intégrés dans le document auxiliaire: « Analyse et perspectives pour un développement communautaire durable / la mise en place de l'approche PDRD ». Désormais il est attendu que les vulgarisateurs l'utilisent pour cerner mieux les questions sur le terrain et mieux orienter la population.

3) Renforcement du système de vulgarisation du développement communautaire

i) Mobilisation des fonds et déplacement pour les activités de vulgarisateurs

Au cours d'activité de la première phase, le Projet s'est attelé à former et à renforcer des vulgarisateurs capables de travailler sur le terrain du développement communautaire. Il en a résulté la formation des vulgarisateurs de divers services locaux dans les domaines de l'agriculture, l'élevage et l'amélioration de conditions de vie. Cependant, les vulgarisateurs déploient leurs capacités en milieu rural, à partir de leur lieu de résidence. Pour cette raison, il est indispensable d'assurer les moyens de transport ou le déplacement pour les visites de sites. Malheureusement, à l'état actuel, le financement attribué par l'Administration est extrêmement limité. Ainsi, dans la perspective de la vulgarisation du modèle, la mobilisation de fonds pour les activités des vulgarisateurs, sera un des problèmes prioritaires dans le futur, après le retrait de l'appui du Projet. A cet égard, le Projet a fait des démarches pour promouvoir le dispositif budgétaire et le partenariat et a obtenu les réalisations indiquées dans la partie précédente. Certes, ces réalisations ne sont pas satisfaisantes mais l'initiative de la partie prenante sénégalaise a été identifiée. Désormais, il est vivement souhaité de vulgariser et développer le modèle PDRD en fonction de la taille du budget alloué, en se fondant sur l'autonomisation des acteurs sénégalais.

ii) Réflexion sur l'ensemble du système de vulgarisation

Comme indiqué plus haut, il y a nombre de problèmes autour de la mobilisation des personnes ressources et du système d'exécution de la vulgarisation. Malgré les difficultés, le Projet se fixe l'objectif final de placer les structures, les organisations et les acteurs dans la position requise pour assumer la fonction de vulgarisation du Modèle PDRD. A ce titre, les expériences concrètes de la région de Louga sont utiles pour servir de référence à la vulgarisation du modèle dans d'autres régions. Pour valoriser les expériences, le Projet en fait des études de cas (Annexe 25). Dans la région de Louga, depuis plusieurs années, des « réunions de coordination » sont tenues par les acteurs de développement. Ainsi, les bases de collaboration et de coordination des activités installées entre les acteurs de domaines divers et variés, sont d'un haut niveau par rapport à d'autres régions.

3.6.3 Impact

◆ Réaction des bailleurs, organisations internationales participé au séminaire de l'échange d'expérience de la JICA/ Approche PDRD

Le séminaire organisé à Dakar le 12 juillet 2011 a mobilisé beaucoup de bailleurs de fonds, d'ONG et les Directions centrales. Après la clôture du séminaire, le Projet a eu beaucoup de d'informations émises par diverses structures. Chacune d'elles a des intérêts différents du PDRD, à quelques particularités près. Comme prévu, les d'informations les plus fréquentes concernent « les techniques de développement communautaire » et leurs outils. Ceci était prévu parce que certaines ONG s'intéressent à certaines techniques, comme la culture à l'économie d'eau. Par contre, il est surprenant de savoir que de nombreux bailleurs (Belgique, USAID) s'intéressaient au thème « Service administratif et Partenariat » et demandaient des

renseignements. C'est probablement parce que l'attitude du PDRD, qui commence à s'ancrer profondément dans les structures du service public du Sénégal et à contribuer à l'appui à leurs propres tâches apparaît de façon perceptible dans l'exposé du séminaire. La liste dans l'annexe 8 comprend les bailleurs, les ONG et les services administratifs ayant exprimé l'intérêt dans le séminaire.

Pour répondre à ce large retentissement sur les outils élaborés, le PDRD a étudié la répartition des outils distribués et une confection supplémentaire. Il a effectué l'expédition supplémentaire en fonction de la nécessité et aussi continué la visite et la concertation supplémentaire auprès des structures exprimant l'intérêt telles que la FAO et le BRAVAFOR.

◆ **Préconisation du modèle PDRD par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture à d'autres bailleurs de fonds**

Mme Maïmouna LO GUEYE, la Secrétaire Générale du Ministère de l'Agriculture, ex Directeur de la DAPS, comprend bien le concept du PDRD et, exprime toujours son avis en matière de l'expansion de l'approche PDRD à l'ensemble du Sénégal. Elle a proposé l'intégration de l'approche du PDRD dans de nouveaux programmes au cours de la concertation avec la Banque Africaine de Développement (BAD) prévue en 2012. La partie suivante présente l'observation faite par le SG.

Encadre 2 : Commentaire de la Secrétaire Générale de la Ministère de l'Agriculture

La Ministère de l'Agriculture (MA) approuvait l'Approche PDRD pour plusieurs raisons : d'abord, le projet est fédérateur, car intégrant, au niveau régional comme au niveau national, différents partenaires (experts de la coopération japonaise, autorités administratives, collectivités locales, acteurs du développement, populations, etc.). En plus de cela, il a réussi quelque chose d'unique. Parce que les producteurs ont toujours eu l'opportunité d'exploiter l'eau des forages à des fins agricoles, mais cela a toujours résulté sur des problèmes. C'est avec l'Approche PDRD que la réussite est venue, à travers une utilisation efficiente de la ressource en eau, si rare. Mais le PDRD permet en plus un développement économique avec les activités génératrices de revenus que permet l'approche.

La SG venait de la proposer le modèle PDRD pour un projet de réduction de la pauvreté que la Banque Mondiale était en train de négocier avec la Banque Africaine de Développement et l'USAID, dans le cadre du Fonds Mondial pour l'Agriculture. Ce projet porte sur l'horticulture et les cultures de contre-saison, à Louga et Diourbel, puis Fatick, si l'expérience est concluante. Ceci prouve que le Sénégal est en train de vulgariser le PDRD. Ce qui reste, c'est une deuxième phase qui va consolider les acquis.

Il n'était pas facile de vulgariser une méthodologie, mais, dans le cadre du PDRD les compétences des experts japonais et sénégalais avaient facilité le travail. La formation dont ont bénéficié les populations et les agents du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Hydraulique est très importante. Le PDRD pouvait donc bien apporter sa contribution au développement des zones aride du Sénégal. Ses résultats positifs permettaient d'avoir cet espoir.

(le 26 février 2012)

◆ **Vulgarisation de l'approche du PDRD par les Vulgarisateurs du SDDR**

L'agent du SDDR de Kébémér s'occupe d'une vaste zone de tutelle sans disposer d'un moyen de transport satisfaisant. Dans ces conditions, il a élaboré et exécuté sur sa propre initiative, un plan de développement de son village de tutelle, le village de Khalmbane dans l'arrondissement de Sagata Nguéth, en application de l'approche du PDRD (voir 3.4.4). La réalisation des activités de développement villageois conformément à l'orientation régionale ou au plan communautaire est une voie. Le Projet suggère une autre voie jugée efficace, notamment du point de vue de la vitesse et de la souplesse de réponse aux besoins de la population. Il s'agit de placer le dispositif des services locaux en faveur de l'exécution du plan de développement sur l'initiative de la population, avec l'appui des vulgarisateurs. Le Projet a attendu l'apparition du tel comportement du Vulgarisateur; toutefois, il n'a pas accordé une considération spéciale à l'établissement du système d'organisation et de financement au niveau départemental. Un exemple qui présente des résultats au-delà de la prévision concernant la formation du Vulgarisateur comme personne ressource ayant pour mission de faciliter le processus de développement communautaire.

3.6.4 Leçons

(1) Activités stagnantes et difficulté de l'appui continu

Dans le site de Moukh Moukh, classé comme « site d'excellence » du PDRD, tous les membres du bureau de l'ASUFOR ont été brusquement remplacés en juin 2010 par l'autorité religieuse résidant dans le village qui abrite ce site. Les activités menées à l'initiative de l'ASUFOR ont été suspendues. Pour éviter ce genre de problèmes, des leçons suivantes ont été tirées de la première phase. La considération sociale et culturelle est particulièrement importante en milieu rural notamment ; aussi, il faut veiller à la transparence des activités du projet et respecter la répartition des acteurs par rapport aux divers rôles pour éviter une grande concentration sur deux ou trois personnes déterminées.

Vers la fin de la première phase et jusqu'à la phase de prolongation, le Projet était appelé à renouer de bonnes relations avec cette autorité religieuse. En expliquant à chaque occasion, l'avancement des activités, il a poursuivi prudemment les activités de développement communautaire à Moukh Moukh.

Malgré les efforts du Projet, l'autorité religieuse et son entourage ont pris aussi l'équipement et le matériel octroyés ainsi que le champ qui constituait les biens communs du groupement en 2011. Il a débuté directement la gestion. Depuis lors, plus de la moitié de la population ont quitté le village. Le village a été privé de l'ASUFOR ayant été établie après de longues années de tâtonnement, l'ASUFOR a aussi perdu les ressources humaines des groupements d'activités divers et leurs structures. Le Projet n'a pas osé accorder un nouvel intrant, puisque l'on ne sait pas s'il conduit à des résultats attendus.

Avec la leçon tirée de la première phase: « L'importance des considérations sociales et culturelles en milieu rural », une autre leçon apprise « Il est difficile de maintenir le statut de « site d'excellence » à cause de facteurs divers ; le site est exposé au risque de l'effondrement des ses bases, même s'il méritait d'être visité autrefois ».

(2) Mise en œuvre de l'analyse de l'eau

Lors de l'installation des ouvrages hydrauliques, le Ministère de l'Hydraulique procède obligatoirement à l'analyse de l'eau avant d'approvisionner les populations en eau à usage domestique. Cependant, les normes de qualité définies par l'OMS sont réservées aux eaux de boisson et les résultats de l'analyse ne sont pas toujours valables et applicables à la culture de légumes.

L'expérimentation du « Guide (projet) », menée par le Comité de rédaction du Guide à Garky Diaw, a révélé la teneur en sel de l'eau et soulevé l'avis au sein de la population selon lequel « l'eau n'a pas bon goût. Les plantes ont du mal à se développer. ». A cet égard, le Ministère de l'Hydraulique a affirmé qu'il n'y a « pas de problème de qualité d'eau » lors de la construction du forage. La qualité de l'eau n'a pas représenté un problème spécifique. Par la suite, la culture maraîchère est inscrite dans le plan de développement à Garky Diaw.

Le plan de développement est passé à la phase d'exécution et les activités ont débuté sur l'initiative de la population avec l'appui direct des Experts du Projet. A ce stade, la mort des plantes par sécheresse s'est répétée. La dégustation de l'eau de Garky Diaw, a montré une légère salinité et un goût amer mais pas si fort, en comparaison avec d'autres sites. Étant donné que le Ministère de l'Hydraulique ne dispose pas d'équipements d'analyse de l'eau, l'analyse a été confiée à la SDE (Société Des Eaux). La densité de 0,117% de base a été identifiée. Généralement, si la densité dépasse 0,1%, les plantes ont des troubles de croissance.

Comme indiqué ci-dessus, la qualité des eaux du forage au Sénégal n'est pas toujours adaptée à la culture de légumes. Si l'on confirme l'information relative à un problème de la qualité des eaux, il est nécessaire de procéder à l'analyse de l'eau pour confirmer l'adaptabilité.

Chapitre 4 Perspectives et recommandations pour la vulgarisation du modèle du PDRD

4.1 Perspective de la vulgarisation du modèle du PDRD

(1) Vulgarisation au niveau Régional

La base de la vulgarisation du Modèle du PDRD au niveau de la Région de Louga est établie et renforcé. Il est temps de développer et de vulgariser le modèle vers d'autres régions en s'appuyant sur les résultats obtenus. Pour réaliser la vulgarisation au niveau régional, chaque région doit entreprendre, en fonction de la situation de la localité, les initiatives nécessaires sont axées sur les stratégies de base suivantes : valorisation des personnes ressources formées dans la Région de Louga dans d'autres régions, application souple des outils de développement, implication des divers organismes en y étendant les réalisations dans la région de Louga comme modèle du développement.

Concernant la valorisation des personnes ressources du service administratif, l'approche du Modèle PDRD n'étant pas techniquement très élevée, un vulgarisateur ordinaire serait capable de vulgariser le Modèle PDRD sur le terrain, en capitalisant ses expériences. Il est également possible d'envoyer les personnes ressources formées dans la région de Louga dans d'autres régions.

La vulgarisation des outils de développement élaborés dans la Région de Louga est d'une haute pertinence dans d'autres régions qui ont des conditions naturelles similaires. Ainsi, une meilleure efficacité peut être attendre des outils grâce à leur utilisation adaptée selon les circonstances actuelles de la localité. Concernant les « Fiches techniques », il est possible de collecter si nécessaire, de nouveaux textes à caractère technique du domaine concerné ou de réviser les divers manuels disponibles sur place.

Concernant l'implication des principales parties prenantes au développement, l'appui indirect de la DRDR, de l'ARD et/ou du Conseil Régional est attendu sur le plan de la gestion des activités. Sur le plan technique, l'appui sur terrain des services régionaux des ministères techniques, des organismes spécialisés et des programmes et projets, à la population, est attendu dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et de l'amélioration de conditions de vie. En effet, les organismes impliqués dépendent de la situation de chaque région. Pour réaliser le développement communautaire de façon efficace et efficiente, il est nécessaire d'aménager le cadre et l'environnement afin que les acteurs les plus appropriés puissent intervenir dans chaque région.

(2) Appui du gouvernement central et mobilisation des ressources budgétaires

Pour une promotion des activités au niveau régional, la Note de Service au nom du Ministre de l'Agriculture (signé par Secrétaire général) relative à « la Préconisation du développement rural par l'approche du PDRD » a été communiquée à la DRDR de toutes les régions sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et à des organismes concernés du domaine de l'agriculture. En plus, une autre Note de Service auprès de la DRDR de Louga est en préparation pour que le suivi puisse continuer après la fin du Projet.

Il est attendu que la DAPS continue à partager les informations entre les organes centraux concernés et jouer un rôle d'un coordinateur entre le site et le cabinet du ministre de l'Agriculture, même après la fin du projet.

Concernant la mobilisation des ressources budgétaires pour la vulgarisation du modèle du PDRD, les services régionaux et des collectivités locales entreprennent pleinement des démarches à ce sujet. La DRDR de Louga a payé le frais du carburant du budget ordinaire. Le Comité de réflexion du développement communautaire étudie l'inscription du suivi des activités du PDRD dans le budget du service régional de la Direction Régionale de l'Appui au Développement Local (DRADL), etc. Le Conseil Régional a inscrit la mise en œuvre du modèle PDRD dans le budget de l'exercice 2012. À Thiamène et à Nguène Sarr, le PDRD a mobilisé le budget communautaire. Etant donné que le partenariat entre les groupements d'activités et les CR respectives sont établis, on peut y avoir un grand potentiel de mobilisation des ressources budgétaires des CR. Soulignons qu'avec le modèle du PDRD, il est possible de pratiquer les activités du développement rural selon la taille des capacités financières de la population, à savoir, le jardin potager, l'élevage amélioré de poulets locaux, même si le budget provenant de l'extérieur n'est pas envisageable. D'ailleurs, en présentant les résultats d'activités, modestes mais réguliers, ceci ouvrera de nouvelles possibilités de mobiliser les ressources par des bailleurs du fond / programmes, etc. intéressés à l'approche du Projet, comme le cas du PVM en cours de collaboration. Dans tel cas, l'on pourra y attendre le développement des activités diversifiées sur l'étendue plus élargie.

(3) Possibilité de vulgarisation du modèle PDRD dans les régions candidates

Les régions candidates ciblées de la vulgarisation du modèle PDRD sont les régions de Saint-Louis, Thiès et Diourbel, ces régions sont inscrites dans le formulaire de requête de la deuxième phase. La région de Saint-Louis n'ayant pas de ressources en eau autre qu'un forage dans la zone aride enclavée, le développement par l'utilisation de l'excédent d'eau est probablement très efficace. D'autres zones potentielles se trouvent au nord de la région de Thiès (excepté de la zone côtière de Niaye) dont les conditions climatiques et de précipitation ressemblent à la région de Louga et aussi dans le Département de Bambey pour les activités agricoles où la qualité de l'eau souterraine convient à la culture (3.5.1 et Annexe 23 pour l'état des lieux de chaque région).

Le nombre d'ouvrages hydrauliques motorisés ainsi que le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural sont indiqués dans le tableau suivant (Le tableau élaboré à partir du site WEB du PEPAM). D'après l'estimation faite par la Brigade des Puits et des Forages (BPF), le nombre de sites dont l'ASUFOR fonctionne représente 60 à 80 % par rapport au nombre de tous les sites dotés de l'ASUFOR. Nous pensons que l'approche du PDRD est efficace dans ces sites / populations et qu'elle contribue à l'amélioration de conditions de vie des populations.

Tableau 4.1 Ouvrages hydrauliques et ASUFOR dans les régions candidates

Région	Saint Louis	Thiès	Diourbel	Louga (cf.)
Nombre des forages motorisés	118	131	120	122
- Dont le nombre de forage fonctionnel	75	125	120	112
- Dont le nombre de forage non fonctionnel	14	6	0	10
Nombre des ASUFOR	88	117	107	86
- Dont le nombre des ASUFOR fonctionnelles	90%	80 %	80 %	95%

Source : BPF

4.2 Recommandations

Les recommandations suivantes ont été formulées en matière des initiatives après la fin du Projet dans la réunion du Comité conjointe d'Évaluation de la JICA et du gouvernement du Sénégal organisée en janvier 2012.

Recommandations du comité mixte de l'évaluation (extrait)

- Le suivi des activités de la population sur chaque site est indispensable même après la fin du Projet. Il est préférable que le Ministère de l'Agriculture positionne ce suivi comme les services quotidiens de DRDR et inscrive le budget nécessaire.
- Etant donné que non seulement le comité de réflexion de développement communautaire est indispensable pour les suivis des activités de chaque site du Projet et l'introduction de l'approche PDRD sur les sites choisis par le Conseil Régional, et mais aussi que elle est profitable pour la promotion de développement rural dans la région de Louga, il est souhaitable d'officialiser ce comité par un arrêté du Gouverneur de la région et de continuer d'organiser les réunions.
- Eu égard à la flexibilité du modèle PDRD en fonction des circonstances, il est désormais retenu de parler de l'« approche » PDRD.
- L'approche PDRD ayant été recommandée aux services concernés dans tout Sénégal par la note du Ministre de l'Agriculture datée du 19 décembre 2011, le Gouvernement du Sénégal a officiellement reconnu la performance de l'approche, marquant ainsi son engagement à assurer la continuité des activités existantes. En tenant compte de l'applicabilité de l'approche PDRD qui a été réfléchié durant la période de prolongation, il y a le grand potentiel et la signification de l'application de cette approche dans les zones rurales des régions centrales et nord du Sénégal où l'accès à l'eau est limité. Il semble que la phase 2 du Projet PDRD demandé par le gouvernement du Sénégal a une grande pertinence. Lorsque la phase 2 sera exécutée, il est nécessaire de faire la coordination nécessaire au préalable avec le Ministère de l'Economie et des Finances afin d'assurer le budget de contrepartie de la partie sénégalaise.

En tenant compte les recommandations mentionnées dans le cadre ci-dessus, le PDRD présentera certaines recommandations ci-dessous.

(1) Du modèle du PDRD à l'approche du PDRD

Il est jugé plus approprié désigner la méthodologie de développement élaborée avec l'organisme homologue et le bureau de la JICA, par le terme « approche » plutôt que celui de « modèle ». Cette remarque est également intégrée dans la recommandation de l'Evaluation finale.

Le Projet s'est attelé à informer et expliquer l'approche établie et expérimentée au cours de la première phase et consolider dans la phase de prolongation. Cependant, l'équipe du Projet a rencontré une difficulté d'utiliser cette méthode comme « Modèle » dans les activités menées en collaboration avec les organismes homologues et lors de son explication aux bailleurs de fonds et programmes. Parce que la méthodologie du PDRD en matière de développement rural a la souplesse (choix) caractérise comme indiqué ci-dessous.

- Comme partie prenante du côté de l'administration, les ministères, les projets, les collectivités locales et l'ARD dont les compétences et les intérêts sont les plus grandes, participent à la vulgarisation sur leur propre initiative.
- Comme partie prenante du côté de la population, l'ASUFOR, le CDC et la CR, etc. dont les compétences et les intérêts sont les plus adaptés à la situation du site, sont chargés de la coordination et de la gestion du développement de la communauté.
- Les techniques à l'économie d'eau et à faible intrant présentées dans « les Fiches techniques » sont efficaces partout au Sénégal. Cependant, l'assimilation de ces techniques dépendra de la spécificité de chaque région. Il est souhaitable que les techniques présentées soient utilisées en leur apportant des modifications nécessaires en fonction de la région concernée et la situation du site.

Dans l'avenir, pendant la vulgarisation, il est plus pertinent d'utiliser le terme « approche du PDRD » plus facile à accepter par les concernés que le « modèle » (voir l'annexe 27).

(2) Augmentation de l'effectif des vulgarisateurs et Promotion du partenariat avec l'ANCAR

Malgré la participation expérimentale aux activités du site des vulgarisateurs de l'ANCAR (CAR) avec lesquels la DRDR avait conclu une convention dans le but de renforcer les vulgarisateurs, cette collaboration n'est pas encore établie en tant que système de vulgarisation. Durant la phase de prolongation, le PDRD a chargé les frais de mission des CAR pour participer les formations organisées par PDRD. Désormais, il est nécessaire de renouveler la concertation et l'accord de partenariat entre la DRDR et l'ANCAR, notamment en matière de mobilisation des ressources budgétaires et de révision (fixation) des frais de déplacement des CAR lors de l'application de l'approche du PDRD pour le développement communautaire ou pendant le suivi des sites du PDRD. Et l'explication et la direction sur l'approche du PDRD doivent être faites par la DRDR pour les CAR.

En plus du suivi par le PDRD, le partenariat et la collaboration renforcés entre la DRDR et l'ANCAR, doivent être consolidés dans d'autres activités; cette forme de partenariat doit être envisagée conformément à la politique de l'agriculture et la vulgarisation. Une telle évolution est souhaitée dans l'avenir.

(3) Renforcement du système de vulgarisation

➤ Appui au développement communautaire basé sur le partenariat avec les collectivités locales

Dans les activités de la phase de prolongation, le Projet a réalisé des résultats concrets à travers le renforcement du partenariat avec la Communauté Rurale (CR) dont relève chacun des sites d'intervention du Projet de Thiamène et Nguène Sarr, à savoir, la participation du Vice-président du Conseil rural à la formation offerte par le PDRD et dans la mobilisation du budget du CR. Vu que ce partenariat est établi dans une courte durée de huit (8) mois, cette forme d'approche de collaboration offre une grande possibilité de vulgarisation du modèle PDRD.

Eu égard à l'importance de la CR et du PDL dans la politique de décentralisation au Sénégal, il sera nécessaire d'améliorer de l'approche pour les projets de développement rural, la collaboration à la planification et aux formations diverses, la mobilisation du budget du CR, et l'implication des activités dans le PLD, etc.

➤ Pérennisation et renforcement du cadre de concertation et Mise en place dans d'autres régions

Le « Comité de réflexion sur le développement rural » constitué des membres des organismes d'exécution du développement communautaire au niveau régional, a installé pour non seulement la vulgarisation du modèle PDRD mais aussi en tant que le cadre de concertation pour promouvoir efficacement le développement rural dans la région. Vers la fin de la phase de prolongation, la concertation a permis de discuter des sujets concrets à savoir, le statut et l'action à mener par le Comité après la fin du projet, la mise en place des Comités sectoriels et l'élaboration de leurs plans d'action. Les membres du Comité se sont mis d'accord sur l'immatriculation du Comité au service régional en tant qu'organisation agréée conformément à la loi. Désormais, les membres du Comité désigneront la logique de son existence et de ses réalisations. Ils continueront à œuvrer pour l'acquisition d'un statut public et la mise en place du budget sur leur initiative en perspective de la pérennisation des activités selon les plans d'action de chaque comité sectoriel.

Le Comité précité est jugé efficace pour vulgariser le « modèle PDRD » vers d'autres régions. Ce cadre de concertation a été formé à la fin de la première phase dans la région du Louga. Mais, il est préférable de mettre en place un Comité au début de l'exécution du modèle PDRD dans d'autres régions.

➤ Protocole de partenariat avec d'autres structures / programmes

Au cas où les services et les programmes collaborent, un protocole serait nécessaire. Son élaboration et l'étude sur le contenu de collaboration seraient faites efficacement au niveau

régional. Dans le cadre du partenariat établi entre le PDRD et d'autres programmes, le PVM et le NESAs, des concertations ont été organisées au niveau régional sur l'initiative des acteurs. Des démarches ont été aussi prises par ces derniers. Pendant les discussions avec les acteurs sénégalais au sujet du partenariat avec d'autres organismes ou projets, ceux-ci disent souvent : « On s'occupera du partenariat après la signature du Protocole au niveau central ». Cependant, la procédure de partenariat prend beaucoup de temps et une collaboration adaptée à la situation réelle de chaque région est rarement réalisable. Heureusement, le PVM et la CLM, organisme chargé du NESAs ont montré une certaine compréhension de la part des acteurs locaux au sujet du partenariat au niveau régional; ainsi, le Protocole de collaboration au niveau des sites a été conclu. Le Projet attire particulièrement l'attention des services et les structure étatique du niveau central sur le fait que le partenariat commencé entre le niveau régional et le site, est aussi possible.

Concernant le partenariat entre le PVM et l'ANCAR, le Protocole n'est pas conclu avec le PDRD mais entre la DRDR, structure homologue du PDRD, et chaque organisme partenaire. Il s'agit là d'une mesure efficace pour assurer la durabilité de la collaboration, même après la fin du projet.

Annexe

Annexe

ANNEXE 1 CADRE LOGIQUE DU PROJET (PDM₁)	3
ANNEXE 2 PLAN D'OPERATION DE LA PHASE DE PROLOGATION.....	6
ANNEXE 3 PROCÉDURE DU DÉVELOPPEMENT AU «GUIDE » DU PDRD	7
ANNEXE 4 COMPTE-RENDU DU SEMINAIRE FINAL DE LA PHASE DE PROLONGATION À LOUGA.....	8
ANNEXE 5 COMPTE RENDU DU SÉMINAIRE FINAL DE LA PHASE DE PROLONGATION À DAKAR.....	12
ANNEXE 6 RAPPORT DU SUIVI (EVALUATION INTERNE).....	16
ANNEXE 7 LISTE DE STAGIAIRES PARTICIPÉS À LA FORMATION AU JAPON .	47
ANNEXE 8 PLAN DE DÉVELOPPEMENT BASÉ SUR LE GUIDE DU PDRD.....	48
ANNEXE 9 CONSOMMATION DE L'EAU DANS LES 9 SITES.....	66
ANNEXE 10 CONSOMMATION D'EAU DANS LES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES	73
ANNEXE 11 ANALYSE ET PERSPECTIVES POUR UN DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DURABLE.....	75
ANNEXE 12 CONTRAINTES ET SOLUTIONS PROVISOIRES.....	77
ANNEXE 13 HARMONISATION DE LA PRISE EN CHARGE DES LEADERS VILLAGEOIS INVITÉS COMME FACILITATEURS LORS DES FORMATIONS	79
ANNEXE 14 LISTE DES PERSONNES CONCERNES DU PDRD.....	80
ANNEXE 15 MISE EN DISPOSITION DE MATERIELS INFORMATIQUES À LA DRDR LOUGA.....	81
ANNEXE 16 LA COMMUNAUTÉ RURALE ET LE PNDL.....	83
ANNEXE 17 INTÉGRATION DES MÉTHODOLOGIES DU PDRD DANS LE PLD DE THIAMÉNE	85
ANNEXE 18 RÉFLEXION SUR L'UNITÉ D'ACTIVITÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE BASÉ SUR LE MODÈLE PDRD	90
ANNEXE 19 RÉPARTITION DES DÉCORTIQUEUSE ET MOULINS AUX SITES	92
ANNEXE 20 RÉSULTAT DU SUIVI DE L'ACTIVITÉ DE LA TEINTURE	93
ANNEXE 21 ÉMISSIONS DE LA PRESSE CONCERNANT LE SÉMINAIRE FINAL DU PDRD À DAKAR.....	98

ANNEXE 22 ÉMISSIONS DE LA PRESSE CONCERNANT LA VISITE PAR L'ÉQUIPE DE PRESSE.....	100
ANNEXE 23 SITUATION DES RÉGIONS CIBLÉES CANDIDATES AU MODÈLE PDRD.....	103
ANNEXE 24 NOTE DE SERVICE EFFECTUÉ PAR SG DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE SUR L'APPROCHE DU PDRD.....	111
ANNEXE 25 PROGRAMME DU SÉMINAIRE POUR LE PARTAGE D'EXPERIENCE DES ACTIVITÉS DE JOCV ET DU PDRD AU SÉNÉGAL	112
ANNEXE 26 ETUDE DE CAS : RÔLE DE L'ACTEUR DE LA RÉGION DE LOUGA DANS LA MISE EN ŒUVRE DU MODÈLE DU PDRD	113
ANNEXE 27 DU « MODÈLE PDRD » À « L'APPROCHE PDRD »	114
ANNEXE 28 LISTE DES DOCUMENTS ACQUIS	116

Annexe 1 Cadre Logique du Projet (PDM₁)

01 décembre 2009

Titre du Projet : Projet de Développement Rural Durable Lieu d'implantation : Région de Louga (sites PEPTAC1)	Durée du Projet : 3 ans Groupe cible : populations des villages autour des forages
--	---

Lexique	Description
Modèle PDRD	Il s'agit d'un modèle de développement communautaire dont l'enjeu principal est l'utilisation rationnelle de l'eau des ouvrages hydrauliques. Son principe consiste en l'économie d'eau, l'utilisation de peu d'intrants et la viabilité.
«Guide de développement communautaire»	Il s'agit d'un des principaux produits livrables du PDRD. Il expose les démarches de gestion du développement communautaire en intégrant les points de vue des homologues (vulgarisateurs).
«Fiches techniques de développement communautaire»	Il s'agit d'un des principaux produits livrables du PDRD. Ils regroupent les techniques et connaissances nécessaires aux vulgarisateurs et à la population dans la mise en œuvre des activités de développement communautaire suivant la catégorisation par volet et par rubrique. Les Fiches techniques constituent des sortes de manuels présentant des études de cas.
Technique de développement communautaire	Il s'agit de chacune des techniques qui composent des «Fiches techniques» susmentionnées.
Vulgarisateur	Le Vulgarisateur relève du service administratif ou des établissements publics. Il est chargé ou est à un poste où il est chargé de permettre à la population d'accéder aux techniques et connaissances et de fournir son appui à l'organisation villageoise sur le terrain.

33

Sommaire du Projet	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
Objectif global Parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers es expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives.	Élaboration et mise en œuvre des plans de développement de services techniques, collectivités locales ou partenaires qui appliquent le modèle du PDRD	Post évaluation	
Objectif du Projet Etablir des repères pour parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un nouveau Plan de développement communautaire appliquant le modèle du PDRD est mis en œuvre dans plus d'un (1) site à l'initiative des homologues et des vulgarisateurs, afin de promouvoir des activités visant l'autonomisation de la population. 2. Un cadre de concertation relatif à la vulgarisation du modèle du PDRD est mis en place 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rapports du Projet Évaluation finale du Projet 2. Rapports du Projet Évaluation finale du Projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Les politiques agricoles et hydrauliques sont soutenues (en particulier, l'utilisation des fonds et des ressources en eau) - La population ne se confronte pas à un fort exode dû à une panne de longue durée des ouvrages hydrauliques

Sommaire du Projet	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
<p>Résultats attendus</p> <p>1. Les personnes chargées de la vulgarisation du développement communautaire sont formées.</p> <p>2. Les outils (Guide & Fiches techniques de développement communautaire) sont élaborés pour réaliser efficacement le développement communautaire à l'initiative de la population.</p> <p>3. Le système de vulgarisation du modèle de développement élaboré par le Projet est renforcé.</p>	<p>1-1. Plus de trois homologues et/ou vulgarisateurs comprenant le modèle PDRD sont formés.</p> <p>1-2. Un Leader organisationnel est formé dans plus de 80% de groupements participant aux activités.</p> <p>1-3. Plus d'un (1) Leader technique par site est formé.</p> <p>1-4. La proportion de femmes Leaders organisationnels par site s'élève à plus de 50%.</p> <p>1-5. Une liste d'encadreurs techniques chargés du développement communautaire de la région de Louga est largement diffusée au niveau de ladite région.</p> <p>2-1. Plus de 60% des Techniques de développement communautaire mises au point par le Projet sont adoptées par la population dans plus de trois (3) sites cible du Projet.</p> <p>2-2. Les intentions de la population du site sont intégrées dans les «Fiches techniques de développement communautaire».</p> <p>2-3. Plus de deux (2) femmes sont choisies comme membre du Comité de rédaction du «Guide» et l'aspect genre est pris en compte dans le «Guide».</p> <p>2-4. «Le Guide» est approuvé par le Comité de rédaction et les Conseils techniques du «Guide»</p> <p>2-5. Le «Guide» et «les Fiches techniques» s'appliquent aux sites dont les ouvrages hydrauliques sont en panne.</p> <p>2-6. Plus de deux (2) cas d'effets de synergie et d'interaction entre plusieurs résultats des activités du Projet sont identifiés</p> <p>3-1. Plus de trois (3) réseaux servant à la vulgarisation et au développement du modèle PDRD sont identifiés</p> <p>3-2. Plus d'une structure qui adopte ou prévoit de mettre en œuvre le «Guide» et/ou «les Fiches techniques» sont identifiées.</p> <p>3-3. Plus de trois (3) sites œuvrant comme pôle de vulgarisation des techniques de développement communautaire sont mis en place.</p>	<p>1 .Rapports du Projet</p> <p>2 .Rapports du Projet Évaluation finale</p> <p>3 .Rapports du Projet Évaluation finale</p> <p>4 .Rapports du Projet Évaluation finale</p> <p>5. Rapports du Projet «Guide», Évaluation finale du Projet</p> <p>1 .Rapports du Projet, «Fiches techniques»</p> <p>2. Rapports du Projet «Fiches techniques»</p> <p>3 .Rapports du Projet</p> <p>4 .Rapports du Projet</p> <p>5 .«Guide», «Fiches techniques»</p> <p>6 .Rapports du Projet, Évaluation finale</p> <p>1. Rapports du Projet Évaluation finale</p> <p>2. Rapports du Projet Évaluation finale</p> <p>3 .Rapports du Projet Évaluation finale</p>	<p>– Pas de sécheresse sévère, fléau naturel</p> <p>– La Coordination entre les services techniques est correctement assurée</p>

Activités	Intrants	Conditions Préalables
<p>1 Les personnes chargées de la vulgarisation du développement communautaire sont formées.</p> <p>1.1. Transférer aux homologues et vulgarisateurs les techniques et méthodes relatives à la gestion du développement communautaire</p> <p>1.2. Transférer aux Leaders de groupement de chaque site les techniques et méthodes relatives à la gestion des structures</p> <p>1.3. Transférer aux Leaders techniques de chaque site les techniques et méthodes par volet d'activités.</p> <p>1.4. Aménager un environnement favorable à l'organisation de diverses formations (genre, éducation à l'économie d'eau, etc.) à l'initiative du comité pour le développement communautaire ou de l'ASUFOR, afin de promouvoir des activités visant l'autonomisation des populations.</p> <p>1.5. Élaborer une liste d'encadreurs techniques chargés du développement communautaire formés à travers le transfert des techniques susmentionnées.</p> <p>2 Les outils (Guide & Fiches techniques de développement communautaire) sont élaborés pour réaliser efficacement le développement communautaire à l'initiative de la population.</p> <p>2.1. Tenir plus de 4 Comités de rédaction du Guide et plus de 2 Conseils techniques pour l'élaboration du « Guide de développement communautaire» avec des différents acteurs sénégalais concernés.</p> <p>2.2. Expérimenter la mise en place d'un Plan de développement communautaire dans un site autre que les six sites ciblés suivant les démarches indiquées dans le «Guide de développement communautaire (draft)».</p> <p>2.3. Élaborer une liste de Techniques de développement communautaire jugées efficaces selon la zone cible.</p> <p>2.4. Créer l'occasion d'intégration des avis de la population des sites lors de l'expérimentation des «Fiches techniques de développement communautaire».</p> <p>2.5. Expérimenter ou démontrer des Techniques de développement communautaire inscrites dans la liste. Finaliser des «Fiches techniques de développement communautaire» qui peuvent être facilement comprises par la population grâce aux illustrations et/ou à la traduction en langue locale.</p> <p>2.6. Expérimenter des méthodes et des techniques applicables aux sites dont les ouvrages hydrauliques sont en panne et les valider.</p> <p>2.7. Proposer un modèle de pérennisation des activités communautaires et de rétablissement des ouvrages hydrauliques qui s'appuient sur les capacités de gestion de l'ASUFOR ou le comité pour le développement communautaire dans les sites où les ouvrages sont en panne.</p> <p>2.8. Étudier la possibilité de mobiliser le budget permettant l'exécution des activités et formuler une proposition.</p> <p>3 Le système de vulgarisation et de développement du modèle de développement élaboré par le Projet est renforcé.</p> <p>3.1. Mener les activités de promotion du modèle PDRD au niveau central par l'intermédiaire de la DAPS.</p> <p>3.2. Déterminer la possibilité d'échanger des informations, d'établir des liens et de faire la coordination avec les différentes structures concernées telles que les ONG etc. en profitant des réunions du Comité de pilotage, du Comité d'exécution du Projet et du Comité de rédaction du «Guide» pour la vulgarisation du modèle.</p> <p>3.3. Vulgariser le modèle PDRD à travers la participation aux réunions de coordination et la prise en compte du modèle dans le Plan du développement régional et essayer de l'inscrire dans le budget local pour son exécution.</p> <p>3.4. Faire des sites cibles des pôles de vulgarisation du modèle PDRD.</p>	<p>1. Partie Japonaise</p> <p>(1) Expert dans les domaines ci-après</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Coordination du projet (Conseiller Technique Principal) ● Coopératives et organisations paysannes ● Diversification des activités productives (agriculture, etc.) ● Développement communautaire ● Amélioration du cadre de vie et genre ● Vulgarisation <p>2. Partie Sénégalaise</p> <p>1) Homologue sénégalaise de contrepartie dans les domaines suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Coordinateur de projet (chef de projet) ● Coopératives et organisations paysannes ● Diversification des activités productives (agriculture, etc.) ● Développement communautaire ● Amélioration du cadre de vie et genre 	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion des populations au projet - Bon fonctionnement des forages

Annexe 2 Plan d'opération de la phase de prolongation

Plan d'opération de la phase de prolongation du PDRD

Période du projet	Activités	Phase de prolongation												Responsable		
		2011						2012						Sénégal	Japon	
		5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3				
1 Travaux au niveau du Sénégal																
[1]	Explication et concertation concernant les activités de la phase de prolongation															
[1-1]	Elaboration du Rapport de commencement et du plan des activités de la phase de prolongation														DAPS, DRDR	experts
[1-2]	Organisation du Comité mixte de pilotage														DAPS	experts
[1-3]	Organisation du Comité d'exécution du Projet														DRDR	experts
[1-4]	Organisation d'un Séminaire de partage et de vulgarisation du Modèle PDRD														DAPS	JICA, experts
[2]	Promotion du Projet													DAPS, DRDR	experts, JICA	
[3]	Renforcement et extension des ressources humaines chargés du développement communautaire															
[3-1]	Renforcement des capacités du vulgarisateur														DRDR, IRSV, DRADL	experts
[3-2]	Renforcement des capacités du leader des villageois														DRDR, IRSV, DRADL	experts
[3-3]	Etude de possibilité d'extension du vulgarisateur														DRDR, ANCAR	experts
[3-4]	Recherche et formation des ressources humaines villageoise														DRDR, IRSV, DRADL	experts
[3-5]	Mise en place des équipements de traitement et de gestion des informations pour la vulgarisation														DRDR	experts
[4]	Amélioration du niveau de précision des outils de développement communautaire															
[4-1]	Amélioration du niveau de précision du "Guide"														Comité de Réflexion de Développement communautaire	experts
[4-2]	Amélioration du niveau de précision des "Fiches techniques"															
[5]	Valorisation des ressources humaines formées															
[5-1]	Valorisation des agents des services techniques														DRDR, IRSV, DRADL, DRH	experts
[5-2]	Valorisation des villageois															
[5-3]	Consolidation de la relation entre le service technique et la population ciblée															
[6]	Promotion de l'utilisation du "Guide" et des "Fiches techniques"															
[6-1]	Démarche auprès des collectivités locales pour la promotion de l'utilisation des outils de développement														DRDR, IRSV, DRADL	experts
[6-2]	Duplication de tirage et distribution du "Guide" et des "Fiches Techniques"														DRDR	experts
[7]	Expérimentation du modèle PDRD et appui au développement communautaire par l'Administration															
[7-1]	Appui à l'expérimentation du modèle PDRD par le Conseil Régional														Conseil régional, DRDR	experts
[7-2]	Renforcement du cadre de concertation														DRDR	experts
[7-3]	Démarches visant la mobilisation du budget de collectivités locales														Comité de Réflexion de Développement communautaire	experts
[7-4]	Approche auprès d'autres bailleurs / ONG														DRDR	experts
[8]	Appui à l'élaboration du plan de « développement communautaire par la population »													DRDR	experts	
[9]	Continuation et développement des activités communautaires															
[9-1]	Initiation aux techniques et méthodes de gestion pour les activités communautaires menées par la population														DRDR, IRSV, DRADL, DRH	experts
[9-2]	Multiplication de tirage et distribution des outils pédagogiques en économie d'eau														IA/IDEN	experts
[9-3]	Mise en place des décortiqueuses et des moulins à mil pour la création des revues et l'allègement du travail des femmes														DRDR, DRADL	experts
[10]	Vulgarisation et d'extension du modèle PDRD dans d'autres régions															
[10-1]	Etude de la particularité de la région candidate et vérification d'adaptabilité du modèle PDRD														DAPS, DRDR	experts, JICA
[10-2]	Reconnaissance du modèle PDRD au niveau central														DAPS, cabinet MA	experts
[10-3]	Budgétisation pour l'exécution du modèle PDRD au niveau central														DAPS, cabinet MA	experts, JICA
[10-4]	Démarches auprès des régions ciblées du modèle PDRD et d'autres bailleurs														DAPS, DRDRs	experts, JICA
[11]	Collaboration au suivi de la phase de prolongation													DAPS, DRDR	experts, JICA	
[12]	Organisation du comité mixte d'évaluation													DAPS, DRDR	experts, JICA	
[13]	Organisation du Séminaire Final													DAPS, DRDR	experts, JICA	
2 Travaux au niveau du Japon																
[14]	Rédaction et soumission du Rapport d'Avancement 4													DAPS, DRDR	experts	
[15]	Rédaction et soumission du Rapport Final													DAPS, DRDR	experts	

Annexe 3 Procédure du développement au «Guide » du PDRD

PHASES		ETAPES D'EXECUTION	
1	Choix des sites	1	Présélection
		2	Enquêtes exploratoires et Sélection définitive
2	Mise en œuvre	1	Prise de contact
		2	Situation de référence
		3	Estimation de l'excédent d'eau potentiel
		4	Recensement des besoins et sélection des activités
		5	Planification
		6	Demande d'autorisation d'utilisation de l'excédent d'eau potentiel
		7	Délibération et autorisation
		8	Planification des activités
		9	Exécution des activités
3	Suivi et évaluation	1	Contrôle de l'utilisation d'eau
		2	Supervision par les services techniques
		3	Suivi des activités communautaires par la population et les services techniques
		4	Evaluation périodique des activités communautaires par la population et les services techniques
		5	Evaluation conjointe des interventions

Annexe 4 COMPTE-RENDU DU SEMINAIRE FINAL DE LA PHASE DE PROLONGATION à Louga

COMPTE-RENDU DU SEMINAIRE FINAL DE LA PHASE DE PROLONGATION (1)

Date : 26 janvier 2012

Lieu : Conseil Régional de **Louga**

DISCUSSIONS

M Djibril DIA, Chef du Service de la Planification de Louga, a d'abord salué l'efficacité de la coopération japonaise qui est un exemple pour le développement. Concernant le PDRD, il a souligné que sa réussite ne repose pas sur des moyens financiers, mais sur les connaissances pratiques mises à la disposition des acteurs. Ce projet a réussi à changer des comportements. Il a magnifié l'entente que le PDRD a instaurée entre les parties prenantes, car c'est un élément important pour la réussite des programmes de développement. M. Dia a fini en demandant aux populations de continuer leurs activités même s'ils ne voient pas les techniciens.

M. Mbaye MBOW, Directeur de l'ANCAR Zone Sylvopastorale, a abondé dans le même sens. Selon lui, le PDRD est la preuve que le développement ne nécessite pas forcément de gros moyens ; l'ANCAR a aussi cette philosophie. Mais le PDRD est unique en ce qu'il a réussi à fédérer les différents partenaires dans un seul cadre. Cela lui donne de l'espoir quant à la pérennisation du projet, car, pour lui, ce séminaire n'est pas un séminaire de clôture, mais un séminaire de lancement de la phase de consolidation. L'ANCAR va y participer pleinement, ayant déjà signé un protocole avec la DRDR. M. Mbow a émis le souhait de voir les communautés rurales disposer d'une base de données des forages pour faciliter le travail de leurs partenaires.

Mme Arame Coumba FALL du Service Départemental du Développement Communautaire de Louga a plaidé la cause des femmes. En tant qu'agent du ministère en charge de la femme, elle a apprécié que les femmes soient la principale cible du projet. Elle a aussi salué l'implication du Conseil Régional de Louga et demandé que toutes les collectivités locales fassent de même. Mme Fall a enfin remercié l'Adjoint au Gouverneur pour sa bonne coordination de la présidence de séance, la JICA et la DRD pour avoir bien exploité les technologies de l'information dans la coordination des activités du Comité de Réflexion.

Mme Ndèye Sophie SENE du Service Régional d'Appui au Développement Local de Louga a, elle aussi, salué l'initiative du Conseil Régional de Louga et a souhaité que les autres collectivités locales fassent de même. Mais elle a dit avoir des craintes quant au recouvrement régulier des redevances pour le financement effectif des activités. Elle s'est ensuite demandé si le Comité de Réflexion pouvait travailler à la mobilisation de fonds et à l'élaboration d'un plan d'action pour assurer sa continuité.

M. Aliou BADIANE, Président de l'ASUFOR de Taïba Ndiaye a commencé par remercier la JICA pour son appui constant à cette localité. Il a ensuite remercié le PDRD pour la démarche adoptée. Pour lui la formation et l'acquisition de techniques restent le plus important. La formation des membres de l'ASUFOR est

essentielle, car l'agriculture est la première activité en milieu rural : il est indispensable de l'organiser alors. La formation en économie d'eau est accessible aux ASUFOR de manière technique et scientifique.

Sur un autre aspect, M. Badiane a voulu connaître les raisons de la non participation de beaucoup de chefs de service, surtout ceux de la Région de Thiès, vu qu'on est dans une phase de retrait de la JICA et de consolidation des acquis. Les autorités administratives et politiques locales doivent être invitées pour comprendre l'Approche PDRD et faciliter l'attribution de terres.

Fatou SOUR de Garki Diaw a, elle, demandé de l'aide par rapport au problème de salinité de leur site. Elle a remercié la JICA pour les bonnes techniques introduites, techniques accessibles aux femmes aussi.

Mme Soda DIA de l'ASUFOR de Bakhaya a exprimé sa satisfaction vis-à-vis du projet. Elle a affirmé que celui-ci avait beaucoup d'importance pour eux, car il a bien joué son rôle en leur apprenant de bonnes techniques et en renforçant l'entente entre les populations elles même, d'une part, et entre les populations et les services techniques, d'autre part.

Mme Ndoumbé NIANG de Mbéyène Négué, quant à elle, n'a pas voulu entendre parler de fin du PDRD puisque les vulgarisateurs étaient toujours là. Elle a remercié la JICA pour leur avoir permis de résoudre leurs problèmes d'eau et les avoir formés à différentes techniques. Après avoir énuméré quelques acquis du projet (cours d'alphabétisation, formation en gestion, moulins à mil, décortiqueuses, etc.), elle a prié pour la JICA et les populations et les autres acteurs du projet.

Mme Ndoumbé SEYE de Mboukh Mboukh a formulé les mêmes prières et a demandé aux leaders villageois des autres sites de faire la même chose que ceux de Moukh Moukh en démultipliant les formations.

M. Mamadou GOUDIABY, nouveau Chef de Secteur des Eaux et Forêts du Département de Louga, a déploré le manque de logistique (appareil photo par exemple) pour la réalisation des Fiches Techniques Complémentaires. Il a demandé pourquoi les équipements informatiques étaient distribués uniquement au service de l'agriculture et pas aux autres membres du Comité de Réflexion.

Pour **Mme Fatou MBENGUE de Ndate Mélékhor**, le PDRD est unique et précieux. Elle le considère comme son fils aîné et son fils cadet en même temps. L'intérêt qu'il y a dans ce projet fait qu'elle n'envoie jamais personne la représenter dans les activités agricole : malgré son âge avancé, elle préfère y aller elle-même. Elle a salué l'octroi de décortiqueuse et de tout ce que le PDRD leur a apporté.

Mme Aïssatou COUNDOUL de Nguith a conforté sa devancière dans ses propos, en disant que les activités du PDRD étaient si intéressantes que les Peuls (éleveurs en général) aménageaient des champs maintenant. Elle a informé que, pour la transformation de lait, elle a été formée par Mme Ndoumbé SEYE de Moukh Moukh, et que, l'activité était très bénéfique.

Mme Diarra SALL de Nguène Sarr s'est, elle, contenté de remercier la JICA et le Programme Nutrition Enfance Sécurité Alimentaire qui ont permis le redémarrage de leur champ collectif après plusieurs années d'arrêt. Elle a salué l'octroi de décortiqueuse par le PDRD.

Parlant de la durabilité du PDRD, **M. Serigne Modou Ndiaye de l'ASUFOR de Ndate Bélakhor** a recommandé d'impliquer les autorités administratives et politiques ; il a demandé au Gouverneur de veiller à

cela. Il a affirmé que la réussite du PEPAM (Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire) vient de là. Il a également souhaité que les services techniques soient dotés de moyens adéquats pour faire le suivi du projet.

Mme Fatou NDIAYE de Taïba Ndiaye a rappelé que depuis très longtemps, la coopération japonaise appuie cette localité. C'est pourquoi leur collaboration avec la JICA n'allait pas finir avec la fin de ce projet. Elle a assuré que le PDRD avait mis les outils nécessaires pour le développement de leur village. Quant à la décortiqueuse promise par le projet, elle promettait qu'elles allaient le mettre à la disposition d'un autre village dont les habitants viennent jusqu'à Taïba Ndiaye pour le décortilage.

Mme Mbène DIAW de Garki Diaw a regretté la fin du projet, mais a promis que les activités allaient continuer, car le PDRD avait introduit beaucoup de techniques pour permettre aux femmes de travailler avec moins de charges physiques. Elle a affirmé que jusqu'à Touba, leur travail était envié.

Prenant la parole, **M. Shigeru INOUE, Chef du PDRD**, a remercié les intervenants pour leurs témoignages et leurs encouragements. Il s'est dit confiant quant à la durabilité du projet. Il a ensuite informé que le Séminaire Final se tiendrait à Dakar la semaine suivante.

Répondant à M. Aliou BADIANE qui s'inquiétait de la non-participation des services techniques de la Région de Thiès, il lui a assuré que la Division Régionale de l'Hydraulique et la DRDR de Thiès avaient été invités, mais ils ont appelé l'équipe du projet pour l'informer de leur difficulté à se déplacer à cause de la grève dans le secteur des carburants. Mais M. Inoue a confirmé qu'ils seraient encore invités au Séminaire Final de Dakar. Pour l'invitation de la Communauté rurale, il promettait d'en discuter avec les autres membres du projet.

S'agissant du Comité de Réflexion, il a dit qu'une prochaine rencontre se tiendrait au mois de février. A cette occasion, sa pérennisation et son plan d'action seraient discutés.

M. Oumar MBENGUE, Directeur Régional du Développement Rural a abordé le problème de la salinité de l'eau à Garki Diaw, en informant que des discussions avaient été entamées avec l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles pour établir un partenariat sur des espèces appropriées. Il faisait remarquer que le problème ne se limitait pas à Garki Diaw seulement, mais touchait beaucoup de zones de Louga.

M. Ndiodio GAYE du Conseil Régional s'est félicité de l'implication de son institution au PDRD, car, pour lui, les collectivités locales sont incontournables pour la mobilisation des fonds et la pérennisation dans les questions de développement. C'est pourquoi il conseillait d'impliquer autant que possible les communautés rurales.

Il affirmait que le problème de la rationalisation de l'utilisation de l'eau était devenu tellement crucial que l'Université Gaston Berger de Saint-Louis s'y intéressait, à travers un des étudiants qui devait présenter prochainement son mémoire sur le thème de l'excédent d'eau des forages.

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Prénoms & Nom	Structure	N°	Prénoms & Nom	Structure
1.	Cyprien Antoine BALLO	Gouvernance / Louga	42	Marième NOKHO	Mbeyène Négué
2.	Mamadou Yéri BA	SG / Conseil Régional	43	Thiané SAMB	Mbeyène Négué
3.	Amadou Lamine SALL	Conseil Régional	44	Bara DIOP	Ndate Bélakhore
4.	Galaye SALL	Conseil Régional	45	Fatou MBENGUE	Ndate Bélakhore
5.	Maguette SAMB	Conseil Régional / Louga	46	Mamadou NDIAYE	Ndate Bélakhore
6.	Alioune Badara DIENG	MDL / ARD	47	Aliou BADIANE	Taïba NDIAYE
7.	Moustapha NIANG	DAPS / MA	48	Balla MBOW	Taïba NDIAYE
8.	Oumar MBENGUE	DRDR / Louga	49	Fatou NDIAYE	Taïba NDIAYE
9.	Marina BAMBARA	JICA / Sénégal	50	Mame Astou COUNDOUL	NGUITH
10.	Mohamed Lassana COULIBALY	DRH / Louga	51.	Gorgui BA	NGUITH
11.	Djibril DIA	Service R. Planification	52	Alassane COUNDOUL	NGUITH
12.	Mamadou GOUDIABY	Eaux et forêts / Louga	53	Soda DIA	Bakhaya
13.	Michel GBAGUIDI	IRSV / Louga	54	Modou NDIAYE	Bakhaya
14.	Harouna LY	SRAT / Louga	55	Amary NDIAYE	Bakhaya
15.	Aïssatou BA	SRDC / Louga	56	Serigne DIA	Moukh- Moukh
16.	Khady BOYE	SRADL / Louga	57	Ndoumbé SEYE	Moukh - Moukh
17.	Diambar THIAM	Service Hygiène	58	Fatou SOUR	Garky Diaw
18.	Hamed Fadre DIOP	ARM / Louga	59	Mbène DIAW	Garky Diaw
19.	Ndeye Sophie SENE	SRADL / Louga	60	Diarra SALL	Ngeune SARR
20.	Mame Mor GUEYE	INP / Louga	61	Sokhna DIOP	Ngeune SARR
21.	Djibril DIAGNE	IA / Louga	62	Daouda MBAYE	PCR / Thiamène
22.	Mbaye F. DIEYE	CRFPE / Louga	63	Madieng TOP	Thiamène
23.	Demba Fatim SARR	EFI / Louga	64	Fatou SARR	Thiamène
24.	Abdoulaye SOW	ANCAR / Thies	65	Assane TOP	Thiamène
25.	Mbaye MBOW	ANCAR / Louga	66	Satoshi JO	JOCV / Louga
26.	Dieynaba DIOP	CAR / Ngeune Sarr	67	Miyuki ITO	JOCV / Louga
27.	Ndèye Maty NIANG	CAR / Guéoul	68	Eriko WADA	JOCV / Louga
28.	Souleymane DIOUF	SDDR / Linguère	69	Megumi SHIMAMURA	JOCV / Louga
29.	Dame DIOP	SDDR / Kébémér	70	Tomoyo DOI	JOCV / Thiamène
30.	Modou DIAGNE	SDDR / Kébémér	71	Kasumi SAMADA	JOCV / Thiamène
31.	Modou Fatma MBOW	SDDR / Louga	72	Ken NAKAMURA	JOCV / Louga
32.	Célestine MANEL	SDADL / Tivaouane	73	Shigeru INOUE	PDRD
33.	Arame Coumba FALL	SDDC / Louga	74	Massaya GOTO	PDRD
34.	Véronique SANE	CADL / SAKAL	75	Takako UCHIDA	PDRD
35.	Arona NDIAYE	PV / Guéoul	76	Takanori TOMZUKAi	PDRD
36.	Abouacry SOW	PV / Thiamène	77	Daha DIALLO	PDRD
37.	Binetou GUEYE	FAPAL	78	Adama SARR	PDRD
38.	Adama FALL	SOS / SAHEL	79	Lê Thi Thúan FAYE	PDRD
39.	Youga NIANG	PVM	80	David Alma SENGHOR	PDRD
40.	Naïba SOW	Mbeyène Négué	81	Ousmane MBENGUE	RTS / Louga
41.	Ndoumbé NIANG	Mbeyène Négué	82	Khalil I. SENE	RFM / Louga

Annexe 5 Compte rendu du séminaire final de la phase de prolongation à Dakar

Compte rendu du séminaire final de la phase de prolongation (2)

Date : 2 février 2012

Lieu : Salle Polyvalente de l'Hôtel Café de Rome, **Dakar**

DISCUSSIONS

M. Masse NIANG de la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance du Ministère de l'Hydraulique est le premier intervenant. Il a mentionné que les services de l'hydraulique, tant au niveau central qu'au niveau local sont très impliqués dans le projet depuis son commencement. Il a ensuite rappelé que le rôle du forage est de fournir de l'eau aux humains puis au bétail ; après cela, s'il en reste, cela doit être consacré à l'agriculture. Malheureusement, les expériences avec l'agriculture n'ont pas toujours été satisfaisantes. Mais l'utilisation rationnelle de l'eau que le PDRD a appliquée donne lieu à l'optimisme, car avec une surexploitation, les risques d'endommagement de l'équipement ou de l'infrastructure (problème de captage) surviennent facilement. C'est pourquoi, explique-t-il, le Ministère de l'Hydraulique est en phase avec le PDRD. Ajouté à cela, les activités génératrices de revenus qui permettent de relever la capacité de paiement des usagers. M. Niang en conclue que la duplication de la technologie dans d'autres zones du Sénégal est une bonne chose, et son ministère est prêt à continuer d'accompagner la mise en œuvre. Il en a profité pour informer que la DEM a reçu de la JICA mille quatre cent exemplaires du Guide de Développement Communautaire à distribuer aux ASUFOR.

Parlant de l'évaluation de la méthodologie, M Niang est d'avis qu'il faut faire un bilan de l'exploitation des forages entre la période qui précède le projet et la période qui suit son introduction. Mais il précise que des excès d'utilisation n'ont pas été notés sur le terrain. Il termine en se réjouissant du bon fonctionnement de l'ASUFOR de Thiamène, au plan technique, comme au plan organisationnel.

M.Pape Diadi SECK de la Direction de la Coopération Economique et Financière du Ministère des Finances a par la suite pris la parole pour louer le pragmatisme de la démarche des Japonais, en général.

Il a, néanmoins, souhaité que l'évaluation repose sur des chiffres, ceci la rendant plus parlant. Pour l'impact aussi, il a pensé qu'il devait par domaine et que c'était très tôt d'en parler, un délai de deux ans au moins étant nécessaire pour cela. S'agissant de la contrepartie sénégalaise en cas de deuxième phase, il a expliqué que c'était un aspect budgétaire et que, le moment opportun, le Ministère des Finances allait stabiliser la quote-part de l'Etat sénégalais.

Le Dr Ibrahima NIANG du Ministère de l'Elevage a quant à lui reconnu que leur ministère avait toujours été associé au Comité de Pilotage du projet et les services régionaux de l'élevage aux activités tenues au niveau local, comme l'élaboration du Guide de Développement Communautaire. Il a réitéré la volonté du Ministère de l'Elevage d'accompagner la phase de pérennisation du projet, et, éventuellement sa deuxième phase. Le Dr Niang a fini en faisant deux recommandations sur lesquelles il voulait que la DAPS veille à l'avenir, à savoir l'utilisation d'indicateurs pour mesurer les impacts et la détermination de critère pour apprécier l'efficacité (les japonais ne partageant pas les informations financières avec la partie sénégalaise).

M. Adama FAYE du Ministère de l'Education a commencé par magnifier la qualité de la

coopération entre le Japon et le Sénégal, surtout dans le secteur de l'éducation. Il a apprécié qu'un projet du Ministère de l'Agriculture associe le secteur de l'éducation. Cela prouve à ses yeux la nécessité d'une synergie entre les différentes actions de l'Etat. Pour l'évaluation, il a suggéré que son cadre soit partagé, de même que ses critères. Il a, lui aussi, déclaré qu'un délai de trois à cinq était nécessaire pour apprécier l'impact. M. Faye a, enfin, suggéré d'intensifier les activités environnementales à l'école et d'insister sur la communication (spots à la télé par exemple), dans la deuxième phase du projet, car le changement de comportement doit concerner aussi bien les enfants que les adultes. Il a parlé du jardinage dans les salons au Japon et a souhaité que les Sénégalais puissent faire la même chose.

Dans son intervention, M. Magaye DIOP de la Direction de l'Appui au Développement Local a appuyé l'idée de ses prédécesseurs, à savoir qu'une étude d'impact était trop prématurée. De même, il a insisté sur la nécessité de se baser sur des indicateurs pour faire une évaluation (évolution de l'exploitation du forage, revenus gagnés par les groupements de femmes de Thiamène avec le maraîchage, etc.).

Quant à **M. Amadou Moustapha MBAYE de la Direction Nationale de l'ANCAR (Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural)**, il a magnifié la collaboration à Louga entre son agence, le PDRD et la DRDR. Il a dit apprécier la formation des Conseils Agricoles et Ruraux (CAR). Il a déclaré que l'ANCAR était ouverte pour continuer ce genre de collaboration dans le cadre de la vulgarisation du projet. Concernant l'évaluation, il a appuyé l'idée que des critères et des indicateurs étaient indispensables. Une évaluation de l'impact économique était aussi nécessaire, tout ceci pour mieux apprécier la durabilité de l'approche. Pour ce qui est du cadre de concertation, il a d'abord informé que ce type de structure existait déjà avec le PSAOP (Projet des Services Agricoles et des Organisations de Producteurs). Il a aussi suggéré de les décentraliser en créant des cadres locaux et d'y intégrer les bénéficiaires. Pour finir, M. MBAYE a voulu savoir si la récente allocation d'équipements agricoles était une demande des populations ou pas.

La première femme à intervenir était **Mme Aminata MBODJ du Programme NESA (Nutrition, Enfance et Sécurité Alimentaire)**. Elle a d'abord félicité le PDRD, la coopération japonaise et le Ministère de l'Agriculture pour les résultats positifs du projet, exprimés par les récits des bénéficiaires. Elle a ensuite remercié l'équipe du PDRD pour sa participation à la dernière mission de suivi du programme NESA. Par rapport à l'Approche PDRD, elle a dit qu'elle avait des convergences avec le Programme NESA dans les volets nutrition et sécurité alimentaire, la maîtrise de l'eau étant fondamentale pour la sécurité alimentaire et celle-ci importante pour une bonne nutrition. C'est pourquoi elle a recommandé que l'Approche PDRD soit davantage promu à travers les médias et qu'elle soit partagée avec tous les ministères concernés par les questions de malnutrition et de sécurité alimentaire, surtout celui de la santé, car cela peut aider à la résolution de beaucoup de problèmes.

M. Marius DIA du CNCR a succédé à Mme Aminata Mbodj. Il a remercié tous les acteurs du projet pour les résultats obtenus. Parlant de l'évaluation, il a affirmé qu'il était difficile pour ce genre de projet de se baser sur les résultats pour le faire ; le mieux c'était de raisonner en termes d'amélioration générale des conditions de vie des populations, de l'amélioration de la qualité de leur alimentation, de leur responsabilisation, de la gestion de leur infrastructure, etc. Ces points ressortent dans les récits de vie des populations, mais pas dans l'évaluation. Pour ce qui est de la phase de vulgarisation, il a apprécié la Note de Service du Ministère de l'Agriculture, mais a dit que cela ne suffisait pas. Il fallait doter les DRDR des moyens nécessaires à cela. En cas de deuxième phase, il a recommandé de commencer la préparation dès maintenant. Les sites potentiels qui devraient y prendre part, doivent, par exemple bénéficier de visites d'échange sur les

sites de la première phase.

M. Ndiadio GAYE du Conseil Régional de Louga a salué la bonne collaboration entre sa structure et les acteurs du projet depuis le début. Il a réitéré l'engagement du Conseil régional d'accompagner la mise en œuvre de l'Approche PDRD, informant au passage qu'un budget avait déjà été voté pour les trois sites que le Conseil Régional avait sélectionnés. Cela prouve, d'après lui, que le conseil approuvait et soutenait la démarche du projet. Parlant de l'intérêt grandissant pour la rationalisation de l'utilisation de l'eau, il a signalé qu'un étudiant de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis préparait actuellement son mémoire de Master sur ce thème.

Quant à **M. Bakary SOUMARE du Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales**, il s'est interrogé sur la pertinence du choix de deux nouveaux sites pendant la phase de prolongation. Selon lui, les recommandations issues de l'évaluation de la première phase demandaient de consolider les acquis et de combler les faiblesses. Il fallait plutôt se focaliser sur les premiers sites pour parachever le modèle. Le Cadre de concertation du projet était, à son avis, très limité dans sa composition et ses prérogatives, ce qui faisait qu'il ne pouvait jouer que le rôle d'un comité de réflexion. L'équipe du PDRD s'est relayé pour répondre à ces différentes questions.

Prenant la parole en premier, **M. Shigeru INOUE, chef du PDRD**, a d'abord informé que le projet finissait dans un mois environ d'où la tenue de ce séminaire final ; le rapport final était en train d'être élaboré. Concernant les indicateurs, il a expliqué qu'ils figuraient bien dans les rapports de suivi et d'évaluation du projet ; l'évolution de la consommation d'eau était également incluse dans ces rapports. Parlant spécifiquement de Thiamène, il a rappelé que c'était leur première campagne agricole, ce qui faisait que les informations économiques n'étaient pas encore disponibles. Quant à l'élargissement du Comité de Réflexion aux bénéficiaires, il a informé qu'ils participaient déjà au Comité d'Exécution. M. Inoue a fini en émettant le souhait du PDRD de suivre la phase de vulgarisation.

Après lui, **M. Modou Fatma MBOW, Chef du Service Départemental du Développement Rural, Homologue du Chef de Projet**, a expliqué la contrainte que cela constituait d'intégrer tous les détails des résultats dans une présentation. Les indicateurs, de même que les critères d'évaluation étaient contenus dans les différents rapports du projet. De plus, le travail sur le terrain se fait suite à une planification avec les populations (avec l'eau des calculs précis sont faits). Ces documents pourraient être partagés, si nécessaire. Par rapport à l'intégration des bénéficiaires au Comité de Réflexion, il a expliqué que ceux-ci participaient déjà au Comité d'Exécution qui regroupait aussi les services techniques, les représentants des collectivités locales, etc. Le Comité de Réflexion était un cadre qui a permis de se rencontrer et d'échanger sur la marche du projet, d'aider à la prise de décision et de réaliser quelques actions concrètes. Ses membres ont élaboré les Fiches Techniques, par exemple. Pour la promotion du projet, il a dit que toutes les activités étaient réalisées en collaboration avec les différents acteurs. Les outils (Fiches Techniques, Guide, manuels et film de présentation du modèle) ont été partagés avec les partenaires. Les rencontres du projet ont rassemblé tout le monde. Mieux, une tournée a eu lieu dans cinq régions du Sénégal pendant laquelle le projet a été présenté aux services techniques.

Mme Rika ATOBE de la JICA a précisé que l'évaluation traitée par M. Cheikh Sadibou PENE concernait uniquement la phase de prolongation. Elle n'était pas obligatoire. Une première évaluation avait été faite pendant la première phase et les résultats sont disponibles dans les rapports du projet.

M. Oumar MBENGUE, Directeur Régional du Développement Rural de Louga, quant à lui, s'est appesanti sur le Comité de Réflexion. Il a déclaré que la question de sa décentralisation était à l'étude et qu'elle serait certainement discutée lors de la prochaine réunion du comité. Son avis était que cela était indispensable, vu que le travail se faisait à la base et que le comité ni les services techniques régionaux n'avaient les moyens de toujours descendre sur le terrain. Des questions de ce genre seront traduites dans un plan d'action (annuel peut-être) que les membres du comité étaient en train d'élaborer.

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Prénoms & Nom	Structure	N°	Prénoms & Nom	Structure
1.	Maimouna LO GUEYE	SG / MA	28	Dr Samba THIAW	ISRA – CNRA
2.	Samba KANTE	CT / MA	29	Mamadou GUISSÉ	INP / Dakar
3.	El H. Gorgui Djibril DIALLO	DAPS/MA	30	Ndeye Mama DIENG	FAO
4.	Kosei BANURA	Ambassade du Japon	31	Marius DIA	CNCR
5.	Kazunao SHIBATA	JICA	32	Papa Nouhine DIEYE	USAID
6.	Rika ATOBE	JICA	33	Papa SYLLA	FAFS
7.	Malick BA	MA	34	Ndiodio GAYE	Conseil Régional / Louga
8.	Moustapha NIANG	DAPS / MA	35	Nouhan NDIAYE	DRH/ Saint Louis
9.	Cheikh Sadibou PENE	DAPS / MA	36	Oumar FAYE	ARD / THIES
			37	Mama Mor GUEYE	INP / Louga
10.	Fatou GUEYE	DAPS / MA	38	Modou Fatma MBOW	SDDR / Louga
11.	Cheikh Fall NDIAYE	DDP/DAPS / MA	39	Daouda MBAYE	CR / Thiamène
12.	Mbargou LO	DVP / MA	40	Madieng TOP	ASUFOR / Thiamène
13.	Ndeye Diouf NDIAYE	Direction Horticulture	41	Fatou Lena SARR	GPF / Thiamène
14.	Abdou Wakhab NDIAYE	DPV	42	Shigeru INOUE	PDRD
15.	Oumar MBENGUE	DRDR / Louga	43	Massaya GOTO	PDRD
16.	Masse NIANG	DEM	44	Takako UCHIDA	PDRD
17.	Ibrahima NIANG	Ministère Elevage	45	Takanori TOMIZUKA	PDRD
18.	Papa Diadj SECK	DCEF / MEF	46	Arona DIEYE	PDRD
19.	Bacary SOUMARE	Ministère Décentralisation Col. Locales	47	Daha DIALLO	PDRD
			48	Adama SARR	PDRD
			49	Lê Thi Thúan FAYE	PDRD
20.	Adama FAYE	Ministère Education	50	Thioro DIENG	RTS / TV
21.	Sakhoudia THIAM	Ministère Ecovillages	51	Saër FALL	RTS / TV
22.	Mansour TOURE	DADL	52	Pape M. DIOUF	RTS / TV
23.	Magaye DIOP	DADL	53	Babacar SENE	Journal / Agropasteur
24.	Aminata DIENG	SE/CNSA	54	Awa THIAM	Walf Quotidien
25.	Aminata MBODJI	CLM	55	Birame Hady CISSE	APS
26.	Amadou Moustapha MBAYE	ANCAR	56	Bacary DABO	Sud Quotidien
27.	Lamine GAYE	ISRA / DG			